



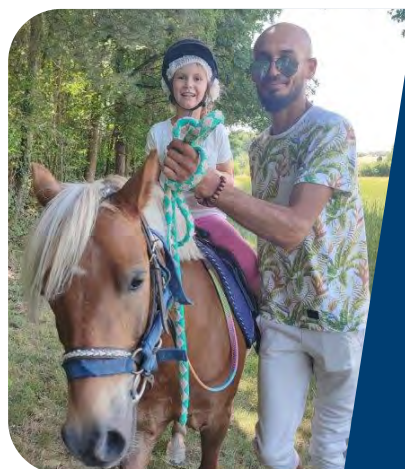
RAPPORT
D'ACTIVITÉ 2025

LES CHIFFRES CLÉS



4 266

enfants, adolescents et jeunes adultes suivis et accueillis



1037

salariés, dont **856** ayant suivi une formation



15

administrateurs



37

établissements et services



71

apprentis



79

stagiaires, dont 46 gratifiés



79

budget de l'exercice 2025 (en M d'euros)

1959

création de l'Association



L'Association Jean Cotxet a été transformée en Fondation reconnue d'utilité publique par décret du **6 novembre 2025**.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Conseil d'Administration p. 6
Rapport moral du Président p. 7
Rapport d'activité général p. 11
Les secteurs d'activité et les modes d'intervention p. 21

RAPPORT D'ACTIVITÉ CONSOLIDÉ

Les jeunes accompagnés p. 24
Le personnel p. 36
La formation continue des salariés p. 37

PRÉSENTATION DÉPARTEMENTALE
DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Département de Paris - 75

Siège social p. 44
SAF 75 p. 46
Foyer éducatif JEAN-COTXET - Ourcq p. 48
Foyer éducatif Jenner p. 49
SAJE Sud-Est Parisien p. 50
Foyer éducatif Amandiers-Belleville p. 52
Maison du Sacré-Coeur p. 54
AED 75 p. 55
Lieux-Rencontre p. 56
AEMO 75 p. 57
SAPPEJ p. 58
SAHP Croix-Nivert p. 60

Département des Yvelines - 78

Foyer éducatif de Neauphle-le-Château p. 62
La Parent'aise p. 64
ADOPHÉ 78 - SSAA p. 65

Département de l'Essonne - 91

Pôle Bièvres - Palaiseau p. 66

Département des Hauts-de-Seine - 92

Foyer de Garches p. 68
SAS 92 p. 69
SAJE 92 p. 70

Département de Seine-Saint-Denis - 93

AEMO 93 p. 71
AEMO INTENSIVE p. 72
Réparation Pénale p. 73
Les Accueils de Seine-Saint-Denis p. 74
ADOPHÉ 93 p. 75
SIE 93 p. 76
SAF 93 p. 77

Département du Val-de-Marne - 94

Foyer éducatif de Thiais p. 78
Foyers La Varenne - Saint-Maur p. 79
La Villa Préaut p. 80
MECS Fratries p. 82
ADOPHÉ 94 p. 83

Département du Val d'Oise - 95

MAE 95 p. 84

RETOUR EN IMAGES
SUR LES TEMPS FORTS 2025

Forum p. 85
Rencontre Jean Cotxet p. 87

LES INSTANCES DU PERSONNEL

Comité Social et Economique (CSE) p. 88
Délégués syndicaux p. 88
Représentants de Proximité p. 88

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Informations sur l'arrêté des comptes
administratifs des établissements et services p. 89

LEXIQUE

p. 92



→ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Association Jean Cotxet a été transformée en Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 6 novembre 2025 et est gérée par un conseil d'administration composé de 3 collèges réunissant 15 administrateurs.

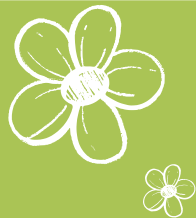
COLLÈGE DES MEMBRES FONDATEURS

- **Patrick Beau, Président**, Avocat général honoraire à la Cour de cassation
- **Pauline Puig, vice-Présidente**, Ingénieure experte près la cour d'appel de Paris
- **Nicole Azoulay, Secrétaire générale**, Maîtresse de conférences en économie à l'université Paris Cité
- **Odile Faussemagne**, Conseil en communication retraitée
- **Michel Jouve**, Directeur général d'association honoraire

COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Les personnalités qualifiées sont choisies en raison de leur compétence dans le domaine d'activité de la Fondation.

- **Sabine Frantz-Dursus**, Directrice de la Performance à la Chambre de Commerce de d'Industrie France
- **Valérie Isabelle**, Cheffe de projet médical et santé
- **Michel Lepetit, Trésorier**, Chef d'entreprise, ancien dirigeant d'établissements financiers et trésorier de l'Association Vivre et devenir
- **Leonardo Maundo Kabongo**, Développeur web
- **Philippe de Mester**, Préfet honoraire et ancien Directeur général ARS PACA
- **Edith Sudre**, Magistrat honoraire à la Cour de cassation
- **Hugues Renson**, Secrétaire général EDF Hydro



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

COLLÈGE DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Les partenaires institutionnels, personnes morales, concourent à la réalisation des missions de la Fondation.

- **AVEJ**, représentée par son **Président Paul Strippe**, ayant donné délégation à **Michel De-france**, Directeur de DITEP retraité, Membre d'honneur de l'AIRe et Administrateur de l'AVEJ
- **CHAPITRE 2**, représentée par son Président **Jean-Luc Fourniou**
- **IM'PACTES**, représentée par sa Présidente **Céline Greco**, ayant donné délégation à **Sylvain Turgis** et **Adriana Forget**

Un **commissaire du Gouvernement**, désigné par le ministre de l'Intérieur, assiste aux séances du conseil d'administration. Il veille au respect des statuts et du caractère d'Utilité publique de l'activité de la Fondation, à la régularité des décisions, à leur conformité avec l'objet de la Fondation ainsi qu'à sa bonne gestion. C'est **Jean-Marie Paulot** qui a été désigné pour notre Fondation : aujourd'hui à la retraite, il a notamment occupé le poste d'Inspecteur général au sein de l'Inspection générale de l'administration (IGA).



CHAPITRE..2



➔ RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

L'année 2025 de notre institution a été marquée à la fois par la continuité et le changement. La continuité s'est traduite par une activité soutenue et diversifiée ; le changement s'est manifesté par la transformation, en novembre, de notre Association en Fondation. Diverses difficultés ont cependant accompagné le déroulement de cette année. Elles n'entravent cependant pas un avenir qui s'annonce riche.

Il va certes sans dire, mais tellement mieux en le disant : en protection de l'enfance les besoins restent immenses et les moyens mis en œuvre quantitativement et qualitativement insuffisants. Les divers pouvoirs publics ont multiplié analyses et propositions... Mais, pour avancer, il semble prioritaire de faire assumer à notre société – heureusement prompte à s'émouvoir du sort des enfants – que les situations qui entraînent l'intervention d'institutions de la protection de l'enfance résultent de ses propres dysfonctionnements. Le fait qu'un enfant soit en danger éducatif et parfois même

physique a de multiples causes auxquelles il conviendrait de s'intéresser et de s'attaquer.

La vie institutionnelle de « Jean Cotxet » a été marquée par la naissance de la Fondation. Entreprise depuis près de trois ans, cette modification a été agréée par les pouvoirs publics par le décret du 6 novembre 2025 qui a reconnu la Fondation comme établissement d'utilité publique par transformation de l'Association Jean Cotxet. Outre qu'elle a constitué l'heureux aboutissement d'une fort longue procédure, cette transformation a permis de mettre en place en fin d'année les nouvelles structures de gouvernance porteuses du nouvel élan de l'institution.



Ce changement est pour moi l'occasion d'exprimer notre reconnaissance à celles et ceux qui pendant les 67 dernières années se sont consacrés bénévolement à la création et au développement de l'Association dont ils ont fait un acteur important et respecté de la protection de l'enfance en Ile-de-France.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE



S'agissant de notre activité, elle a été soutenue. Elle est en augmentation par rapport à l'année précédente, sans toutefois atteindre les taux maximaux d'activité prévus par la globalité des budgets des établissements et services. Le milieu ouvert, les accueils de jour et les services d'urgence ont connu une nette croissance tandis que l'activité des foyers était stable et que l'accueil familial restait entravé par la baisse du nombre des salariés disponibles. Beaucoup d'efforts ont été déployés tant au niveau du siège que dans les établissements pour réaliser l'activité nécessaire, à commencer par des actions spécifiques pour aider à la fin des vacances d'emplois qui entravent encore trop la réalisation des objectifs. L'activité de l'ensemble des établissements et services est parfaitement décrite dans le rapport d'activité.

C'est ici l'occasion de remercier cordialement toutes celles et ceux qui ont apporté durant cette année leur part à l'activité de l'Association devenue Fondation Jean Cotxet. Je salue notamment les membres de l'ancien conseil d'administration de l'Association qui ont assumé leur fonction avec dévouement pendant l'essentiel de l'année, mais aussi les membres du nouveau conseil d'administration de la Fondation qui se sont attelés à leur tâche avec une remarquable implication.

Comme elle nous y a heureusement accoutumés, la direction générale a développé une action intense et de grande qualité, sachant décliner avec compétence les orientations du conseil d'administration et entretenir avec les établissements et services des relations empreintes de proximité et d'efficacité. Plus globalement, elle a contribué à faire se rejoindre ce qui est éducativement possible et ce qui est administrativement souhaité.

Au vu du travail accompli en 2025, il convient d'exprimer notre reconnaissance à l'ensemble des salariés qui ont manifesté, dans l'exercice de chacun des métiers, un sincère engagement au service des enfants et des jeunes qui nous étaient confiés.

Sur le plan financier, les résultats annuels de gestion sont satisfaisants et la situation est saine malgré les obstacles souvent substantiels rencontrés.

S'agissant de la gestion des ressources humaines, l'ensemble des salariés représente désormais de façon stable près de 1 000 ETP. C'est ici l'occasion de saluer celles et ceux qui nous ont rejoints en 2025. Une action spécifique en direction des nouveaux salariés est mise en place périodiquement pour leur présenter la richesse et la diversité de la structure et de l'organisation de la Fondation.

La modernisation des méthodes et des instruments de travail s'est poursuivie avec succès, qu'il s'agisse de la gestion du temps dans les services ou de l'informatisation du dossier de l'utilisateur. Un mécénat d'entreprise nous a par ailleurs permis de réaliser un audit global de notre informatisation, ouvrant la porte à de nouvelles initiatives en la matière. Parmi les changements vécus dans nos divers

établissements, on notera, entre autres créations ou évolutions, la naissance, au sein de notre dispositif éducatif du Val d'Oise, d'une unité consacrée à l'accueil de tout-petits, la maison les Bambins.

La Fondation continue de consolider le fonctionnement de l'ensemble de ses établissements et services tout en étendant ses activités pour contribuer à la couverture des besoins de la protection de l'enfance sur le territoire de l'Ile-de-France mais, ce faisant, elle reste soucieuse de la qualité de la prestation attendue et des difficultés de recrutement et de fidélisation des personnels.

L'année 2025 a permis l'organisation d'un Forum sur « la juste mesure en protection de l'enfance ». Cette manifestation fort réussie a réuni autour d'intervenants de qualité une grande partie des salariés ainsi que des partenaires extérieurs. Quelques mois auparavant une première «

Rencontre Jean Cotxet » avait rassemblé en soirée, salariés et amis de l'Association pour partager la riche expérience professionnelle de Xavier Boucheureau et Jean-Pierre Lebrun, auteurs du livre intitulé « L'éducateur et le psychanalyste ».

Le partenariat cordial établi avec l'Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes (AWEJ) s'est consolidé en produisant des actions très concrètes concernant notamment les moyens techniques (le logiciel pour le Dossier Unique

de l'Usager) ou des actions éducatives (la lutte contre les addictions). Il nous appartiendra de consolider et de diversifier encore notre fructueuse collaboration.

Plus largement la Fondation Jean Cotxet s'est engagée depuis plusieurs années dans un processus de coaction avec ses homologues du « tiers secteur ». En effet il est clair que si ce secteur de l'activité socio-économique, autrement appelé associatif ou encore habilité, est quantitativement majoritaire dans l'accomplissement des missions de l'enfance, il est souvent affaibli par une certaine dispersion qui nuit à la prospérité de l'ensemble et à la mission elle-même. Or, il est clair que toutes les institutions du secteur rencontrent des problèmes analogues, qu'il s'agisse de l'attractivité, de la participation aux plans départementaux de la protection de l'enfance ou encore de la tarification des journées.

On ne saurait présenter l'année écoulée comme un long fleuve tranquille. L'accomplissement des missions qui nous ont été confiées cette année par les autorités judiciaires et administratives a été rendu difficile par les problèmes récurrents rencontrés en matière de recrutement et de fidélisation des personnels. Le fait que ces difficultés soient partagées par l'ensemble de nos homologues ne constitue d'aucune façon une consolation. Les éducateurs spécialisés manquent. Leur mode de recrutement et leur formation mériteraient d'être réfléchis. Pourtant réévaluées récemment, les rémunérations des métiers du secteur demeurent insuffisamment attractives, quand elles ne font pas l'objet d'une regrettable concurrence public-privé... Quantitativement la conséquence du manque d'attractivité est la difficulté voire l'impossibilité de réaliser le nombre des actes programmés et l'allongement des délais d'exécution des décisions judiciaires et administratives. Qualitativement ces pénuries de personnel posent un problème en terme de qualification, difficulté partiellement palliée par les initiatives internes prises en matière de formation.



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Sur le plan financier, la gestion a été rendue difficile par deux phénomènes : une sous-évaluation des besoins objectifs liés à l'accueil des enfants et l'absence partielle de couverture des rémunérations versées aux salariés.

Ce dernier aspect illustre les difficultés partagées par les acteurs de la protection de l'enfance. En l'espèce la Fondation a fait le choix légitime de mettre immédiatement le niveau des salaires avec les dispositions prises au niveau national par les « Ségur 1 puis 2 ». Dans la réalité, elle a été amenée à faire l'avance des augmentations de rémunération. Mais, s'agissant du Ségur 2, la majorité des financeurs, mettant en avant l'absence de ressources complémentaires à leur niveau, s'est abstenue de compléter en ce sens les dotations budgétaires des établissements. Atteinte dans sa trésorerie, la Fondation remplit dès lors une fonction économique inappropriée.

On ne saurait clore l'évocation des difficultés rencontrées sans mentionner la campagne médiatique dans laquelle fut entraînée notre fondation débutante sur la base d'un incident survenu dans son foyer éducatif Jenner. La profession de la protection de l'enfance se plaît à rappeler qu'elle exerce un métier à risque... C'en fut une démonstration... dont

nous tirons les multiples enseignements. En tout cas, au milieu de la bourrasque, les personnels de l'établissement comme de la direction générale ont réagi avec professionnalisme en se focalisant sur l'accueil des enfants.

Les perspectives ouvertes à l'issue de l'année 2025 sont riches pour la Fondation. Il lui appartiendra de mettre en place son nouveau mode de gouvernance et les grandes lignes de sa stratégie. Pour ce faire, l'arrivée à échéance du dernier projet associatif donnera l'occasion de dresser un bilan de son développement et de construire le premier projet établi de la Fondation. Elle devra, par ailleurs, continuer la modernisation de ses instruments de travail pour améliorer les conditions de l'accompagnement éducatif et veiller à l'entretien de son patrimoine immobilier entièrement affecté au fonctionnement des établissements. Ses efforts pour le recrutement, la formation et la fidélisation des personnels devront redoubler.

Force de réalisation mais aussi de proposition, la Fondation se devra d'être attentive aux évolutions possibles de la protection de l'enfance en apportant à la réflexion commune le fruit de son expérience.

Patrick Beau, Président



Patrick Beau - Concours de dessins pour la carte de vœux 2025

➔ RAPPORT D'ACTIVITÉ GÉNÉRAL

L'année 2025 a été marquée par la publication de plusieurs rapports concernant la protection de l'enfance, pointant les difficultés structurelles du champ dans lequel intervient la fondation Jean Cotxet.

Parmi ceux-ci, le rapport d'enquête sur les manquements des politiques publiques de protection de l'enfance a été rendu public le 8 avril 2025 par la rapporteure Isabelle Santiago et comporte 92 recommandations, en 4 axes : gouvernance, prévention et repérage, prise en charge, attractivité des métiers – la première étant la création d'un « code de l'enfance ».

Comme dans le champ du handicap, le rapport met l'accent sur la prévention et « un changement de paradigme afin de prioriser véritablement les mesures d'intervention à domicile ». D'autre part, il veut renforcer les contrôles de l'État par l'intermédiaire des préfectures.

Concernant Jean Cotxet, la transformation en fondation a été obtenue par décret du 6 novembre 2025, le dossier ayant été déposé auprès du Ministère de l'Intérieur deux ans auparavant. Une nouvelle identité visuelle a été déployée avec un logo rajeuni et un nouveau site internet. Une gouvernance renouvelée s'est mise en place.

Comme en 2024, le Ségur pour tous a continué à mobiliser la direction générale de Jean Cotxet. En effet, bien que cette prime soit versée aux salariés depuis début 2024 et en dépit d'un accord entre l'Etat et les Départements en 2025, une majorité des autorités de tarification n'a pas encore versé l'intégralité des sommes dues, contraignant la Fondation à engager des recours, qui ont permis de débloquer certaines situations.



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Jeunes suivis en AEMO / AEMO Intensive / AED	986
Jeunes suivis en médiation familiale (Lieux-Rencontre, Visites Médiatisées, MAP)	260
Jeunes suivis en Réparation Pénale	792
Jeunes suivis en investigation éducative	511
Jeunes suivis en accueil de jour (SAPPEJ, SAJE Sud-Est parisien et SAJE 92)	146
TOTAL JEUNES SUIVIS EN MILIEU OUVERT	2 695
Jeunes accueillis en foyers éducatifs	734
Jeunes accueillis en urgence - SAHP CROIX-NIVERT	321
Jeunes accueillis en accueil familial	343
Jeunes accueillis en ADOPHÉ	173
TOTAL JEUNES ACCUEILLIS EN HEBERGEMENT	1 571
TOTAL JEUNES SUIVIS ET ACCUEILLIS PAR LA FONDATION	4 266

PRÉSENTATION GÉNÉRALE



	ACTIVITÉ ANNUELLE EN JOURNÉES OU ACTES								Réalisé / Budget 2025	
	PRÉVISIONS 2025		RÉSULTATS 2025				PRÉVISIONS 2026			
	journées	actes	journées	actes	Régularisations années antérieures		journées	actes	Qté	%
					journées	actes				
FOYERS ÉDUCATIFS	163 600	-	161 394	-	-23	-	164733	-	-	-
Foyer éducatif Ourcq	4 120	-	4 200	-	-	-	4 300	-	80	1,94%
Foyer éducatif Jenner	14 017	-	13 133	-	-	-	13 800	-	-884	-6,31%
Foyer éducatif Jenner PHARE	8 030	-	7 976	-	-	-	7 800	-	-54	-0,67%
Foyer éducatif Aman-diers-Belleville	7 400	-	7 490	-	-	-	7 400	-	90	1,22%
Maison du Sacré-Cœur -- Maison d'Enfants	23 503	-	22 061	-	-	-	24 000	-	-1 442	-6,14%
Maison du Sacré-Cœur – Espace Cortot	1 890	-	1 907	-	-	-	2 190	-	17	0,90%
Foyer éducatif Neauphle-le-Château	13 235	-	13 468	-	-	-	13 235	-	233	1,76%
Foyer éducatif Bièvres	7 890	-	8 043	-	-	-	7 890	-	153	1,94%
Foyer éducatif Palaiseau	4 340	-	4 509	-	-	-	4 340	-	169	3,89%
Foyer éducatif Garches	6 599	-	6 480	-	-23	-	6 602	-	-142	-2,15%
Accueils de Seine-Saint-Denis	9 490	-	9 495	-	-	-	9 490	-	5	0,05%
Foyers éducatifs La Varenne et Saint-Maur	14 870	-	14 773	-	-	-	14 870	-	-97	-0,65%
Villa Préaut Villiers-sur-Marne	8 850	-	9 176	-	-	-	8 873	-	326	3,68%
Foyer éducatif Thiais	14 322	-	13 694	-	-	-	14 322	-	-628	-4,38%
MECS Fratries	7 300	-	7 479	-	-	-	7 300	-	179	2,45%
MAE 95	17 744	-	17 510	-	-	-	18 321	-	-234	-1,32%
SERVICES APPARTEMENTS	31 711	-	30 522	-	253	-	32 213	-	-	-
Foyer éducatif Ourcq appartements	2 774	-	2 716	-	-	-	2 867	-	-58	-2,09%
Suite éducative Amandiers-Belleville	14 391	-	14 626	-	253	-	14 800	-	488	3,39%
Foyer éducatif Palaiseau appartements	5 300	-	4 893	-	-	-	5 300	-	-407	-7,68%
SAS 92 Mineurs	3 600	-	3 507	-	-	-	3 600	-	-93	-2,58%
SAS 92 Majeurs	3 500	-	3 116	-	-	-	3 500	-	-384	-10,97%
SSAA 78	2 146	-	1 664	-	-	-	2 146	-	-482	-22,46%
ACCUEIL D'URGENCE	3 814	-	3 671	-	0	-	3 814	-	-	-
SAHP Croix-Nivert	3 814	-	3 671	-	-	-	3 814	-	-143	-3,75%



	ACTIVITÉ ANNUELLE EN JOURNÉES OU ACTES								Réalisé / Budget 2025	
	PRÉVISIONS 2025		RÉSULTATS 2025				PRÉVISIONS 2026			
	journées	actes	journées	actes	Régularisations années antérieures		journées	actes	Qté	%
					journées	actes				
ACCUEIL FAMILIAL	101 152	-	100 650	-	-2	-	105 839	-	-	-
SAF 75	59 188	-	59 188	-	-	-	63 875	-	0	0,00%
SAF 93	35 759	-	35 325	-	-	-	35 759	-	-434	-1,21%
SAF 93 URGENCE PETITE ENFANCE	6 205	-	6 137	-	-2	-	6 205	-	-70	-1,13%
MILIEU OUVERT	223 730	-	206 030	-	134	-	254 276	-	-	-
AEMO 75	72 270	-	75 200	-	-	-	72 270	-	2 930	4,05%
AED 75	64 000	-	62 769	-	-	-	74 825	-	-1 231	-1,92%
AEMO 93	70 080	-	53 714	-	106	-	87 106	-	-16 260	-23,20%
AEMO INTENSIVE	17 380	-	14 347	-	28	-	20 075	-	-3 005	-17,29%
ACCUEIL DE JOUR	31 460	-	30 798	-	0	-	31 460	-	-	-
SAJE 13-14	9 900	-	9 003	-	-	-	9 900	-	-897	-9,06%
SAJE 11-12	9 900	-	9 931	-	-	-	9 900	-	31	0,31%
SAPPEJ	7 100	-	7 081	-	-	-	7 100	-	-19	-0,27%
SAJE 92	4 560	-	4 783	-	-	-	4 560	-	223	4,89%
AUTRES SERVICES	61 919	747	55 468	730	-47	-	67 321	765	-	-
Réparation pénale	-	387	-	387	-	-	-	405	0	0,00%
SIE 93	-	360	-	343	-	-	-	360	-17	-4,72%
ADOPHÉ 93	15 768	-	14 597	-	-47	-	17 520	-	-1 218	-7,72%
ADOPHÉ 94	18 250	-	12 407	-	-	-	21 900	-	-5 843	-32,02%
ADOPHÉ 78	10 016	-	9 793	-	-	-	10 016	-	-223	-2,23%
La Parent'aise	17 885	-	18 671	-	-	-	17 885	-	786	4,39%
TOTAL	617 386	747	588 533	730	315	-	659 656	765	-	-



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

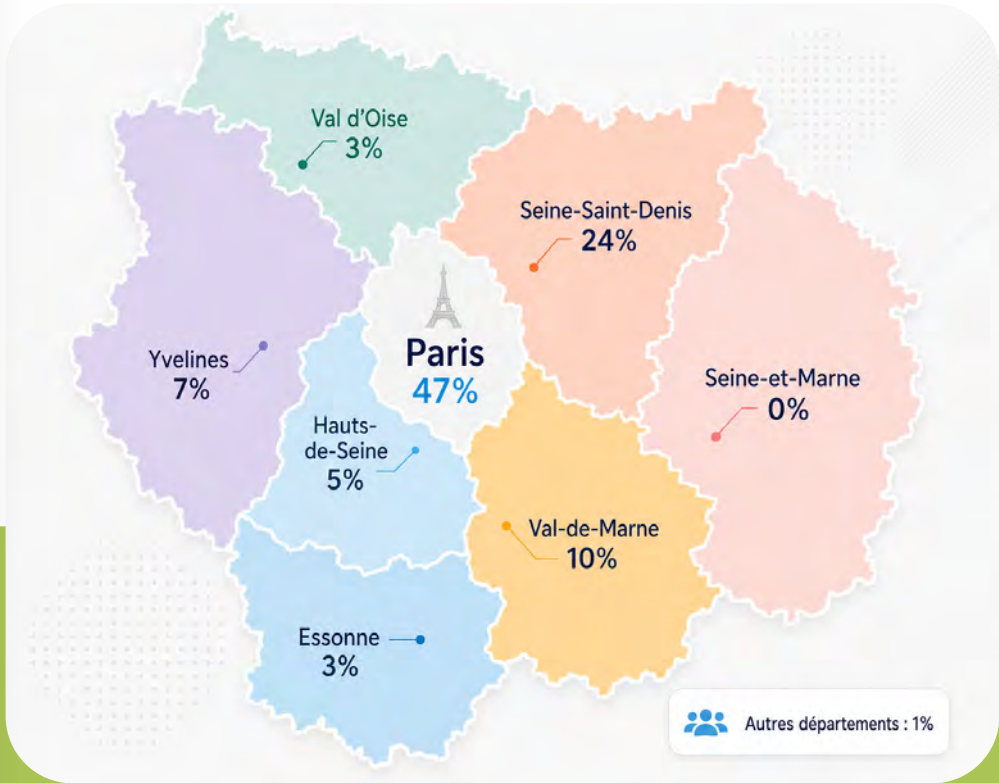
Après plusieurs années de diminution, principalement liée au manque de personnel dans certains services, l'activité 2025 est repartie à la hausse – malgré une situation des ressources humaines tendue – et s'inscrit en augmentation de 2,1% par rapport à celle de 2024, avec un nombre total de 589 263 journées. Les nouvelles places ouvertes, notamment dans les Yvelines, les Hauts-de-Seine et le Val d'Oise, ainsi que l'amélioration de l'activité du milieu ouvert, bien qu'en-deçà des objectifs, ont contribué à cette amélioration. La répartition des journées réalisées en 2025 par type d'activité est la suivante :



- les foyers sont restés stables à 191 916 journées, la sous-activité de certains sites étant compensée par l'ouverture de la maison les Bambins à Franconville et la poursuite de la montée en puissance du SAS 92 d'Asnières-sur-Seine et du SSAA 78 de Plaisir ;
- l'accueil familial a enregistré une nouvelle diminution à 100 650 journées, soit une baisse de 4,5%, ayant pour origine la réduction du nombre de places d'accueil chez les assistants familiaux. Dans ce contexte, la progression de l'activité du SAF 93 est à souligner ;
- l'activité de l'urgence a progressé de 3,8% à 3 671 journées compte tenu de l'ouverture d'une 11ème place au SAHP Croix-Nivert fin 2024 ;
- le milieu ouvert, avec 206 030 journées, est reparti en hausse de 8,4% après plusieurs années de baisse, la situation étant meilleure à l'AED 75 et à l'AEMO 93 ;
- l'activité des services d'accueil de jour a progressé de 6% à 30 798 journées ;
- concernant les autres services, 56 198 journées ont été réalisées, en baisse de 2%, la progression d'ADOPHÉ 78 ne permettant pas de compenser la baisse d'ADOPHÉ 94. Les autres services sont relativement stables : réparation pénale 93, Service d'Investigation Educative de Seine-Saint-Denis et service de visites médiatisées La Parent'Aise à Plaisir.

Comme les années précédentes, l'activité 2025 a été inférieure à celle budgétée, à hauteur de 4,7%, du fait principalement de l'activité moindre qu'attendue en milieu ouvert, malgré l'augmentation relevée par rapport aux années précédentes.

De nombreux jeunes confiés à la Fondation nécessitent, au-delà d'un simple accompagnement éducatif, une intervention pluridisciplinaire , en particulier sur le plan de la santé psychique. Cette extrême complexité des situations des jeunes se traduit notamment dans le nombre d'Évènements indésirables graves (EIG), qui a enregistré une augmentation sensible en 2025, atteignant 208 contre 164 en 2024. L'essentiel de ces EIG survient en foyer (93%) et impliquent largement des jeunes dont les problématiques d'accompagnement sont complexes : violences à l'égard des autres jeunes ou des professionnels, tentatives de suicide ou disparitions inquiétantes.



RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ PAR DÉPARTEMENT (en journées facturées)

ACTIVITÉ PAR DÉPARTEMENT (CD)	2024	2025	2024	2025
PARIS	29 076 517 €	30 069 086 €	39,16%	37,87%
SEINE ET MARNE	137 890 €	33 266 €	0,19%	0,04%
YVELINES	3 008 351 €	3 912 255 €	4,05%	4,93%
ESSONNE	2 839 243 €	3 125 824 €	3,82%	3,94%
HAUTS-DE-SEINE	5 268 254 €	5 557 004 €	7,10%	7,00%
SEINE-SAINT-DENIS	15 376 080 €	16 432 009 €	20,71%	20,69%
VAL-DE-MARNE	11 697 654 €	12 028 491 €	15,75%	15,15%
VAL D'OISE	4 936 383 €	6 322 847 €	6,65%	7,96%
Autres Départements	436 607 €	295 855 €	0,59%	0,37%
TOTAL	72 776 979 €	77 776 638 €	98,02%	97,95%
JUSTICE (PJJ)	2024	2025	2024	2025
Réparation Pénale	429 862 €	432 756 €	0,58%	0,54%
MJIE	1 043 158 €	1 196 434 €	1,40%	1,51%
Jeunes Majeurs et CJPM	0 €	0 €	0,00%	0,00%
TOTAL	1 473 020 €	1 629 190 €	1,98%	2,05%
TOTAL GÉNÉRAL	74 249 999 €	79 405 828 €	100%	100%

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Le recrutement a largement mobilisé les cadres de la Fondation tout au long de l'année 2025, avec une satisfaction, à savoir la progression du nombre de professionnels : le nombre d'équivalent temps plein a atteint 1 004 en 2025, en hausse de 18. Cependant, compte tenu des créations de postes obtenues, le nombre de postes vacants a également progressé de 15 en 2025, passant de 78 à fin 2024 à 93 à fin 2025.

Les deux métiers les plus en tension au sein de la Fondation sont restés ceux d'éducateur et d'assistant familial. Certains établissements parviennent néanmoins à avoir des équipes au complet, bénéficiant de leur politique active d'accueil de stagiaires et d'apprentis, qui deviennent titulaires à terme. Concernant les assistants familiaux, leur nombre ne permet de cerner qu'imparfaitement le nombre de places disponibles : en effet, des assistants familiaux disposant de deux ou trois places d'accueil pour Jean Cotxet partent en retraite alors que les professionnels nouvellement recrutés ne mettent à disposition de la Fondation qu'une seule place, ce dans un contexte où ils sont de plus en plus nombreux à travailler pour plusieurs employeurs.

Les enjeux de ressources humaines de la fondation restent identiques d'une année à l'autre, à savoir :

- une pyramide des âges très liée aux différents métiers : pour une moyenne d'âge de l'ensemble des salariés stable à 44 ans, l'âge moyen est cependant très différent entre travailleurs sociaux (38 ans) et assistants familiaux (56 ans) ;
- un turn-over qui reste à un niveau assez élevé,

avec 201 départs en 2025, principalement par démission (110) ou retraite (25). Ce total était de 174 en 2024.

Le nombre important de salariés recrutés vient souligner les enjeux de transmission entre collègues et de formation, en particulier pour les nouveaux salariés quand ils sont faisant fonction. En 2025, les formations individuelles et collectives ont concerné 856 personnes. Cela traduit la politique volontariste en matière de formation au sein de la Fondation.

En 2025, les réunions des groupes de pair ont été animées régulièrement avant son départ en retraite par Mohand Hamidouche, Directeur pédagogique, puis par Ludivine Bret qui lui a succédé, permettant aux professionnels des différents établissements de se rencontrer par fonction afin d'encourager les échanges : directeurs, directeurs adjoints, chefs de service éducatif, travailleurs sociaux, maîtresses de maison, psychologues et psychiatres, ainsi qu'un nouveau groupe pour les surveillants de nuit.

L'index d'égalité professionnelle femmes-hommes s'est établi à 96 sur 100 en 2025, en hausse de deux points par rapport à l'année précédente.

Les élections au Comité Social et Economique ont été organisées en mai par vote électronique : la CGT étant arrivée en tête, devant FO, la CFDT et la CGC – ces quatre syndicats pouvant désigner un ou deux délégués syndicaux – puis la CFTC, qui ne peut pas en désigner. La répartition des élus est suivante : 8 élus pour la CGT – ramenés à 6 après une annulation partielle par le Tribunal – 4 élus pour FO, 2 élus pour la CFDT, 1 élu pour la CFTC et 1 élu pour la CGC.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

L'année 2025 a été particulièrement animée pour Jean Cotxet et ses équipes.

Un forum a été organisé le 17 juin sur la juste mesure en protection de l'enfance, en présence de 300 salariés de Jean Cotxet et de partenaires.

La ville de Paris a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour le déploiement de l'accompagnement de l'accueil des enfants protégés par des tiers (200 parrainages, 50 accueils durables et bénévoles, 50 tiers dignes de confiance). La candidature de Jean Cotxet a été classée deuxième.

En fin d'année 2025, un événement, survenu quelques mois plus tôt au foyer éducatif Jenner, a donné lieu à une large médiatisation et à une inspection de la ville de Paris, mobilisant largement les équipes de l'établissement et la direction générale, et qui se poursuit en 2026.

Concernant les établissements, 2025 a été marquée par les évolutions significatives suivantes :

- les trois services ADOPHÉ de Jean Cotxet sont concernés par la nécessité de faire évoluer leurs autorisations afin de les mettre en conformité avec la décision de la Cour de Cassation qui considère les placements à domicile comme des AEMO renforcées. La situation est plus simple en Seine-Saint-De-

nis où la fondation possède déjà une autorisation d'AEMO. Dans le Val-de-Marne, un appel à projet est annoncé alors que dans les Yvelines, le véhicule pour faire cette transformation n'est pas encore choisi ;

- la nouvelle maison Les Bambins à Franconville a ouvert en 2025 accueillant 10 tout-petits âgés de 3 à 6 ans, dans le Val d'Oise. Son inauguration s'est tenue le 18 juin en présence de Marie-Christine Cavecchi, Présidente du conseil départemental du Val d'Oise ;
- les travaux de réhabilitation des 7^{ème} et 8^{ème} étages à la Maison du Sacré-Cœur à Paris 18^{ème} ont été achevés en 2025, mais leur occupation a été différée, le temps de finaliser les conditions de sécurité ;
- le choix a été fait de scinder le Dispositif d'Accompagnements Educatifs de Seine-Saint-Denis, avec pour objectif de rapprocher les équipes de direction des équipes éducatives et administratives. Le DAE 93 a donc laissé place à deux pôles : l'un regroupant les structures d'hébergement - ASSD et ADOPHÉ 93 – et l'autre les services de milieu ouvert - AEMO, AEMO intensive, Réparation pénale et Investigation éducative, chacun disposant désormais d'une direction distincte ;



PRÉSENTATION GÉNÉRALE



- la perspective d'une réhabilitation du foyer éducatif Jenner a également été ralentie par le refus du permis de construire, nécessitant un nouveau dépôt ;
- l'inauguration du SAS 92 à Asnières-sur-Seine a été organisée, un an après son ouverture, en présence d'Alice le Moal, Conseillère départementale des Hauts-de-Seine chargée de l'ASE ;
- un permis de construire d'extension de la MECS Fratries du Perreux-sur-Marne a été obtenu en avril. L'accord financier du département reste à recueillir.

Dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité, de nombreuses avancées ont été enregistrées en 2025 :

- 2 projets d'établissements ont été validés par le conseil d'administration : foyer éducatif Amandiers-Belleville et Accueils de Seine-Saint-Denis ;
- les évaluations des établissements se sont poursuivies et ont concerné 9 établissements : Foyer éducatif Jenner, SAJE Sud-Est parisien, SAF 75, Maison du Sacré-Cœur, foyer éducatif Amandiers-Belleville, foyer éducatif Ourcq, ASSD, ADOPHÉ 93 et foyer éducatif de Thiais ;
- les inspections des autorités de tarification se sont accélérées, donnant lieu à des plans d'amélioration qui nécessitent un suivi rigoureux.

L'enjeu de moderniser la Fondation a largement mobilisé ses équipes en 2025 et notamment celles du siège social, avec :

- le démarrage du déploiement du logiciel IMAGO pour la gestion du Dossier de l'Usager Informatisé, projet porté avec l'AVEJ et financé par l'ARS Ile-de-France ;

- la poursuite du déploiement du logiciel de gestion des temps FOCAT, à un rythme ralenti ;
- le démarrage d'un audit de notre système d'information et de notre organisation à ce sujet, effectué par la société Wavestone via une mission de mécénat de compétence.

Le partenariat avec l'AVEJ a été riche en 2025 avec plusieurs projets communs :

- le chantier sur le choix du DUI a donné lieu à de nombreuses séances de travail en commun ;
- le programme de prévention des addictions, mené avec l'AVEJ, la Sauvegarde des Yvelines et Addictions France, s'est poursuivi ;
- les offres d'emploi de chacune des deux entités ont été diffusées dans l'autre, afin d'encourager la mobilité des salariés ;
- l'expérimentation d'un chargé de recrutement commun à l'AVEJ et Jean Cotxet en Seine-Saint-Denis a cessé en 2025, compte tenu de résultats mitigés dans un contexte de postes vacants toujours élevés.

DU CÔTÉ DES DIRECTEURS DE LA FONDATION



Après une période de stabilité en 2024, plusieurs mouvements sont intervenus au sein de l'équipe de directeurs. Camille Degand a quitté la direction du DAE 93 en fin d'année ; début 2026, Fatou Diagne lui a succédé à la direction des services de milieu ouvert et Gaëlle Saliou a été promue à la direction du pôle hébergement. Corinne Marchand a rejoint les Yvelines en tant que Directrice adjointe du foyer éducatif de Neauphle-le-Château, du service de visites médiatisées la Parent'aise et des services ADOPHÉ 78 et SSAA 78. La direction des SAJE a été confiée à Julie Carpentier.



Plusieurs directions temporaires ont été mises en place dans l'attente de la reprise des directeurs titulaires des postes : Anne-Sophie Buisset au Foyer éducatif Amandiers-Belleville, Anne-Yvonne Sovrano au foyer éducatif Jenner et Ghislain Genet aux foyers éducatifs La Varenne-Saint-Hilaire et Saint-Maur-des-Fossés.

Au sein de la Direction générale, Ludvine Bret, nouvelle Directrice pédagogique, a pris la suite de Mohand Hamidouche, parti en retraite à l'été 2025 après avoir occupé de nombreux postes à la Fondation, durant 32 ans : éducateur, chef de service éducatif, directeur adjoint, directeur de la Maison du Sacré-Cœur puis Directeur pédagogique. Son pot de départ a eu lieu le mercredi 17 septembre à la Maison du Sacré-Cœur et s'est déroulé dans un climat rempli d'émotion.

PERSPECTIVES 2026

L'année 2026 sera consacrée à l'aboutissement des projets suivants :

- la signature d'une nouvelle convention de partenariat avec l'AVEJ ;
- le projet de reconstruction du site du 77 rue de la Croix-Nivert pour pouvoir accueillir à nouveau le SAHP temporairement délocalisé, avec une récente avancée : au mois

de décembre 2025, l'Etat a vendu le bien à la ville de Paris, qui l'a immédiatement donné en bail à Seqens, bailleur social ;

- l'ouverture des 7^{ème} et 8^{ème} étages de la Maison du Sacré-Cœur ;
- l'obtention des autorisations pour le projet de réhabilitation du foyer éducatif Jenner ;
- le regroupement éventuel des SAJE 13 et 14 dans des nouveaux locaux ;
- l'obtention de l'accord du département du Val-de-Marne pour l'extension des locaux de la MECS Fratries ;
- la transformation des autorisations de placement à domicile (dénommé ADOPHÉ à Jean Cotxet) afin de prendre en compte l'arrêt de la Cour de Cassation enjoignant à les transformer en AEMO renforcée ;
- la poursuite des évaluations dans le cadre du référentiel HAS ;
- la validation d'un certain nombre de projets d'établissements et services ;
- la finalisation du déploiement du Dossier de l'Usager Informatisé ;
- l'écriture du projet pour les 5 ans à venir de la Fondation ;
- l'adhésion à la coopérative ETTIC afin d'avancer sur le projet d'externaliser une partie des contrats à durée déterminée ;
- et la poursuite du chantier prioritaire autour du recrutement et la fidélisation des salariés, en particulier des éducateurs et des assistants familiaux.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

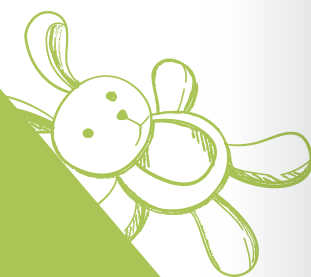
CONCLUSION

L'année 2025 est venue confirmer une nouvelle fois l'enjeu capital du chantier recrutement fidélisation. La complexité de l'accompagnement des jeunes nécessite une expertise particulière, que les jeunes professionnels qui nous rejoignent mettent du temps à acquérir, par transmission et formation interne. En dépit de la prise de conscience des pouvoirs publics des forts enjeux autour de la protection de l'enfance, les difficultés récentes à faire financer des mesures indispensables comme le Ségur pour Tous montrent une nouvelle fois qu'aller des paroles vers les actes est particulièrement difficile, dans le contexte actuel de rareté des financements publics.

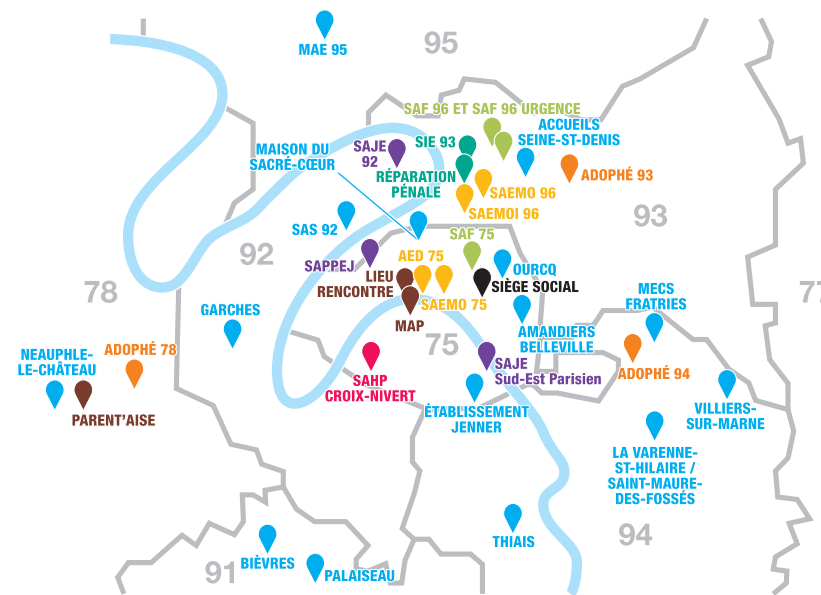
Les équipes de Jean Cotxet sont restées mobilisées tout au long de l'année 2025 auprès des enfants : qu'elles en soient remerciées. Elles ont été appuyées par tous les partenaires qui nous entourent et contribuent, chacun à sa place, à étayer le parcours de chaque jeune : Aide sociale à l'enfance, Juges des enfants, écoles, acteurs du soin, bénévoles d'Impactes et de Chapitre 2 notamment.

Pour 2026, l'enjeu sera d'écrire le projet de la toute nouvelle Fondation, à la suite du projet associatif 2021-2025, en confirmant les axes toujours d'actualité et en dessinant de nouveaux, afin de prendre en compte les besoins actuels des enfants et leurs familles, ainsi que l'évolution de l'environnement. L'objectif est de moderniser Jean Cotxet tout en conservant son ADN.

Lucas Pairaud, Directeur Général



→ LES SECTEURS D'ACTIVITÉ ET LES MODES D'INTERVENTION



FOYERS ÉDUCATIFS (MECS) • ACCUEIL D'URGENCE • ACCUEIL FAMILIAL
MILIEU OUVERT • ACCUEIL DE JOUR • MÉDIATION FAMILIALE
ADOPHÉ • INVESTIGATION ÉDUCATIVE ET RÉPARATION PÉNALE

La Fondation Jean Cotxet intervient exclusivement dans le champ de la protection de l'enfance, qui constitue son cœur de métier. Les secteurs d'activité dans lesquels exercent ses 36 établissements et services (hors Siège social) – tous situés en Ile-de-France – sont les suivants.

LES FOYERS ÉDUCATIFS (MECS)

Les foyers éducatifs accueillent en internat des jeunes (enfants, adolescents et jeunes majeurs) confiés par les Juges pour Enfants ou par l'Aide Sociale à l'Enfance, le plus souvent pour les protéger d'un contexte familial physiquement ou moralement dangereux. La Fondation gère 15 établissements :

- Foyer éducatif Jean Cotxet - Ourcq
- Foyer éducatif Jenner
- Foyer éducatif Amandiers-Belleville
- Maison du Sacré-Cœur
- Foyer éducatif de Neauphle-le-Château
- Foyer éducatif de Bièvres
- Foyer éducatif de Palaiseau
- Foyer de Garches
- Service Appartements et Studios (mineurs et majeurs) du 92 – SAS 92
- Accueils de Seine-Saint-Denis - ASSD
- Foyers éducatifs La Varenne-Saint-Hilaire - Saint-Maur-des-Fossés
- Villa Préaut – Villiers-sur-Marne
- MECS Fratries
- Foyer éducatif de Thiais
- Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise – MAE 95

PRÉSENTATION GÉNÉRALE



L'ACCUEIL D'URGENCE

Un service d'accueil et d'hébergement provisoire reçoit pendant une durée limitée à 10 semaines des jeunes âgés de 13 à 18 ans, confrontés à des difficultés individuelles ou familiales. Interpellés sur la voie publique, ils sont orientés par le Parquet des mineurs, les Juges pour Enfants et les services de l'ASE. Le service propose aux adolescents un abri sécurisé et une protection immédiate, une attention et une écoute dans un cadre bienveillant. En concertation avec les autorités et les services, les adolescents et leur famille, une première évaluation est établie et une orientation proposée.

- SAHP Croix-Nivert

L'ACCUEIL FAMILIAL

Les services d'accueil familial prennent en charge, sur le mode spécifique d'hébergement en accueil familial, des enfants, adolescents et jeunes adultes confiés pour leur protection par décision des Juges pour Enfants et des services départementaux de l'Aide Sociale à l'Enfance. Les jeunes vivent au domicile des assistants familiaux qui, avec les membres de leur famille, constituent la famille d'accueil et qui leur assurent un accueil permanent continu. Les assistants familiaux font partie des équipes pluriprofessionnelles chargées de l'accompagnement global des jeunes, de la construction et de l'évaluation des projets individualisés et du soutien des relations de chaque mineur confié avec sa propre famille.

3 services d'accueil familial sont gérés par la Fondation, dont 1 dédié à l'accueil d'urgence :

- Service d'Accueil Familial de Paris – SAF 75
- Service d'Accueil Familial de Saint-Denis – SAF 93
- Service d'Accueil Familial Urgence de Saint-Denis – SAF 93 Urgence Petite enfance

LE MILIEU OUVERT

Mandatée par des services administratifs (AED) ou par le Juge pour Enfants (AEMO - AEMOI), la Fondation apporte un soutien matériel, éducatif ou psychologique à des mineurs et à leurs familles, confrontés à des difficultés personnelles et sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre. Ces actions sont assurées par 4 services :

- AEMO 75
- AED 75
- AEMO 93
- AEMO Intensive 93



L'ACCUEIL DE JOUR

Ces services accueillent des jeunes confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance, à la limite de la rupture scolaire, familiale et sociale, sur le temps scolaire et périscolaire, permettant de les maintenir dans le circuit scolaire et dans leur cadre de vie familial, tout en soutenant la relation parent-enfant. Valorisation des capacités individuelles et réamorçage des apprentissages s'articulent entre des temps individuels et collectifs, en liaison pour le SAPPEJ avec l'Education nationale et le secteur de la Pédiopsychiatrie. La Fondation gère 4 services d'accueil de jour :

- SAJE 11-12
- SAJE 13-14
- SAPPEJ
- SAJE 92

ADOPHÉ

Les 3 services ADOPHÉ permettent la mise en œuvre de mesures de maintien du jeune à domicile, avec possibilité d'un repli en foyer en cas de crise au domicile. Ils développent un projet visant la mise en œuvre d'actions spécifiques pour les parents, afin de les soutenir dans leur fonction et des actions spécifiques pour les jeunes.

- ADOPHÉ 78
- ADOPHÉ 93
- ADOPHÉ 94

LA MEDIATION FAMILIALE

2 lieux-rencontre permettent aux enfants dont les parents sont séparés de rencontrer, dans un espace collectif sécurisé, le parent disposant d'un droit de visite limité. Les conjoints séparés ne se rencontrent pas, permettant d'éviter de faire ressurgir d'anciens conflits devant les enfants. Les psychologues présents accueillent et accompagnent les familles.

1 service expérimente des MAP – Mesure d'accompagnement protégé – lorsque l'exer-

cice du droit de visite du parent non hébergeant a été repéré comme un moment clé du passage à l'acte du conjoint violent. La mesure vise à protéger le parent victime en évitant la commission de nouvelles violences dans le cadre des droits de visite de l'ex-conjoint ; protéger l'enfant susceptible d'être exposé à ces violences à l'occasion de sa remise à l'autre parent ; éviter à l'ex-conjoint la répétition des violences conjugales ; offrir un espace de parole à l'enfant et garantir l'effectivité du droit de visite.

1 service exerce des visites médiatisées sur saisine des Juges pour Enfants lorsqu'une tierce personne est nécessaire pour établir ou rétablir le lien parents-enfants lors de situations familiales très détériorées.

- Lieux-Rencontre (Lancry et Clichy)
- MAP – Mesure d'Accompagnement Protégé
- La Parent'aise – services de visites médiatisées

L'INVESTIGATION ÉDUCATIVE ET LA RÉPARATION PÉNALE

1 SIE met en œuvre des MJIE civiles ou pénales, pour des situations déjà connues des services sociaux et qui présentent une particulière complexité. L'objectif est de recueillir des éléments sur la personnalité du mineur, sa situation familiale et sociale, sur le sens des actes qu'il pose ou subit. La mesure doit s'attacher également à l'évaluation et à l'appréciation de l'exercice de l'autorité parentale et de ses effets vis-à-vis du développement du mineur.

Les mesures de Réparation pénale sont confiées par le Parquet ou les Juges pour Enfants suite à des infractions commises par des jeunes, pour leur permettre de prendre conscience de la gravité des actes commis, les amener à «réparer» et éviter la récidive.

- SIE 93
- Réparation Pénale



LES JEUNES ACCOMPAGNÉS

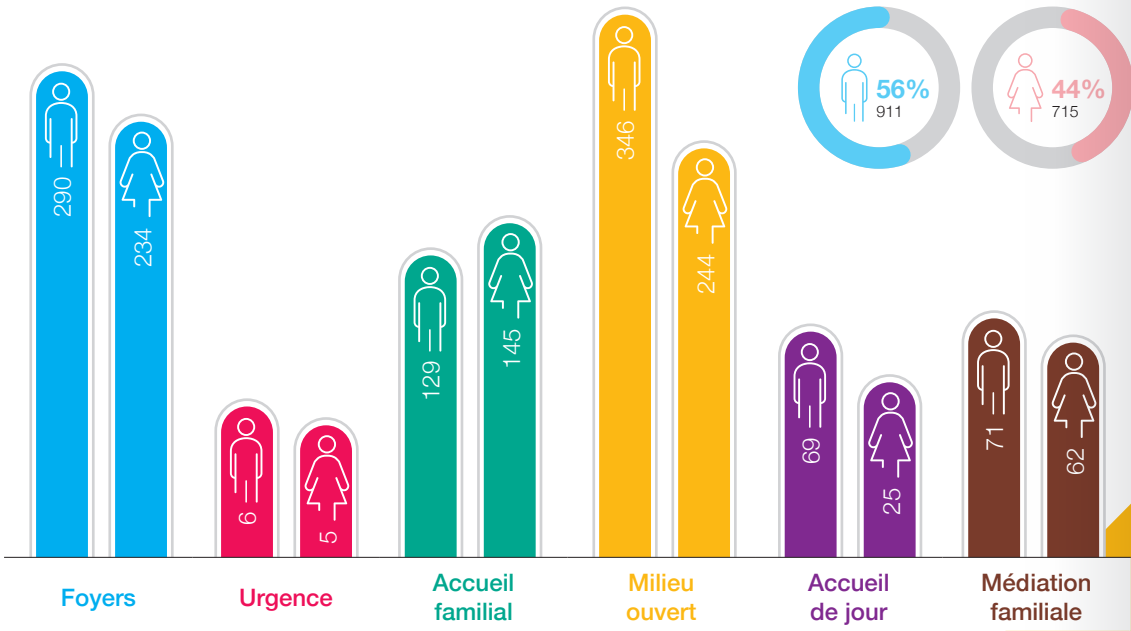
➔ PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les termes «Présents» et «Sortants» signifient respectivement «Présents au 31/12/2025» et «Sortants dans l'année 2025».

ENTRÉES ET SORTIES DES JEUNES

	Foyers	Urgence	Accueil familial	Milieu ouvert*	Accueil de jour	Médiation familiale	TOTAL
PRÉSENTS 2025	524	11	274	590	94	133	1 626
SORTANTS 2025	196	299	78	356	47	106	1 082
PRÉSENTS 2024	515	11	282	544	89	107	1 548
SORTANTS 2024	205	458	78	284	59	107	1 191
PRÉSENTS 2023	507	10	293	551	91	113	1 565
SORTANTS 2023	186	715	77	350	50	58	1 436

RÉPARTITION PAR SEXE DES ENFANTS PRÉSENTS EN 2025



JEUNES SUIVIS EN RÉPARATION PÉNALE ET EN INVESTIGATION ÉDUCATIVE

RÉPARATION PÉNALE			
Années	TOTAL	Garçons	Filles
2023	498	455	43
2024	460	419	41
2025	651	598	53

INVESTIGATION ÉDUCATIVE			
Années	TOTAL	Garçons	Filles
2023	526	293	233
2024	570	292	278
2025	404	215	189

JEUNES SUIVIS EN ADOPHÉ

ADOPHÉ 93			
Années	TOTAL	Garçons	Filles
2023	87	60	27
2024	86	43	43
2025	71	38	33

ADOPHÉ 94			
Années	TOTAL	Garçons	Filles
2023	99	54	45
2024	71	39	32
2025	61	38	23

ADOPHÉ 78			
Année	TOTAL	Garçons	Filles
2025	55	25	30

Ouverture en 09/2024



LES JEUNES ACCOMPAGNÉS

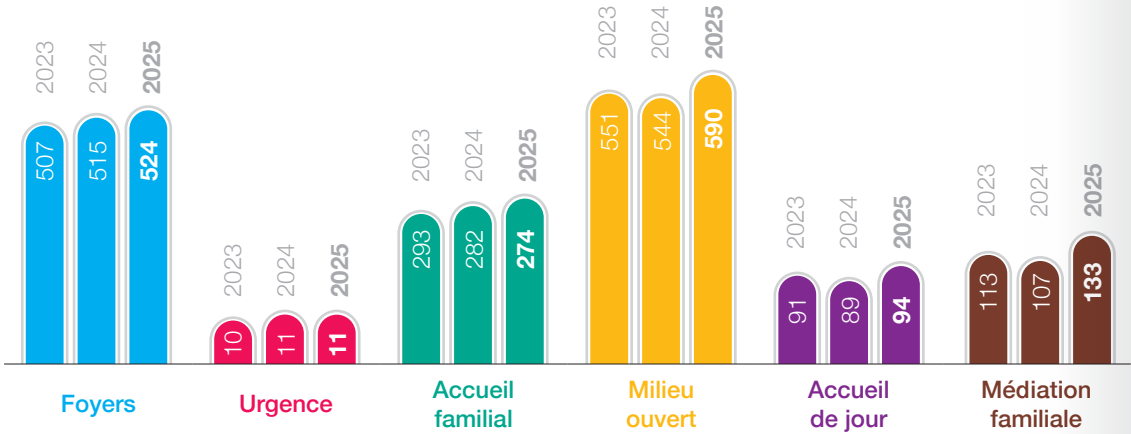
MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA)

Au 31/12/25, 55 jeunes Mineurs Non Accompagnés étaient accueillis dans l'ensemble de nos établissements et services.

Foyers	Urgence	Accueil familial	Milieu ouvert	Accueil de jour	Médiation familiale	TOTAL
44	5	6	-	-	-	55

LES JEUNES PRÉSENTS AU 31/12/25

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



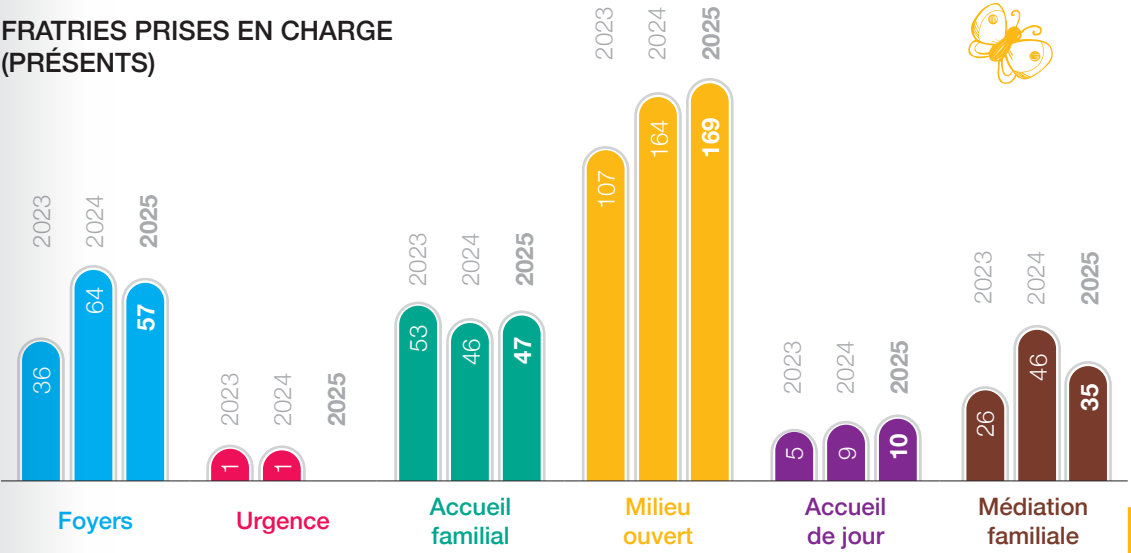
ÂGE DES ENFANTS ACCUEILLIS EN 2025

	Foyers	Urgence	Accueil familial	Milieu ouvert	Accueil de jour	Médiation familiale	TOTAL
< 3 ans	1	-	25	10	-	1	37
> 3 et < 6 ans	12	-	30	60	4	21	127
> 6 et < 10 ans	57	-	54	141	29	44	325
> 10 et < 13 ans	74	-	52	142	24	37	329
> 13 et < 16 ans	113	5	48	142	25	24	357
> 16 et < 18 ans	127	6	30	87	12	6	268
> 18 ans	140	-	35	8	-	-	183
TOTAL	524	11	274	590	94	133	1 626

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE (PRÉSENTS)

	Foyers	Urgence	Accueil familial	Milieu ouvert*	Accueil de jour	Médiation familiale	TOTAL
75 - Paris	199	10	99	370	79	61	818
77 - Seine et Marne	-	1	-	-	-	-	1
78 - Yvelines	35	-	2	3	-	72	112
91 - Essonne	35	-	3	3	-	-	41
92 - Hauts-de-Seine	45	-	27	-	15	-	87
93 - Seine-Saint-Denis	45	-	126	204	-	-	375
94 - Val-de-Marne	117	-	13	3	-	-	133
95 - Val d'Oise	48	-	1	4	-	-	53
Autres	-	-	3	3	-	-	6
TOTAL	524	11	274	590	94	133	1 626

FRATRIES PRISES EN CHARGE (PRÉSENTS)



LES JEUNES ACCOMPAGNÉS

CADRE DE LA PRISE EN CHARGE EN HÉBERGEMENT (PRÉSENTS)

	Foyers	Urgence	Accueil familial	TOTAL
Art. 375 Code civil décision judiciaire	222	0	1	223
Art. 375 Code civil placement ASE	205	7	220	432
Art. L222-1 et 2 CASF Aide à domicile	2	0	0	2
Art. 222-2 alinéa 4 CASF Aide à domicile Jeune Majeur	0	0	7	7
Art. 390 Code civil Tutelle	0	0	0	0
Art. 377 Code civil Délégation d'Autorité Parentale	3	0	4	7
Art. 350 Code civil Pupille / Abandon	3	0	13	16
CJPM	0	0	0	0
Art. 222-5 CASF adm. majeur	89	4	29	122
TOTAL	524	11	274	809

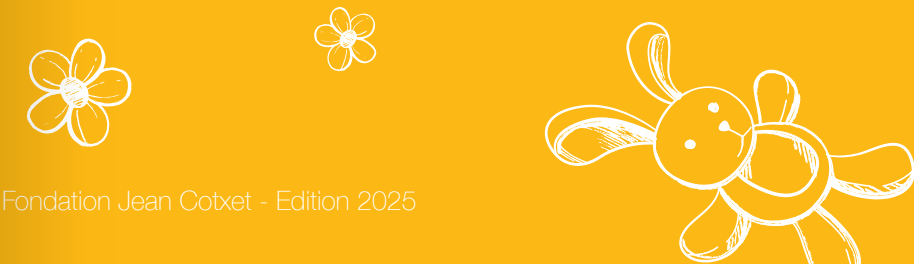
CADRE DE LA PRISE EN CHARGE EN MILIEU OUVERT (PRÉSENTS)

	Milieu Ouvert				TOTAL
	AEMO 75	AED 75	AEMO 93	AEMO Int. 93	
CJPM (ex ordonnance 1945)	-	-	-	-	-
AEMO	210	-	173	-	383
AEMO Intensive	-	-	-	31	31
AED	-	173	3	-	176
TOTAL PAR SERVICE	210	173	176	31	590
TOTAL PAR SECTEUR	590				



CADRE DE LA PRISE EN CHARGE EN ACCUEIL DE JOUR ET MÉDIATION FAMILIALE (PRÉSENTS)

	Accueil de jour			Médiation familiale		TOTAL
	SAJE 75	SAPPEJ	SAJE 92	Lieu Rencontre	Parent'aïse	
Article 375 Code civil - décision judiciaire	34	-	-	-	72	106
Article 375 Code civil - placement ASE	24	21	-	-	-	45
Droit de visite	-	-	-	61	-	61
Article 222-3 CASF	-	-	15	-	-	15
TOTAL PAR SERVICE	58	21	15	61	72	227
TOTAL PAR SECTEUR	94			133		

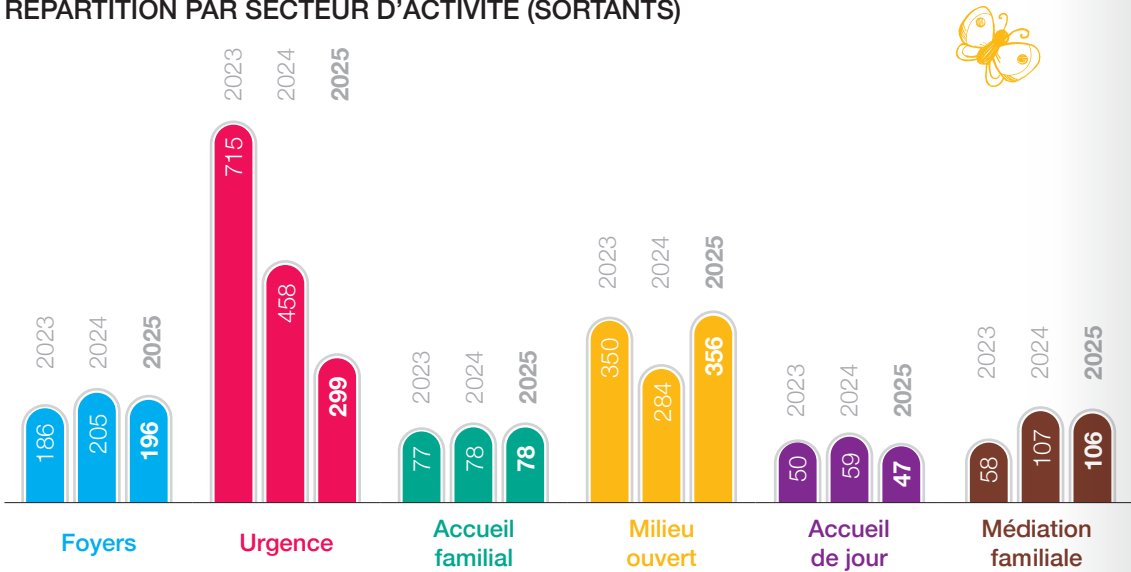


LES JEUNES ACCOMPAGNÉS

→ LES JEUNES SORTANTS EN 2025



RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (SORTANTS)



ÂGE DES ENFANTS (SORTANTS)

	Foyers	Urgence	Accueil familial	Milieu ouvert	Accueil de jour	Médiation familiale	TOTAL
< 3 ans	-	-	22	11	-	2	35
> 3 et < 6 ans	2	-	7	29	1	12	51
> 6 et < 10 ans	10	-	4	74	12	24	124
> 10 et < 13 ans	18	7	2	58	10	18	113
> 13 et < 16 ans	34	160	14	78	12	31	329
> 16 et < 18 ans	49	132	4	56	9	15	265
> 18 ans	83	-	25	50	3	4	165
TOTAL	196	299	78	356	47	106	1 082

MOTIFS D'ARRÊT DE LA PRISE EN CHARGE EN 2025

	Foyers	Accueil familial	Milieu ouvert	Accueil de jour	Médiation familiale	TOTAL
Adoption	-	5	-	-	-	5
Fugue sans retour	2	-	-	-	1	3
Hospitalisation	-	-	-	-	-	-
Prison	3	-	-	2	-	5
Décès	-	-	-	-	-	-
Arrêt à l'initiative de l'ASE	65	39	-	9	-	113
Arrêt à l'initiative du magistrat	39	10	150	9	50	258
Arrêt à l'initiative de l'usager (Jeune Majeur)	24	7	1	-	4	36
Arrêt à l'initiative de la famille	2	-	44	5	18	69
Arrêt à l'initiative de l'établissement	25	9	147	15	26	222
Autres (réorientation, CJM...)	36	8	14	7	7	72
TOTAL	196	78	356	47	106	783
Dont jeunes majeurs	83	25	37	3	4	152

ORIENTATION SOCIALE (SORTANTS)

	Foyers	Accueil familial	Milieu ouvert	TOTAL
Retour famille	62	15	286	363
Autonomie	36	12	1	49
Vers placement	48	39	40	127
AEMO / AED / accueil modulable	3	-	21	24
Maternité/foyer maternel	3	-	1	4
Hospitalisation	1	-	-	1
Inconnue	7	-	-	7
Autres	36	12	7	55
TOTAL	196	78	356	630
Dont jeunes majeurs	83	25	37	145

LES JEUNES ACCOMPAGNÉS

ORIENTATION EMPLOI-SCOLARITÉ (SORTANTS)

	Foyers	Accueil familial	Milieu ouvert	TOTAL
Emploi	22	8	1	31
Recherche d'emploi	11	3	12	26
Poursuite d'études	127	38	307	472
Inconnus/Autres	36	29	36	101
TOTAL	196	78	356	630
Dont jeunes majeurs	83	25	37	145

DURÉE MOYENNE DES SÉJOURS / PRISES EN CHARGE (SORTANTS)

	Foyers		Accueil familial		Milieu ouvert		Accueil de jour		Médiation familiale	
	2025	Moyenne*	2025	Moyenne*	2025	Moyenne*	2025	Moyenne*	2025	Moyenne*
Durée moyenne séjours	29	25	93	73	26	25	18	17	14	17
Séjour le plus long	168	172	222	228	96	109	39	31	88	41

* moyenne années 2022, 2023 et 2024



LE PERSONNEL

→ SALARIÉS

Au 31 décembre 2025, la Fondation employait 1 037 salariés, répartis en 6 catégories : encadrement (86), personnel administratif (98), personnel éducatif (474), services généraux (124), médical et paramédical (62) et assistants familiaux (193).

Personnel	Effectif total au 31/12/2025	Hommes	%	Femmes	%
Encadrement	86	30	35	56	65
Personnel administratif	98	13	13	85	87
Personnel éducatif	474	165	35	309	65
Services généraux	124	40	32	84	68
Médical/paramédical	62	11	18	51	82
Assistants familiaux	193	9	5	184	95
TOTAL	1 037	268	26	769	74

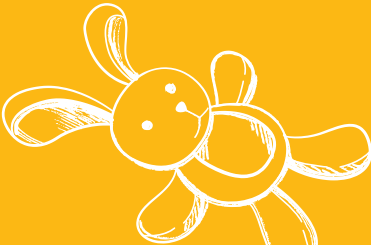
Le personnel de la Fondation est composé à 74% de femmes, notamment en raison du nombre conséquent d'assistantes familiales. L'encadrement – à savoir directeurs, directeurs adjoints et chefs de service éducatif, technique et administratif – comprend 65% de femmes. Il est à noter que la répartition du personnel éducatif, marquée par la féminisation de cette catégorie de personnel, est toutefois de 35% d'hommes pour 65% de femmes.

RÉPARTITION HOMMES / FEMMES DES EMPLOIS ÉDUCATIFS

2022		2023		2024		2025	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
43%	57%	41%	59%	37%	63%	35%	65%

Depuis 2007, les effets de la forte féminisation antérieure des métiers, notamment dans le secteur social, se sont amoindris et davantage d'hommes ont progressivement composé le personnel de cette catégorie à la Fondation. Ces dernières années, la présence d'hommes était stabilisée autour de 40%, on constate néanmoins une baisse depuis 2024.

La Fondation Jean Cotxet répond à l'obligation de publication de l'index de l'égalité professionnelle (www.jean-cotxet.fr) et a obtenu une note de 96/100 au titre de l'exercice 2025.



LE PERSONNEL

PYRAMIDE DES ÂGES

Personnel	-25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	+ 65 ans	TOTAL
Encadrement	1	7	23	32	15	8	0	86
Personnel administratif	5	15	17	23	21	15	2	98
Personnel éducatif	51	167	110	85	36	15	10	474
Services généraux	4	17	21	32	24	24	2	124
Médical/paramédical	1	20	14	10	4	5	8	62
Assistants familiaux	0	3	15	55	38	50	32	193
TOTAL	62	229	200	237	138	117	54	1 037

Le nombre de salariés de plus de 55 ans représente 30% de l'effectif : pour prendre en compte cette situation, une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences est mise en place. La catégorie professionnelle la plus concernée depuis de nombreuses années est celle des assistants familiaux. Pour la première fois en 2020, la moitié des assistants familiaux avait plus de 55 ans. Dès 2021 cette proportion a avoisiné 60%, et les dépasse depuis 2023. Malgré les actions mises en œuvre pour y remédier, la Fondation fait face à d'importants problèmes de recrutement dans cette profession, comme l'ensemble des associations et conseils départementaux. Plus largement, de réelles difficultés sont rencontrées depuis plusieurs années pour recruter des personnels éducatifs diplômés. C'est la raison pour laquelle décision a été prise de maintenir le chantier prioritaire de recrutement et de fidélisation, entrepris dès 2021.

Le personnel âgé de moins de 35 ans représente quant à lui plus du quart des effectifs et ce depuis plusieurs dizaines d'années. Historiquement, c'est le personnel éducatif qui est le plus jeune ; cette année encore, il compte pour 75% de l'effectif global âgé de moins de 35 ans.

L'ancienneté des personnels est un indicateur précieux pour garantir l'équilibre nécessaire entre les anciens, porteurs et garants de la culture de la Fondation et de ses savoir-faire, et les nouveaux, qui apportent des compétences nouvelles et des capacités d'évolution. Elle permet également de mesurer le capital fidélisation. En 2025, 50% des salariés faisaient partie de l'effectif depuis plus de 5 ans et près d'un tiers depuis plus de 10 ans. La Fondation a la volonté de poursuivre sa mobilisation en termes de fidélisation de ses salariés : cette thématique cruciale fait toujours partie des chantiers prioritaires en 2025.



ANCIENNETÉ

Personnel	- 1 an	1 à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 19 ans	20 à 24 ans	+ 25 ans
Encadrement	14	27	18	11	7	9
Personnel administratif	23	23	18	23	4	7
Personnel éducatif	94	175	91	80	17	17
Services généraux	16	45	28	22	8	5
Médical/paramédical	13	25	8	6	8	2
Assistants familiaux	18	37	36	76	17	9
TOTAL	178	332	199	218	61	49

L'absentéisme est un indicateur qui nécessite un examen attentif. A la Fondation, les jours d'absence (tous motifs confondus) ont augmenté de 4 486 jours en 2025 par rapport à 2024 soit +13,7% pour un effectif assez stable. L'absentéisme se caractérise notamment par :

- le nombre de journées pour **maladie** est en forte hausse par rapport à 2024 : +2 254 (nombre total supérieur à 10 000 depuis 2014), soit +16% ;
- cette année encore, une augmentation importante des absences pour **accident du travail** est constatée : +1 004 jours par rapport à 2024 soit plus de 15% ;
- le nombre de journées pour **maladie enfants** continue à baisser, après un pic de 341 jours en 2023 ;
- les **congés maternité**, en baisse depuis plusieurs années sur le plan national et au sein de la Fondation, enregistrent encore une baisse en 2025 ;
- les **congés paternité** se stabilisent autour de 300 jours par an.

ABSENTÉISME (en jours)

Types	2022	2023	2024	2025
Congés maladie	15 377	13 754	14 029	16 283
Congés longue maladie	7 861	9 500	9 392	10 761
Congés maladie enfants	243	341	267	230
Congés accident du travail	5 053	5 528	6 348	7 352
Maternité	2 647	2 584	2 317	2 249
Paternité	319	223	330	294
Total	31 501	31 930	32 683	37 169



LE PERSONNEL

→ CONTRATS EN ALTERNANCE

En 2025, 71 apprentis ont été formés, dont 65 étaient des travailleurs sociaux et 6 intervenaient en filière administrative. 19 apprentis ont présenté leur diplôme et 18 l'ont obtenu. En 2026, 10 apprentis passeront leurs examens.

Depuis des années, l'engagement pour les formations du secteur est au centre des préoccupations de la Fondation. La participation au Master Enfance et Famille à l'Université Paris Nanterre et depuis plus de 10 ans, aux Conseils d'Administration de l'IRTS PARMENTIER et de l'UNAFORIS, en témoignent. Ces décisions démontrent la volonté de prendre part dans la formation des acteurs du secteur.



→ STAGIAIRES

La Fondation a poursuivi sa politique d'accueil en recevant au cours de l'année 2025, 79 stagiaires – dont 46 gratifiés – originaires d'une vingtaine de centres de formation. Elle confirme ainsi sa position d'acteur de la formation, pour transmettre ses savoir-faire et savoir-être afin que les futurs professionnels disposent des compétences nécessaires pour accompagner au mieux les jeunes.

Reste à déplorer le nombre important de candidatures auxquelles il n'a pas été possible de donner une suite favorable par manque de possibilité d'accompagnement dans les structures ou de budget autorisé pour les gratifications. La Fondation peut recevoir jusqu'à une centaine de demandes de stage par mois et doit à regret en refuser la grande majorité, sachant que les étudiants ne pourront pas valider leur formation s'ils n'ont pas trouvé de structure d'accueil pour leurs stages dits « longs », participant à la formation indispensable des professionnels du secteur social.

Les réunions regroupant les stagiaires, toujours riches et intéressantes pour les participants, ont pu avoir lieu en 2025. C'est l'occasion de leur présenter la Fondation dans son ensemble et de leur proposer un lieu d'échange et de réflexion sur leurs futurs métiers. Par ailleurs, un des bénéfices du travail en commun avec les écoles est la présence de formateurs d'école à ces réunions.

Educateurs Spécialisés	Moniteurs-éducateurs	Educateurs de Jeunes Enfants	Assistants Service Social	Psychologues	Autres formations*	TOTAL
41	6	3	3	3	23	79

*12 filières administratives, 4 stages d'observation 3^{ème} / 2^{nde}, 3 BTS ESF, 2 CAFERUIS, 1 sociologie, 1 mise en situation France Travail

LA FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS

Dans le prolongement de la réforme de la formation professionnelle issue de la loi « Avenir Professionnel » du 5 septembre 2018, la Fondation poursuit activement sa politique de développement des compétences et de professionnalisation des salariés.

Dans un environnement en constante évolution, marqué par la transformation des métiers du secteur, l'évolution des publics accompagnés ainsi que les mutations socio-économiques, elle veille à l'adaptation continue des compétences de ses équipes. Cette démarche contribue à garantir la qualité de l'accompagnement proposé, tout en favorisant le maintien de l'employabilité et la sécurisation des parcours professionnels des salariés.

Les actions de formation inscrites dans les Plans de Développement des Compétences (PDC) 2025 s'inscrivent dans les orientations stratégiques définies par la Direction Générale et déclinées au sein de chaque établissement et service, en tenant compte de leurs spécificités et besoins propres. Elles intègrent également les souhaits d'évolution et de formation exprimés par les salariés dans le cadre des entretiens professionnels et des échanges menés tout au long de l'année.

Dans un souci de transparence, de dialogue social et de participation, cette politique de formation repose sur une concertation régulière avec l'ensemble des acteurs.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE FORMATION

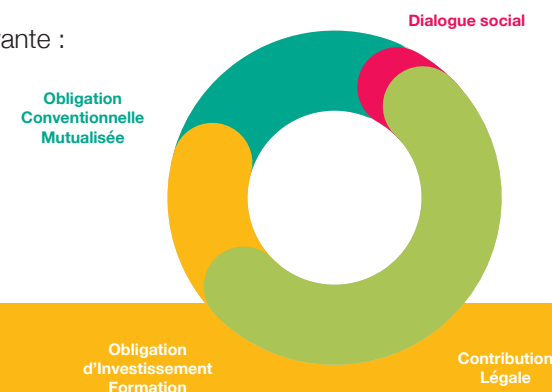
- Professionnalisation des équipes
- Développement des formations collectives et/ou mutualisées, en lien avec les recommandations et attendus de la HAS
- Accompagnement des entretiens professionnels
- Acquisition du socle de connaissances et de compétences professionnelles (Cléa)
- Promotion du recours aux dispositifs de reconversion ou de promotion par alternance (Pro-A)

CONTRIBUTION FORMATION

Sur le plan financier, la contribution au développement de la formation professionnelle continue de la Fondation de l'année 2025 s'élève à 769 978 € (739 022 € en 2024).

Cette contribution se décompose de la manière suivante :

Contribution Formation - année 2025	
Contribution Légale	384 381 €
Obligation Conventionnelle Mutualisée	133 170 €
Obligation d'Investissement Formation	249 814 €
Dialogue social	2 613 €
CONTRIBUTION TOTALE :	769 978 €



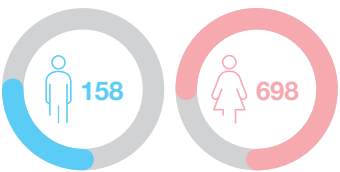
LA FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS

NOMBRE DE FORMATIONS RÉALISÉES

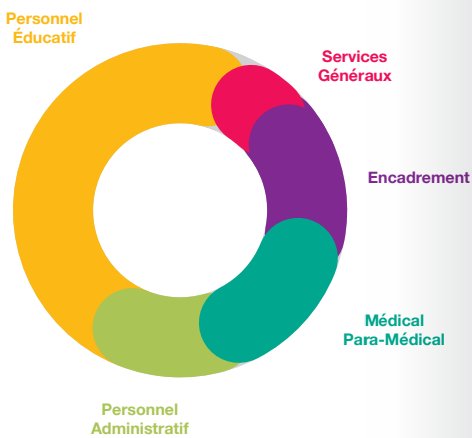
Sur un total de **176** demandes instruites, **112 actions de formation ont été réalisées** contre **125** en 2024.



NOMBRE DE SALARIÉS FORMÉS



Personnel Éducatif	695
Services Généraux	7
Encadrement	54
Médical Para-Médical	49
Personnel Administratif	51
TOTAL	856



COÛT DES FORMATIONS RÉALISÉES

La dépense globale des formations réalisées en 2025 s'élève à **334 245€**.

CPF-TP	101 233 €
PLAN	233 012 €
TOTAL	334 245 €

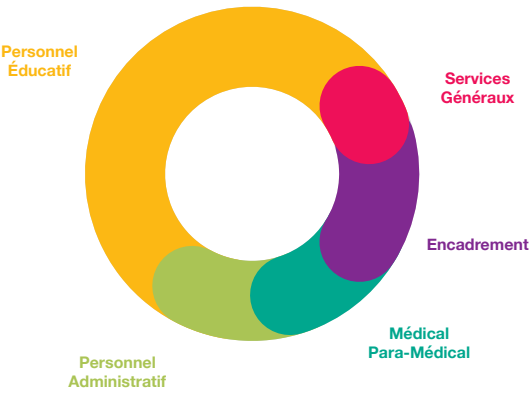
CPF TP : CPF de Transition Professionnelle

Dépense par dispositif



Dépense par catégorie socioprofessionnelle

Personnel Éducatif	256 570 €
Services Généraux	1 602 €
Encadrement	40 831 €
Médical Para-Médical	15 574 €
Personnel Administratif	19 668 €
TOTAL	334 245 €



VOLUME HORAIRE DE FORMATION RÉALISÉ

Au cours de l'année, les formations mises en œuvre ont représenté **11 592 heures de contenus pédagogiques programmés**, dispensés à **856 participants**, pour un total de **12 813 heures de formation théorique**, auxquelles se sont ajoutées **1 775 heures de stage pratique**.

La part la plus significative de cet effort de formation concerne le personnel éducatif, **695 stagiaires de cette catégorie** ont bénéficié d'un volume global de **11 707 heures de formation**, pour un budget de **256 570 €**.

Parmi eux, **283 assistants familiaux** ont été accompagnés dans leur parcours de professionnalisation, totalisant **2 330 heures de formation** pour un budget de **38 808 €**.

FORMATIONS INDIVIDUELLES

Au total, **40 salariés** ont bénéficié d'une formation individuelle en 2025. Ces actions ont représenté **6 033 heures de formation théorique** et ont engendré un coût global de **151 051 €**.

- **Les Services Généraux** représentent la part la plus modeste de l'activité de formation individuelle : **1 maître ouvrier** a bénéficié de **14 heures de formation** pour un coût de **304 €** ;
- **Le personnel Médical para-médical** : **4 psychologues** ont bénéficié de **98 heures de formation** pour un coût de **4 915 €** ;
- **le Personnel Éducatif** est de loin la catégorie la plus formée, tant en nombre (**24 éducateurs**) qu'en volume horaire (**4 616 heures**) et en budget (**109 143 €**) ;
- **le Personnel administratif** : **7 salariés** (agent administratif, secrétaire, comptable...) ont bénéficié de **322 heures de formation** pour un coût de **12 665 €** ;
- **l'Encadrement** : **4 Cheffes de service éducatif** et **1 Directeur adjoint** ont bénéficié de **983 heures de formation** pour un budget de **24 034 €**.



LA FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS



FORMATIONS COLLECTIVES

Nombre et participation

En 2025, l'activité de formation collective a été particulièrement soutenue au sein des établissements : **74** stages collectifs ont été organisés (contre **60** en 2024), totalisant une participation de **816** salariés, contre **526** l'année précédente. Cette dynamique témoigne d'un investissement important dans le développement des compétences des professionnels et dans l'accompagnement des pratiques métiers.

Le traitement des faits inquiétants liés à la prise en charge de l'enfant	240
IMAGO Volet accompagnement	74
Faisant Fonction - Promo 9	29
PSC1 - Prévention et Secours Civiques niveau 1	24
Faisant Fonction - Promo 8	23
Colloque ANPF : Des mots d'enfants... à la parole éducative	22
SST - Sauveteur Secouriste du Travail	21
Ethique et bienveillance	20
L'accueil en urgence en placement familial	20
Faire autorité, penser une juste sanction	20
Mieux appréhender les relations difficiles avec les jeunes	19
Troubles graves du comportement et de la personnalité des enfants et adolescents : mieux comprendre pour mieux accompagner	17
Accompagner la personne autour de l'identification de sa problématique et lui permettre de mobiliser ses ressources avec les outils de la psycho-éducation	17
Penser la fin d'un accompagnement : enjeu de séparation pour tous	16
Accueillir la parole de l'enfant et accompagner l'enfant qui fait des révélations	16
Prévenir la maltraitance, élaborer un environnement bientraitant	14
L'entretien motivationnel : une autre approche dans les situations de la relation d'aide et de changement	14
L'accompagnement éducatif des enfants présentant des traumatismes psychiques en MECS	14
IMAGO Volet administratif	14
PSSM - Premiers Secours en Santé Mentale	13
Accompagnement des enfants en situation de délaissement	13
Les risques professionnels en accueil familial	12
Les événements indésirables graves	12
Animation du quotidien en foyer de l'enfance : le plaisir au cœur de l'accompagnement	11
Pour une coopération managériale et la prévention des conflits	11
Lorsqu'un parent présente des troubles de santé mentale : mieux accompagner la famille, mieux protéger l'enfant	11
Écrits professionnels	11
Rapport au corps, pudeur, hygiène	10
Les enfants troubles : observer, comprendre pour s'ajuster	10
Protection de l'enfance et diversité culturelle	10
HACCP	10
Pack formation incendie + premiers secours	9
Interculturalité et protection de l'enfance	9
Entre négligence et maltraitance : le travail avec les parents en protection de l'enfance	9
Les gestes du quotidien, une médiation à la relation	8
Les XVIIIèmes Assises de la protection de l'enfance	7
FOCAT planning	4
Logiciel CANVA	2

Les formations collectives ont principalement concerné le **personnel éducatif**, qui représente à lui seul 671 participations, soit plus de 80 % de l'ensemble des actions réalisées. Cette forte mobilisation s'explique par la place centrale occupée par ces professionnels dans l'accompagnement quotidien des usagers et par la nécessité d'actualiser régulièrement les pratiques éducatives et sociales.

Parmi les thématiques abordées, les formations liées à l'accompagnement, aux pratiques éducatives et sociales apparaissent comme prioritaires avec 271 participations, confirmant la volonté des établissements de renforcer la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes accueillies. Les congrès et journées d'études ont également mobilisé un nombre important de salariés (259 participations), illustrant une ouverture sur les évolutions du secteur et un intérêt marqué pour le partage d'expériences et de connaissances professionnelles.

Les actions de formation relatives aux techniques d'administration et de gestion (94 participations) ainsi qu'à la prévention et la sécurité (54 participations) traduisent également l'attention portée aux dimensions organisationnelles, réglementaires et sécuritaires des activités des établissements.

L'encadrement et le personnel administratif ont aussi bénéficié d'actions ciblées, notamment dans les domaines du management, de la communication et de la gestion, participant ainsi au renforcement de la coordination des équipes et de l'efficacité organisationnelle.

Enfin, la diversité des thématiques proposées reflète une politique de formation active et adaptée aux besoins des différents métiers. Elle contribue à soutenir la professionnalisation des équipes, l'évolution des pratiques et l'amélioration continue de la qualité de service au bénéfice des personnes accompagnées.



Formation collective : le traitement des faits inquiétants liés à la prise en charge de l'enfant (format mixte présentiel / distanciel)



LA FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS

Durée et coûts

La durée globale de ces formations représente **8 555 heures**, incluant **7 334 heures de contenus pédagogiques**, contre **8 333 heures** l'an dernier.

Le coût total des formations collectives s'élève à **183 194 €**, en légère augmentation par rapport à 2024 (**146 126 €**).

Financement de Fonds Mutualisé de Branche (FMB)

Aucun financement n'a pu être obtenu en 2025, en raison d'une interprétation globalisée par l'OPCO Santé du reliquat des fonds disponibles de l'association, ne permettant pas une attribution individualisée des demandes de prise en charge.

Compte Personnel de Formation (CPF)

Aucune demande de réalisation sur le temps de travail ni de sollicitation d'abondement complémentaire à ce titre (CPF) n'a été formulée par les salariés cette année.

CPF de Transition Professionnelle (CPF-TP)

8 professionnels ont bénéficié d'une autorisation d'absence sur leur temps de travail pour réaliser leur projet de transition professionnelle :

- 4 CAFERUIS ;
- 1 DEME ;
- 1 Master en Psychologie ;
- 1 administrateur d'infrastructures sécurisées ;
- 1 barman.

Nombre d'heures : 3 728 heures / Salaires et charges : 101 233 €

Bilan de compétences

Aucun projet réalisé en 2025

Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE)

2 salariés ont bénéficié d'autorisations d'absence pour 28 heures dans le cadre d'un accompagnement à la VAE « Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé ».

Contrat de professionnalisation

Aucun projet réalisé en 2025

CHIFFRES CLÉS DE LA FORMATION

Thématiques	Nbr Formations	Nbr Participants	Nbr Heures	Coûts réalisés
Accompagnement, pratiques éducatives et sociales	43	324	4 448	101 911 €
Actions professionnalisantes	26	73	6 649	158 614 €
Techniques d'administration et de gestion	19	99	681	26 215 €
Management, communication	3	23	285	9 350 €
Techniques d'hébergement et d'entretien	2	10	140	3 104 €
Congrès, journées d'études	6	271	1 911	26 656 €
Divers : Prévention, sécurité	13	56	474	8 396 €
Total général	112	856	14 588	334 245 €



1ère session de formation au logiciel DUI IMAGO

SIEGE SOCIAL

7, boulevard de Magenta - 75010 Paris
Tél. : 01 45 49 63 80
E-mail : siege@jean-cotxet.fr

Directeur Général : Lucas Pairaud
Directrice Pédagogique et du Développement : Ludivine Bret
Directrice Financière : Cécile Dracius
Directeur des Ressources Humaines : Patrice Bernard
Cheffe de Service Administratif & Communication : Séverine Randolfi
Cheffe du service Paie : Sandrine Laxalt
Cheffe comptable : Julie Durr (depuis le 26/01/26)
Chef de service Formation : Jean-Claude Koussawo
Chef de service juridique : Lyes Hammache
Responsable Qualité : Alexandra Karmann
Cheffe de projet Prévention des addictions : Carine Melesan
Cheffe de projet DUI : Noémi Lampe-Vallée



2025 ET SES FAITS MARQUANTS

La Direction générale a pu s'appuyer sur les équipes administratives du Siège social pour mener à bien les nombreuses missions qui lui sont confiées par le Conseil d'administration. Ludivine Bret a accédé à la fonction de Directrice pédagogique, succédant à Mohand Hamidouche qui a fait valoir ses droits à la retraite après 32 années passées à Jean Cotxet. Educatrice spécialisée de formation, elle a occupé différentes fonctions en MECS et service d'accueil de jour – de Coordinatrice des familles à

Directrice adjointe puis Directrice. Elle occupait précédemment le poste de Cheffe de projet Protection de l'enfance et soutien à la parentalité à la Croix Rouge française.

Outre l'accompagnement des établissements et services dans le cadre d'ouverture, d'extension ou de travaux, de nombreux projets ont pu être mis en œuvre ou connaître de réelles avancées, notamment :

- sur le plan de la qualité, l'accompagnement à l'écriture de 2 projets d'établissement et

de service a contribué à leur validation par les administrateurs. Les équipes éducatives et d'encadrement ont également pu bénéficier d'un précieux soutien dans la passation de leur évaluation – 9 ont eu lieu en 2025 – mais également dans l'élaboration des Plans d'amélioration continue de la qualité en décaoulant (PACQ) ;

- sur le plan de la modernisation et des systèmes d'information, nous avons poursuivi le déploiement de l'outil de gestion des temps de travail FOCAT et commencé à former les équipes des établissements et services au logiciel DUI IMA-GO, en collaboration avec l'AVEJ. Une mission de mécénat de compétence effectuée par la société Wavestone a permis de lancer l'audit de notre système d'information ;
- en matière de gestion de projet, le programme de prévention des conduites addictives mené en lien avec l'AVEJ, la Sauvegarde des Yvelines et l'association France addictions, s'est poursuivi et a permis de former 191 professionnels, toutes entités confondues. 378 jeunes et 63 parents ont été sensibilisés aux risques des conduites addictives ; ils se sont déclarés satisfaits des ateliers suivis pour 90% d'entre eux.
- sur le plan de la communication, la Fondation a dévoilé son nouveau logo, conçu par l'agence Illisite dans un esprit tribal et évoquant un totem. Le dauphin, mammifère grégaire sympathique et joueur, toujours apprécié des enfants et qui représente l'Association depuis sa création, a été conservé et stylisé pour le rendre plus moderne et rajeunir notre image. Il vient suggérer les notions de lien, de filiation et d'attachement, tout en symbolisant la protection, l'intelligence et la joie. La police de caractère du logo a été créée spécifiquement pour la Fondation.
- sur le plan RH, les services du personnel et de la paie se sont attachés à poursuivre leurs missions au profit des salariés de la Fondation. Les établissements ont pu continuer à bénéficier d'un accompagnement de qualité en matière de formation professionnelle et de conseil juridique ;

- concernant les aspects budgétaires et financiers, l'équipe s'est notamment attelée à améliorer les procédures comptables devant être appliquées par les comptables en établissement, en leur apportant un soutien au quotidien ;
- enfin, le secrétariat a pu travailler de façon transversale avec toutes les équipes pour participer aux différentes missions.

Comme chaque année, le séminaire réunissant l'ensemble des salariés a permis de renforcer la cohésion de l'équipe, grâce à des moments de réflexion, de partage et de convivialité. Des Points infos rythment également la vie du service pour partager, chaque quinzaine, les actualités de la Fondation.

Chaque fois que cela a été possible, l'AVEJ a été associée aux travaux en cours, dans le cadre de notre convention de partenariat, permettant de mutualiser les expertises et de développer les compétences. Nous partageons désormais nos offres d'emploi pour encourager la mobilité entre nos deux entités.

ET POUR 2026...

Les équipes poursuivront la mise en œuvre des projets précédemment cités et tout particulièrement le déploiement des logiciels DUI et gestion des temps de travail.

Le chantier prioritaire Recrutement / Fidélisation continuera à être mis à l'œuvre, notamment pour les professions en tension : éducateurs et assistants familiaux.

La gestion des CDD sera partiellement confiée à la coopérative ETTIC dont Jean Cotxet est devenue membre, ceci afin de permettre aux équipes des services du personnel, de la paie et de la trésorerie de se recentrer sur des tâches clés et de développer l'accompagnement des salariés.

La charte graphique sera renouvelée pour définir la nouvelle identité visuelle de la Fondation et le nouveau site sera mis en ligne au printemps. Enfin, 2026 verra la réécriture du projet de la Fondation pour les 5 années à venir.



➔ SAF 75 - SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL DE PARIS

34, rue de Paradis - 75010 Paris
Tél. : 01 47 70 02 05
e-mail : saf75@jean-cotxet.fr

Directrice : Carole Vulliez
Directeur adjoint : Alexandre Ramolet
Chefs de service éducatif : Peggy Dautriche,
Pierre-Olivier Dufaux et Marie-Églantine Sautron
Cheffe de service administratif et financier :
Sophie Barbeau Amar

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2025 a vu la baisse d'activité du SAF se prolonger, moins fortement qu'en 2024 néanmoins. 25 admissions ont été réalisées,

contre 35 sorties. Le nombre de sorties est structurellement important, en raison de l'âge moyen élevé des jeunes accompagnés par le service. Il nécessite un grand nombre d'admis-

ACCUEIL
FAMILIAL

241 PLACES
DE 0 À 21 ANS



sions pour être compensé. Celles-ci appellent la plus grande attention, du fait de la complexité des situations.

Les assistants familiaux soulignent la qualité de l'accompagnement pluridisciplinaire, qu'ils valorisent souvent autour d'eux, ce qui permet au service d'être attractif. 10 assistants familiaux ont ainsi été recrutés en 2025.

Les contrats multi-employeur chez les assistants familiaux complexifient la gestion des ressources humaines et fragilisent les possibilités d'accueil, notamment pour les fratries.

La mise en œuvre du projet d'établissement s'est déclinée en 2025 par un cycle de réunions relatives à l'accompagnement des adolescents. Une boîte à outils a été créée pour accompagner l'autonomie, la santé et le budget des jeunes. L'évaluation qualité de la HAS, qui s'est tenue en avril, a souligné le bon investissement des professionnels mais aussi le besoin de formaliser davantage, dans une logique d'amélioration continue.

Plusieurs projets collectifs ont été menés : un atelier de prévention sur le numérique à destination de 22 jeunes, 3 séjours, plusieurs sorties festives ainsi qu'une fête de l'été.

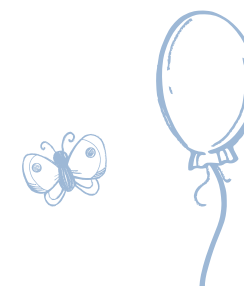


“ La motivation n'est pas un préalable à l'apprentissage et à la réussite. Elle est un objet de travail pour le pédagogue. ”

Philippe Meirieu

ET POUR 2026...

Pour accompagner au mieux les jeunes, la prise en compte de leurs besoins et de leur parole, ainsi que l'ouverture de ces derniers vers l'extérieur restent des axes de travail à privilégier. Cela s'inscrit à la fois dans le renforcement des partenariats institutionnels, avec IM'PACTES, Asterya et Chapitre 2, le développement du mentorat et du parrainage et l'appui sur les réseaux locaux au plus près des lieux de vie des jeunes. Le SAF s'inscrit aussi dans un renforcement de la formalisation des suivis éducatifs et le déploiement des nouveaux logiciels Imago et Focat.



➔ FOYER ÉDUCATIF JEAN COTXET - OURCQ

38, rue de l'Ourcq - 75019 Paris
Tél. : 01 40 05 01 19
e-mail : ourcq@jean-cotxet.fr



Directeur : Axel Liance
Chef de service éducatif : Abdel Segueni

MAISON D'ENFANTS
À CARACTÈRE SOCIAL

21 PLACES
DE 12 À 21 ANS



2025 ET SES FAITS MARQUANTS

Début 2025, l'évaluation externe encadrée par la HAS et réalisée par le cabinet 4 AS a permis d'avoir un point de vue extérieur sur la qualité de la prise en charge de l'établissement. Si celle-ci a montré des points forts, elle a aussi révélé deux axes de travail majeurs :

- l'amélioration des documents structurant la prise en charge des jeunes accueillis (principalement ceux relevant de la loi 2002-2) ;

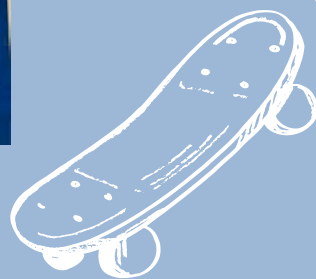
- une meilleure participation des usagers à leur prise en charge.

Depuis cette évaluation, des groupes de travail ont été mis en place autour ces thématiques, certains documents de la loi de 2002-2 ont été mis à jour et un organe de participation des usagers doit voir le jour prochainement.

ET POUR 2026...

L'année 2026 sera l'occasion de continuer de travailler à l'amélioration continue de la qualité de la prise en charge au sein de l'établissement. Pour ce faire, les groupes de travail vont se poursuivre et laisser place ensuite à la création d'un comité de pilotage qualité afin de mettre en place une veille continue sur le sujet.

Par ailleurs, 2026 sera aussi l'année du renouvellement du projet d'établissement.



“

Tu ne le sais pas encore, mais un jour, tu seras bien content d'ouvrir ton sac et d'y trouver un souvenir de ton enfance.

Mathias Malzieu

”

➔ FOYER ÉDUCATIF JENNER MECS & PHARE

37, rue Jenner - 75013 Paris
Tél. : 01 44 24 10 70
e-mail : jenner@jean-cotxet.fr



MAISON D'ENFANTS
À CARACTÈRE SOCIAL

MECS 40 PLACES
& PHARE 22 PLACES
DE 6 À 21 ANS



Directrice par intérim : Anne-Yvonne Sovrano
Directrice adjointe : Abella Peneaud
(au 01/03/26)
Chefs de service éducatif : Mbarek Abhari,
Naouele Kaddar et Lucas Poch

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

Une année compliquée pour le foyer éducatif Jenner :

- un dysfonctionnement important dans un service ayant entraîné un turn-over (éducateurs, psychiatre, chefs de service éducatif et administratif...) ;
- la longue absence du directeur à partir de juillet ;
- la brutale médiatisation en décembre d'un incident à tiroirs ayant eu lieu au foyer en février, qui a perturbé tant l'établissement et les enfants accueillis que la Fondation et les instances de tutelle. Cet événement a donné lieu à une inspection de la ville de Paris et à diverses investigations judiciaires et administratives encore en cours. Les correctifs nécessaires ont été apportés.

Mais aussi :

- l'arrivée de nouveaux professionnels : psychologues, éducateurs, chef de service, psychiatre, directrice en intérim...
- une évaluation plutôt satisfaisante réalisée par la société de conseil 4 AS ;
- un partenariat riche avec les associations IM'PACTES et IBKM (Inspired by Kylian Mbappé), au profit des enfants et jeunes ;

- l'écriture et la validation dans le cadre du Conseil des Enfants et des Jeunes d'un nouveau règlement de fonctionnement en décembre.

ET POUR 2026...

- Le recrutement d'un nouveau directeur
- L'arrivée d'une directrice adjointe en mars
- La mise en place d'un Plan d'Action reprenant les préconisations/directives issues de l'inspection administrative de l'établissement, de l'évaluation, des observations liées à l'accompagnement éducatif, du DUERP...



Rencontre des jeunes avec Brigitte Macron lors de la pose de la première pierre du Centre d'appui à l'enfance Asterya d'IM'PACTES

“

Résolument en route pour l'avenir



”

➔ SAJE SUD-EST PARISIEN

SAJE 11-12

36, rue Picpus - 75012 Paris
Tél. : 01 40 19 19 09
e-mail : saje11-12@jean-cotxet.fr

SAJE 13-14

37, rue Jenner - 75013 Paris
Tél. : 01 44 24 10 70
e-mail : saje13-14@jean-cotxet.fr

29/31, villa d'Alésia - 75014 Paris
Tél. : 01 45 39 69 48
e-mail : saje13-14@jean-cotxet.fr

Directrice : Julie Carpentier

Cheffes de service éducatif : Émilie Dutertre (SAJE 11-12) et Gaëlle Guilvard (SAJE 13-14)



ACCUEIL
DE JOUR EDUCATIF

60 PLACES
DE 5 À 18 ANS



Le SAJE 13-14 Alésia
a fêté ses 10 ans en janvier

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2025 a été marquée par la stabilisation de l'activité pour certaines équipes, hormis pour le SAJE Alésia, ainsi que par la prédominance de mesures judiciaires.

L'ensemble de l'équipe de direction, nouvellement arrivée, s'est saisie de ce contexte dès septembre 2025 en organisant des rencontres avec les prescripteurs, judiciaires et administratifs, afin que les services et les missions soient davantage identifiés.

Comme chaque année, des projets éducatifs ont été menés par l'ensemble des équipes. Plusieurs séjours ont été organisés, notamment des séjours familles sur des temps de week-ends parents/enfants, permettant à plusieurs familles de sortir de leur environnement et d'être accompagnées et soutenues dans leur parentalité dans un contexte différent.

Plusieurs formations ont eu lieu cette année : « Mieux accompagner la famille et mieux pro-

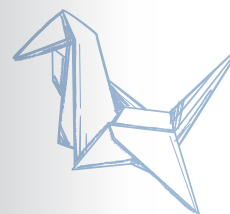
téger l'enfant lorsqu'un parent présente des troubles de santé mentale » et « Prévention des conduites addictives ». Une journée INTERSAJE menée avec l'ensemble des équipes a également eu lieu en décembre, sur le thème du corps.

Enfin, l'année 2025 a été marquée par la réalisation de l'évaluation externe dont la mise en œuvre des actions correctives se poursuivra en 2026.

ET POUR 2026...

L'année 2026 sera marquée par la réécriture du projet d'établissement. A cet effet, une formation collective « Bienveillance et lutte contre les maltraitances » sera organisée.

Pour la première fois, une journée inter-associative regroupera les SAJE de tous les arrondissements parisiens sur le thème des conférences familiales, courant avril.



Salle des ados
au SAJE 11-12 Nation

“

Qu'est-ce que signifie « apprivoiser » ? C'est une chose trop oubliée, dit le renard. Ça signifie « créer des liens ».

”

Le Petit Prince, Antoine de Saint-Exupéry

→ FOYER EDUCATIF AMANDIERS-BELLEVILLE

5C, cour de la Métairie - 75020 Paris
Tél. : 01 44 62 86 40
e-mail : amandiersbelleville@jean-cotxet.fr

Directrice par intérim : Anne-Sophie Buisset,
en remplacement de Vanessa Lamare
Chefs de service éducatif : Nathalie Guimard
et Benoît Schmitz
Cadre technique et administratif : Amélie
Monlibert

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

La réalisation de l'évaluation externe a largement mobilisé les équipes et permis une réflexion collective et approfondie sur les outils, la qualité des accompagnements et les améliorations à apporter.



MAISON D'ENFANTS
À CARACTÈRE SOCIAL

63 PLACES
DE 13 À 21 ANS



Les mouvements au sein de l'équipe de direction (congé sabbatique de la directrice, formation CAFERUIS du chef de service éducatif) n'ont pas entravé le fonctionnement du foyer, grâce à l'engagement et à la mobilisation constante de l'équipe éducative, qui a assuré la continuité de la prise en charge.

Concernant l'accompagnement des jeunes au foyer, deux évolutions majeures sont à souligner : l'augmentation conséquente des situations de décrochage scolaire, que nous mettons en lien avec les fragilités psychiques qui s'accroissent chez les adolescents, et l'évolution du profil des jeunes accueillis, avec de plus en plus de situations déjà suivies par les services de la PJJ.



“

Va, vis, deviens!

film de Radu Mihaileanu

”



Carte du monde illustrée par quelques jeunes accompagnés par un éducateur. Un important travail de recherche a été nécessaire pour mener à bien ce projet.

A la Suite Educative, les besoins d'accompagnement autour des questions du soin (psychiatrique, psychologique, addictions...) ont augmenté. L'état actuel de la psychiatrie sur le territoire, qui n'offre que très peu de possibilités en termes de soin et de suivi, ainsi que la saturation des CMP affaiblissent notre capacité à pouvoir accueillir et accompagner ces jeunes. L'augmentation du temps de travail de la psychologue permettra de développer le partenariat et une meilleure prise en compte des pathologies. Cet accompagnement spécifique anime l'équipe et pose la question de la fin de la prise en charge à 21 ans de ces jeunes, en considération de leurs situations dégradées.

Comme celle du foyer, l'équipe observe par ailleurs une nette diminution de demandes d'ad-

mission de Mineurs Non Accompagnés.

Enfin, l'équipe se reconstruit peu à peu suite au départ de plusieurs collègues. Les professionnels restent très investis auprès des jeunes tout en renforçant leurs capacités (formation, partenariats...).

ET POUR 2026...

Eu égard aux situations évoquées, l'établissement travaille autour de deux projets importants :

- à la Suite Éducative, une extension pour accompagner après leurs 21 ans une quinzaine de jeunes en situation psychique fragile ;
- au foyer, le renforcement de l'accompagnement spécifique des jeunes fragiles et des décrocheurs scolaires.



→ MAISON DU SACRÉ-COEUR

12, rue Saint-Rustique - 75018 Paris
Tél. : 01 46 06 41 12
e-mail : maison dusacrecoeur@jean-cotxet.fr

Directrice : Stéphanie Orinel
Directeur adjoint : Hubert Demière
Cheffes de service éducatif : Samira Azzouz, Laura François-Charles, Julie Gautier et Séverine Pigneret
Cheffe de service administratif et des services généraux : Wassila Touami

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

La Maison du Sacré-Cœur a poursuivi les projets de transformation et de changement de culture professionnelle. L'événement majeur a été l'évaluation externe qui a mobilisé les professionnels et des enfants. Les professionnels sont investis dans les changements et demandent à être formés et accompagnés. Nous avons ainsi pu voir quels étaient nos axes d'amélioration et nos points forts. Il a été noté que les professionnels étaient préoccupés par la qualité de l'accompagnement des enfants et qu'ils étaient en demande d'harmonisation des pratiques et de rencontres transversales. C'est une volonté affichée dans notre projet d'établissement et dans le plan d'action continue de la qualité. Nous avons pu constater que le réseau et le partenariat étaient très développés et favorisaient les liens avec l'extérieur pour les enfants. 2025 a aussi été marquée par la montée en charge des effectifs de surveillants de nuit et la mise en place de nouveaux plannings. Les recrutements, tant pour les postes de nuit que de jour, ont nécessité un investissement et un engagement importants des cadres, dont nous

MAISON D'ENFANTS
À CARACTÈRE SOCIAL

77 PLACES
DE 6 À 18 ANS



Atelier radio en partenariat
avec Radio France

saluons le travail. Nous avons dû accueillir des jeunes professionnels, jeunes diplômés ou avec des parcours universitaires n'ayant pas d'emblée la maîtrise du secteur de la protection de l'enfance. L'accueil, l'intégration et la formation de ces professionnels sont au cœur de notre politique de recrutement et de formation. Nous accueillons des enfants avec des psychotraumas, qui ont besoin d'adultes connaissant les sciences humaines pour mieux les comprendre et les soutenir au quotidien. Nous avons réalisé de nombreuses formations en 2025 afin de répondre aux mieux aux besoins des professionnels et des enfants.

ET POUR 2026...

Sur le plan de la formation, nous continuerons à accompagner les professionnels en demande, en leur proposant des instances et des temps d'échanges transversaux pour harmoniser les pratiques entre les services. Le projet d'établissement présente notre souhait de développer une politique d'organisation apprenante.

→ SERVICE DES MILIEUX OUVERTS PARISIENS AED 75 - ACTION ÉDUCATIVE A DOMICILE



49 bis, rue de Lancry - 75010 Paris
Tél. : 01 53 38 90 08
e-mail : aed75@jean-cotxet.fr

Directeur : Daniel Dumanoir
Chef de service éducatif : Yves Tigreat
Chef de service administratif : Patrice Rachelli

ACTION ÉDUCATIVE
À DOMICILE

205 MESURES
DE 0 À 21 ANS



2025 ET SES FAITS MARQUANTS

L'arrivée d'un nouveau chef de service éducatif a permis une remobilisation de l'équipe éducative, en dépit de quelques mouvements du personnel. La collaboration avec les services de l'ASE s'est améliorée, permettant de faire évoluer la durée des mandats. D'une volonté commune, la durée de leur renouvellement a été portée à un an au lieu de six mois, ce qui permet à l'enfant, à ses parents et aux travailleurs sociaux de projeter l'accompagnement éducatif de manière plus adaptée à l'environnement et au rythme de vie de la famille.



Nous avons constaté une grande intensité dans le flux des entrées et des sorties de mesures. Nous avons quasiment procédé au double d'admissions comparativement à 2024, pour moins de fins de mesures. Le besoin d'accompagnement reste très présent et les familles semblent vouloir se saisir de cette aide, mettant en œuvre le principe d'action développé dans le projet de service : passer de l'accord à l'adhésion.

ET POUR 2026...

Compte tenu de l'augmentation du nombre de mesures prises en charge par notre service et de l'équipe éducative renouvelée, nous souhaitons penser et développer les actions collectives dans l'intérêt des mineurs et de leurs familles. Il s'agira donc de consolider le partenariat entre l'ensemble des professionnels du SMOP d'une part mais aussi avec d'autres partenaires extérieurs, afin de mieux répondre aux besoins des enfants, des adolescents et de leurs familles.

*La seule voie qui offre quelque espoir
d'un avenir meilleur pour toute l'humanité
est celle de la coopération et du partenariat.*

Kofi Annan, discours à l'assemblée générale de l'ONU – septembre 2001

*Chaque enfant qu'on enseigne est un homme
qu'on gagne.*

Victor Hugo

➔ SERVICE DES MILIEUX OUVERTS PARISIENS LIEUX-RENCONTRE

75, rue de Clichy - 75009 Paris
Tél. : 01 53 32 46 80
49 bis, rue de Lancry - 75010 Paris
01 53 38 90 08
e-mail : lieuxrencontre@jean-cotxet.fr

Directeur : Daniel Dumanoir
Cheffe de service éducatif : Florie Balland
Chef de service administratif : Patrice Rachelli

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

En dépit d'équipes pluriprofessionnelles morcelées du fait de la difficulté à recruter des professionnels (notamment éducatifs) à temps partiels, nous avons réussi à accompagner les enfants et leurs parents dans ce contexte si particulier qu'est l'espace rencontre. Grâce à l'investissement collectif, nous avons pu mener à bien la mission malgré un délai de prise en charge d'au moins 6 mois. En effet, il faut prendre en compte que la première mesure est judiciaire (jugement JAF) mais que les suivantes peuvent être « conventionnelles ». C'est-à-dire que les parents et/ou les enfants reconnaissent avoir encore besoin de cet espace neutre pour favoriser la reprise de lien avec le parent non-hébergeant ou reconnaissent l'impossibilité de renouer une relation parent/enfant qui a été abîmée par un contexte de violences conjugales. C'est pourquoi nous constatons encore combien au-delà de la mise en relation, c'est



tout l'accompagnement autour de la parentalité qui se pose dans l'intérêt de l'enfant. Par ailleurs, s'agissant de la Mesure d'Accompagnement Protégé (MAP), force est de constater que ce dispositif est de plus en plus reconnu par les juges aux affaires familiales, ce qui a permis au service de passer du statut d'expérimental à pérenne.

ET POUR 2026...

Notre objectif est de compléter nos équipes pluriprofessionnelles afin de mieux répondre à la demande croissante de guidance parentale. Au-delà de la demande première des magistrats, nous constatons que c'est bien par notre regard et les mots que nous leur permettons d'exprimer que les parents se détachent petit à petit de ce qui a fait conflit, pour se recentrer dans leur relation à leurs enfants.



Lieu-rencontre rue de Clichy dans le 9^{ème} arrondissement de Paris.

“ Les enfants ont besoin de votre présence plus que de vos cadeaux. ”

Jesse Jackson, militant américain pour les droits civiques

➔ SERVICE DES MILIEUX OUVERTS PARISIENS AEMO 75 - ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT

49 bis, rue de Lancry - 75010 Paris
Tél. : 01 44 52 56 80
e-mail : aemo75@jean-cotxet.fr

Directeur : Daniel Dumanoir
Cheffe de service éducatif : Daphné Decourt
Chef de service administratif : Patrice Rachelli

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

L'activité du service a été identique à celle de l'année précédente, à savoir un flux d'entrées et de sorties identique et des situations toujours aussi complexes, du fait de leur dégradation lors du premier jugement en assistance éducative (contexte de violences conjugales, de violences sur enfant, de troubles psychiques...) et par les réponses que donnent les magistrats au regard de l'offre de prises en charge sur le territoire parisien (mesure d'AEMO lorsqu'il y aurait besoin d'une intervention renforcée...).

Notre service d'AEMO ne déroge pas à ce contexte dans lequel tous les intervenants doivent adapter leur pratique dans l'intérêt supérieur de l'enfant. C'est pourquoi le déploiement d'actions collectives à destination des enfants et des parents s'avère désormais nécessairement complémentaire à l'accompagnement éducatif. Ces actions permettent de proposer un autre angle d'approche, différent du cadre des entretiens



Fondation Jean Cotxet - Edition 2025

SERVICE D'ACTION EDUCATIVE
EN MILIEU OUVERT

198 PLACES
DE 0 À 21 ANS



psycho-éducatifs, parfois trop formels. C'est ainsi qu'une journée à la mer réunissant quelques familles et toute l'équipe du service s'est avérée être un outil utile à la relation éducative et à la mission de conseil qui nous est dévolue.

ET POUR 2026...

Au cours du premier trimestre 2026, aura lieu l'évaluation externe. La préparation de celle-ci nous permet de repenser nos modalités d'action et d'en développer de nouvelles. Nos constats quant à l'apport bénéfique des actions collectives et des regards croisés sur l'accompagnement éducatif qu'elles permettent nous incitent à formaliser davantage ces outils.

“ Il s'agit de pouvoir agir là où le contexte et la situation semblent donner l'impression qu'il n'y avait plus rien de possible. ”

Yann le Bossé, Professeur titulaire au département des fondements et pratiques en éducation à l'Université Laval à Québec

➔ SERVICE DES MILIEUX OUVERTS PARISIENS SAPPEJ - SERVICE D'ACTIVITÉS PSYCHO-PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES DE JOUR

75, rue Clichy - 75009 Paris
Tél. : 01 53 32 46 60
e-mail : sappej@jean-cotxet.fr

Directeur : Daniel Dumanoir
Directeur adjoint : Jean-Christophe Duquesne
Chef de service éducatif : Carlos Morais
Chef de service administratif : Patrice Rachelli

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

En 2025, il y a eu de nombreux mouvements dans l'équipe pluridisciplinaire. En effet, trois éducatrices ont quitté le service, ainsi que la secrétaire-comptable (départ en retraite), une infirmière et une intervenante en arts plastiques (présente depuis plus de dix ans). A ce jour,

nous avons pourvu deux postes éducatifs, le poste de secrétaire-comptable, et celui de l'intervenante en arts plastiques. Il est donc nécessaire d'accompagner ces nouveaux professionnels sur le plan des ressources humaines et de les intégrer au mieux au sein de l'équipe pluridisciplinaire du service.

S'agissant du public accueilli, nous avons constaté, à compter du second semestre, une fréquentation plus importante du site. Les adolescents se présentent physiquement au service de façon plus volontaire, quand bien même certains d'entre eux rencontrent encore des difficultés importantes pour venir sur place. Nous tentons donc de provoquer la rencontre différemment par le biais de visites à domicile ou des accompagnements de visites à domicile ou d'accompagnements vers les structures partenaires.



Exposition de sculptures réalisées par les jeunes fréquentant le SAPPEJ



ACCUEIL
DE JOUR

24 PLACES
DE 11 À 16 ANS



Il convient aussi de noter que la capacité d'accueil fluctue entre 22 et 24 jeunes, régulièrement pourvue par une commission d'admission qui alimente l'effectif de façon assez fluide.

ET POUR 2026...

De nombreux dossiers en perspective pour l'année 2026 :

- journée Portes Ouvertes en avril ;
- évaluation externe en juin ;
- formation collective en psychothérapie institutionnelle en juin ;
- écriture du projet de service.

Ils ne manqueront pas d'illustrer le dynamisme et l'enthousiasme dont il faudra faire preuve pour les mener à bien.

Nous nous attacherons également à poursuivre notre mission d'accueil auprès des collégiens parisiens déscolarisés, en tentant de faire vivre le plus harmonieusement possible le lien institutionnel entre les services de l'ASE, ceux de l'Éducation nationale, les structures de soins, et la Fondation Jean Cotxet, dans lequel le SAPPEJ est inscrit, et qui le caractérise depuis sa création.



Fresque réalisée par les jeunes accueillis à l'occasion des 60 ans de la Fondation et embellissant les locaux du SAPPEJ

“

Quand on ouvre une école, on évite, 20 ans plus tard, d'ouvrir une prison.

Victor Hugo

”



→ SAHP CROIX-NIVERT

12, rue Georges Citerne - 75015 Paris
Tél. : 06 60 38 22 56
e-mail : sahpcroixnvert@jean-cotxet.fr

Directeur : Axel Liance
Chefs de service éducatif :
Marie-Sophie Dubarry
et Hichem Guerbaa



ACCUEIL
D'URGENCE

11 PLACES
DE 13 À 18 ANS



2025 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2025 a vu l'élaboration du nouveau projet d'établissement. Ce travail de fond a permis de réinterroger le fonctionnement du SAHP en fonction des demandes de la SDPE et de mieux ajuster nos axes de travail aux réalités actuelles de l'accompagnement des jeunes accueillis. Au-delà du document en lui-même, cette démarche a également soutenu les professionnels dans une réflexion collective autour de leurs pratiques, en venant consolider un cadre commun d'intervention et en renforçant la cohérence des accompagnements proposés.

L'année a également été marquée par la mise en place de plusieurs séjours courts au bénéfice des jeunes. Ces temps ont permis de répondre à différents besoins repérés dans l'accompagnement, qu'il s'agisse d'offrir un espace de respiration, de favoriser la remobilisation, de travailler certaines dimensions éducatives ou encore de soutenir la relation avec les jeunes dans un autre cadre.

Enfin, 2025 a vu la mise en place d'argent de poche pour les jeunes accueillis, alors que celui-ci n'existait pas jusque-là au sein du service. Cette avancée vient répondre à un besoin concret du quotidien, tout en constituant un support éducatif autour de l'autonomie et de la prise en compte des besoins individuels.



Salle polyvalente dans les nouveaux locaux du SAHP

ET POUR 2026...

La mise en œuvre du nouveau projet d'établissement constituera un repère partagé pour ajuster au mieux les réponses aux besoins. Cette démarche s'accompagnera de la réactualisation et la création d'outils visant à favoriser une participation plus effective des jeunes et à inscrire davantage leur parole au cœur du

fonctionnement de l'établissement. En parallèle, la réflexion autour de la préparation des sorties du dispositif d'urgence, enjeu central de l'accompagnement, sera renforcée afin de soutenir des orientations plus stables et adaptées. Enfin, le suivi du projet immobilier de réintégration du site de la rue de la Croix-Nivert sera poursuivi.



L'urgence protège, l'accompagnement construit la suite.



➔ FOYER ÉDUCATIF DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

26, rue du Vieux Château
78640 Neauphle-le-Château
Tél. : 01 34 89 01 17
e-mail : neauphle@jean-cotxet.fr



MAISON D'ENFANTS
À CARACTÈRE SOCIAL

37 PLACES
DE 3 À 18 ANS



Directrice : Christel Ravier
Directrice adjointe : Corinne Marchand
Cheffes de service éducatif : Hannah Boisson-Sounack et Elodie Kloy

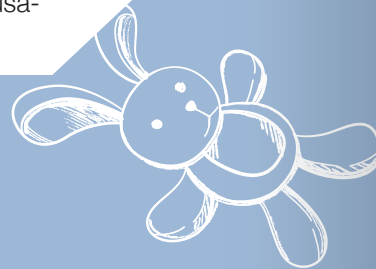
2025 ET SES FAITS MARQUANTS

Le foyer éducatif a traversé une année marquante, à la fois exigeante et structurante pour l'ensemble des équipes. L'établissement a dû faire face à une longue absence de la directrice, situation qui a nécessité une organisation rigoureuse et une forte mobilisation collective. Durant cette période, les deux cheffes de service ont assuré un pilotage de grande qualité, garantissant la continuité de fonctionnement, la cohérence des accompagnements et le maintien d'un climat de confiance auprès des professionnels comme des jeunes accueillis. Leur engagement et leur sens des responsabilités

ont permis de traverser cette étape avec stabilité et professionnalisme.

2025 a également été marquée par l'arrivée d'une directrice adjointe venue renforcer l'équipe de direction et soutenir la dynamique managériale, consolidant ainsi l'organisation interne et contribuant à préparer les perspectives d'évolution du foyer.

Malgré le contexte, l'ensemble des projets éducatifs destinés aux enfants a été maintenu, témoignant de la détermination des équipes à préserver la qualité de l'accompagnement. Un nouveau projet trek a par ailleurs vu le jour, offrant aux jeunes une nouvelle expérience favorisant l'autonomie et le dépassement de soi. Sur le plan matériel, des travaux de réfection des cuisines ont été réalisés sur deux groupes de vie, améliorant significativement les conditions d'accueil et de vie quotidienne. Parallèlement, les équipes se sont fortement mobilisées pour approfondir le travail autour des outils issus de la loi 2002-2, réaffirmant l'importance des droits des usa-



gers et de la qualité du service rendu. De nouvelles procédures internes ont également été élaborées afin de renforcer la lisibilité, la sécurité et la cohérence des pratiques professionnelles. Ainsi, 2025 restera une année d'adaptation, de solidarité et de consolidation pour le foyer éducatif.

ET POUR 2026...

En 2026, le foyer poursuivra la structuration de son organisation avec la finalisation de l'ensemble des procédures attendues dans le

cadre du Plan d'Amélioration Continue de la Qualité. Les équipes seront pleinement mobilisées en vue de l'évaluation externe, dans une dynamique participative et exigeante. Les travaux de réaménagement des locaux se poursuivront afin d'améliorer encore les conditions d'accueil et de travail. Parallèlement, les différents projets éducatifs seront consolidés et développés. L'ensemble de ces actions visera à renforcer la qualité de l'accompagnement et le bien-être des enfants accueillis.



Le trek, une expérience pour favoriser l'autonomie et le dépassement de soi



“ En nourrissant notre esprit d'images positives, de bien-être, nous produisons un environnement épigénétique propice à la guérison. ”

Dr Dawson Church

➔ LA PARENT'AISE

17, rue des Frères Lumière - 78370 Plaisir
Tél. : 01 30 44 52 50
e-mail : laparentaise@jean-cotxet.fr

Directrice : Christel Ravier
Directrice adjointe : Corinne Marchand
Cheffe de service éducatif : Magali Michaud

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

Après une année 2024 marquée par des mouvements de professionnels qui ont nécessité un temps d'ajustement dans l'organisation, l'équipe a su s'adapter et les projets initiés se sont concrétisés en 2025.

Des temps de réflexion ont été instaurés pour mettre en oeuvre des outils afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des familles que nous accompagnons (questionnaire de satisfaction, livret d'accueil enfant...).

Cette année a également été marquée par le déploiement du Dossier Unique Informatisé ainsi que par l'engagement de l'équipe autour du travail de réécriture du projet de service. Des temps collectifs ont été consacrés à la mise en place de ces démarches, impliquant un nécessaire temps d'appropriation et de réflexion, afin qu'elles prennent pleinement sens et ouvrent de nouvelles perspectives dans nos pratiques professionnelles.

La sollicitation de notre plateforme pour l'organisation des visites en présence d'un tiers se poursuit, témoignant d'un besoin toujours pré-

gnant et de la pertinence de cet accompagnement. L'implication des professionnels ainsi que la qualité du travail mené avec nos partenaires constituent des leviers essentiels dans l'accompagnement des familles. Les échanges et la coordination avec ces derniers garantissent la cohérence et la continuité de notre intervention, toujours dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

ET POUR 2026...

Le travail autour de la réécriture du projet de service, permettant de penser notre action et d'aller vers de nouvelles modalités d'intervention, se poursuivra en vue de sa finalisation. Nous souhaitons pouvoir nous appuyer sur une équipe stable afin de poursuivre nos missions avec le même niveau de rigueur, de professionnalisme et de qualités humaines.



Salle d'accueil des petits à la Parent'aise

Il suffit parfois
d'une Parent'aise
pour reconstruire le lien.



➔ ADOPHÉ 78 - ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE AVEC POSSIBILITÉ D'HÉBERGEMENT ET SSAA - SERVICE DE SUITE ET D'ACCOMPAGNEMENT À L'AUTONOMIE

17, rue des Frères Lumière - 78370 Plaisir
Tél. : 01 82 20 01 60
e-mail : adophe78@jean-cotxet.fr
ssaa78@jean-cotxet.fr

Directrice : Christel Ravier
Directrice adjointe : Corinne Marchand
Cheffe de service éducatif : Morgane Pouly

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

L'installation dans de nouveaux locaux a permis d'améliorer significativement les conditions d'accueil des enfants et des familles, tout en offrant à l'équipe un cadre de travail plus fonctionnel et adapté au fonctionnement du service. La finalisation de la montée en charge du service s'est concrétisée à la suite de la signature de la convention tripartite entre le Département, la PJJ et la Fondation, permettant d'exercer des mesures d'AEMO Renforcée avec Possibilité d'Accueil Durable.

Les ressources humaines se sont renforcées grâce au recrutement d'un quatrième professionnel éducatif et à l'augmentation du temps de travail du psychologue, permettant de soutenir la pluridisciplinarité et d'intensifier l'accompagnement des situations complexes.

La mise en oeuvre des outils issus de la loi 2002-2 s'est poursuivie, contribuant à structurer le fonctionnement interne, la formalisation

ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE AVEC
POSSIBILITÉ D'HÉBERGEMENT

28 PLACES DE 3 À 18 ANS



SERVICE DE SUITE ET D'ACCOMPAGNEMENT
À L'AUTONOMIE

6 PLACES DE 16 À 21 ANS



des projets personnalisés et la participation effective des enfants et de leurs représentants légaux.

Enfin, deux temps forts ont jalonné l'année : l'organisation de la première sortie familles à la mer et la première fête de Noël du service, moments fédérateurs favorisant la cohésion, la valorisation des compétences parentales et le renforcement du lien avec les familles.

ET POUR 2026...

L'année 2026 s'inscrit dans la poursuite de la structuration et du développement du service. Un premier séjour éducatif sera organisé afin de renforcer le travail autour de l'autonomie, de la socialisation et du lien éducatif.

Le Dossier de l'Usager Informatisé sera mis en place pour sécuriser les parcours et harmoniser les pratiques.

Enfin, des portes ouvertes seront organisées afin de présenter le dispositif aux partenaires.

Une parole qui ne tient pas — et qui ne se tient pas — est une parole
qui fait du bruit, un bruit qui ne s'entend plus.



➔ PÔLE BIÈVRES - PALAISEAU

FOYER ÉDUCATIF DE BIÈVRES

9, rue Léon Mignotte - 91570 Bièvres
Tél. : 01 69 35 37 90
e-mail : bievres@jean-cotxet.fr

FOYER ÉDUCATIF DE PALAISEAU

1, boulevard Viala - 91120 Palaiseau
Tél. : 01 60 14 93 65
e-mail : palaiseau@jean-cotxet.fr

Directrice : Chrystelle Failde
Cheffes de service éducatif :
Lucie Jahier (Palaiseau)
et Christelle Ribeiro (Bièvres)



MAISON D'ENFANTS
À CARACTÈRE SOCIAL

49 PLACES
DE 4 À 21 ANS



2025 ET SES FAITS MARQUANTS

C'est une dynamique éducative soutenue qui a rythmé l'année. À la maison d'enfants de Bièvres, l'évolution du groupe d'enfants a constitué un fait notable, plusieurs d'entre eux ayant effectué leur entrée au collège. Les équipes ont accompagné ces transitions importantes en veillant à soutenir leur parcours scolaire et leur autonomie. L'année a également été marquée par la mise en œuvre de projets éducatifs mobilisateurs, notamment la préparation d'un séjour au ski durant la période de Noël. Afin de permettre aux enfants de vivre cette expérience, plusieurs actions ont été organisées tout au long de l'année (brocante, tournoi de football, cagnotte en ligne). Les enfants ont participé à ces initiatives à leur niveau. La réalisation d'un court film autour de ce projet a également permis d'obtenir une dotation de l'association Im'pactes.

En parallèle, un travail institutionnel a été conduit avec les équipes éducatives autour de la mise à jour de certains livrets et procédures, permettant d'harmoniser les pratiques et de renforcer la prise en compte des besoins des enfants. Une réflexion



“ Chaque enfant que l'on enseigne
est un homme que l'on gagne. ”

Victor Hugo



a également été menée sur l'organisation des espaces de vie, conduisant à plusieurs réaménagements au sein de la maison d'enfants afin de mieux structurer les lieux et d'améliorer le cadre de vie. L'intervention régulière de bénévoles, notamment dans le cadre de l'aide aux devoirs, constitue également un soutien précieux pour les enfants.

À Palaiseau, une salle dédiée aux jeunes a été aménagée. Cet espace, agencé pour favoriser leur implication et leur autonomie, comprend notamment un espace de projection, un coin détente et du matériel d'activités. Un travail éducatif important a également été mené autour de la responsabilisation des jeunes, notamment en matière de scolarité, conduisant à un taux d'absentéisme particulièrement bas. Des temps de découverte ont été proposés aux jeunes, dont un séjour d'une semaine au bord de la mer ainsi qu'un week-end autour d'un marché de Noël. Les activités sportives ont également occupé une place importante dans la vie quotidienne, notamment le football, très investi par les jeunes. Une activité théâtre ainsi que l'aide aux devoirs ont également été proposées tout au long de l'année.

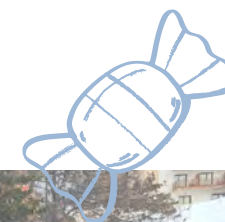
Concernant le service Jeunes Majeurs, la fin de l'année 2025 a été marquée par une augmen-

tation des demandes d'accompagnement. Le service poursuit son travail en étroite collaboration avec le foyer, facilitant les transitions vers l'autonomie.

Sur l'ensemble du pôle, les équipes restent fortement investies dans l'accompagnement des enfants et des jeunes, dans une dynamique professionnelle fondée sur la bienveillance, la continuité éducative et l'ouverture sur l'environnement.

ET POUR 2026...

Une année s'achève et une nouvelle commence, porteuse de nouvelles perspectives pour les établissements du pôle. En 2026, les équipes poursuivront le travail engagé autour de l'harmonisation des pratiques professionnelles, en s'appuyant sur les besoins des enfants et des adolescents accueillis. À Bièvres, un nouveau projet de séjour à la montagne mobilisera les enfants tout au long de l'année. Les partenariats avec les bénévoles, notamment pour l'aide aux devoirs et les activités créatives, continueront d'être développés sur les mai-



Un séjour au ski inoubliable !

→ FOYER DE GARCHES

8, Avenue Foch - 92380 Garches
Tél. : 01 47 01 39 72
e-mail : garches@jean-cotxet.fr



MAISON D'ENFANTS
À CARACTÈRE SOCIAL

19 PLACES
DE 15 À 21 ANS



Directeur : Djibril Soumare
Cheffe de service éducatif : Manon Colin Lamour

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

En 2025, l'établissement a poursuivi la dynamique engagée depuis deux ans sous l'impulsion de la cheffe de service. Le travail initié en 2024 s'est consolidé, notamment à travers le renforcement de l'équipe éducative et la structuration des pratiques professionnelles.

Les temps de réflexion collective ont permis d'ancrer une organisation plus lisible et cohérente, centrée sur trois axes : l'accompagnement au quotidien, la continuité éducative et la prévention des situations de mise en danger. Cette démarche a favorisé une meilleure coordination des interventions et un accompagnement davantage individualisé des jeunes accueillies.

Le développement des partenariats s'est poursuivi, soutenant les parcours vers l'autonomie et l'insertion. Toutefois, l'année 2025 a également été marquée par une complexification des situations accompagnées.

L'absence de plusieurs professionnels, impliquant des remplacements centrés sur la gestion du quotidien, a pu fragiliser la continuité des suivis. Par ailleurs, certaines sorties de jeunes, insuffisamment préparées au regard de leurs besoins, ont mis en évidence des marges de progression. Dans ce contexte, l'exercice 2025 présente un léger déficit. Néanmoins, la mobilisation de

l'équipe et la poursuite du travail engagé traduisent une volonté constante d'adaptation et d'amélioration de la qualité de l'accompagnement proposé.

ET POUR 2026...

En 2026, le foyer de Garches poursuivra la dynamique engagée en consolidant la qualité de l'accompagnement proposé aux jeunes filles accueillies. La coopération avec le SAS 92 sera renforcée afin de mieux coordonner les parcours et optimiser les ressources. L'accent sera mis sur le bien-être, l'intégration et la préparation à l'autonomie de chaque jeune.

Une attention particulière sera portée à l'anticipation des sorties pour sécuriser les parcours. Enfin, l'amélioration des conditions de travail des professionnels, par la mise en place d'une organisation souple favorisant l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, contribuera à garantir la stabilité des équipes ainsi que la continuité de l'accompagnement.



Une bâtisse contribuant à la qualité de l'accueil des jeunes filles

Accompagner, c'est permettre
à l'autre de devenir auteur
de sa propre vie.

Paul Ricoeur

4, allée Anatoli Vaïssier
92600 Asnières-sur-Seine
Tél. : 01 84 75 13 90
e-mail : sas92@jean-cotxet.fr



APPARTEMENTS
ET STUDIOS

20 PLACES
DE 16 À 21 ANS



Directeur : Djibril Soumare
Cheffe de service éducatif : Angela di Sotto

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

Au SAS 92, l'année 2025 s'est achevée sur un léger déficit budgétaire, notamment lié à une offre de studios ne répondant pas pleinement aux standards de qualité attendus, dans un contexte d'accompagnement marqué par des parcours différenciés entre mineurs (16-18 ans) accédant rapidement à la majorité et jeunes majeurs suivis jusqu'à 21 ans. Ces contraintes ont nécessité des ajustements organisationnels et financiers afin de garantir des conditions d'hébergement conformes aux exigences éducatives.

Malgré des mouvements de personnel, la continuité et la qualité de l'accompagnement ont été maintenues grâce à un recrutement ciblé de professionnels engagés. Par ailleurs, les activités éducatives et les séjours proposés aux jeunes ont pu être maintenus tout au long de l'année, témoignant de l'engagement des équipes. Ces temps collectifs ont continué de constituer des supports essentiels à la socialisation, à l'autonomie et à l'ouverture des jeunes accompagnés. Ils ont également contribué à préserver une dynamique éducative cohérente, malgré les ajustements organisationnels nécessaires.

L'année 2025 s'inscrit ainsi dans une dynamique de développement, articulée autour de l'amélioration des logements, du renforcement

des équipes et du développement des partenariats, tout en contribuant à la structuration du service et à une meilleure lisibilité de son projet.

ET POUR 2026...

En 2026, l'équipe, désormais renforcée, permettra de consolider les pratiques et de soutenir la qualité de l'accompagnement. Les priorités porteront sur le développement et la structuration du réseau partenarial, afin de favoriser l'insertion et l'accompagnement social des jeunes. Une attention particulière sera également accordée à la recherche de logements répondant pleinement aux standards de qualité attendus. Parallèlement, le service se préparera aux évaluations à venir dans une logique d'amélioration continue. Enfin, cette dynamique s'inscrira dans une perspective de développement, incluant l'étude d'une possible extension du dispositif.



Alice le Moal, Conseillère départementale des Hauts-de-Seine chargée de l'ASE, inaugure le service du SAS 92.

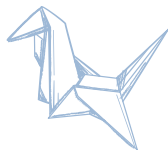
Tout être humain
est une histoire sacrée.



Albert Jacquard

➔ SAJE 92 - SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR ÉDUCATIF

16, rue Gaston Appert
92390 Villeneuve-la-Garenne
Tél. : 01 47 90 78 25
e-mail : saje92@jean-cotxet.fr



ACCUEIL
DE JOUR ÉDUCATIF
50 MESURES
DE 5 À 12 ANS



Directrice : Julie Carpentier
Cheffe de Service éducatif : Séverine Gervais

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

Afin de favoriser l'orientation des enfants dès le plus jeune âge et un accompagnement le plus préventif possible, nous avons rencontré les différentes écoles maternelles de la commune. Cette démarche a porté ses fruits car les enfants admis en 2025 étaient âgés de 5 ans, pour plus de la moitié. Cette configuration a nécessité quelques aménagements, notamment une réorganisation des temps d'accueil avec une plus grande ritualisation, ainsi qu'une adaptation des activités en fonction de l'âge des enfants, pour permettre à ces derniers de bien profiter de l'accompagnement. En outre, nous cherchons toujours à sensibiliser nos partenaires aux besoins des filles qui semblent moins bien repérés, puisqu'une seule fut orientée vers le SAJE en 2025.



Menu pizza au SAJE 92 !

Par ailleurs, l'équipe fut stable, ce qui a permis de mener l'ensemble de nos missions de manière sereine. Différentes formations permettant de développer nos compétences ont également été proposées à l'ensemble des salariés, dont une abordant comment travailler les notions de laïcité avec les enfants (1 jour) et une autre explorant comment accompagner au mieux les familles dont les parents souffrent de fortes fragilités psychiques (5 jours).

ET POUR 2026...

L'année 2026 sera celle de l'actualisation du projet de service. Nous en profiterons pour évaluer plus précisément la pertinence d'un accueil des enfants dès l'âge de 2 ans, notamment à l'entrée en maternelle lorsque leurs difficultés et celles de leurs parents peuvent être repérées. Un accompagnement adapté à l'âge des enfants devra être réfléchi. Il pourrait être proposé un accueil parents-enfants pour accompagner la relation.

*L'encouragement est à l'enfant
ce que l'eau est à la plante.*



Rudolf Dreikurs,
Psychiatre autrichien

➔ AEMO 93 - ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT

7, boulevard de la Libération
Immeuble Le Charles Michels
93200 Saint-Denis
Tél. : 01 48 09 00 46
e-mail : aemo93@jean-cotxet.fr



ACTION ÉDUCATIVE
EN MILIEU OUVERT

263 MESURES
DE 0 À 18 ANS



Directrice : Fatou Diagne (au 02/02/2026)
Directeur adjoint : Raphaël Vallet
Cheffe de service éducatif : Géraldine Delahaye
Cheffe de service administratif : Fabienne Evuort-Fostin

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

Le service d'AEMO a connu de nombreux départs de professionnels éducatifs. Comme l'ensemble des ESSMS et malgré nos efforts, nous rencontrons d'importants problèmes liés à l'attractivité. Deux nouvelles professionnelles diplômées ont toutefois pu rejoindre l'équipe pendant le deuxième semestre de l'année. Ces arrivées ont pu permettre d'absorber des mesures sur le DAI (Dispositif d'Accompagnement Immédiat) et ainsi faciliter la nomination de situations en attente d'attribution. Sur le plan éducatif, l'équipe s'est mobilisée dans un projet de création artistique numérique. Ce dernier a pu être mené collectivement, ce qui a permis d'ancrer ou installer une relation éducative de qualité avec certains jeunes.

Nous avons également travaillé une approche transversale entre les équipes de l'AEMO et de l'AEMOI. La cheffe de service éducatif de l'AE-

Un espace
pensé pour
libérer la
parole des
jeunes et
de leurs
familles



MO est mobilisée sur les deux services depuis cet été, dans l'attente du recrutement d'un chef de service éducatif en AEMOI. Ces apports réciproques ont été une source de réflexion et de mise en pratique profitable tant pour les familles accompagnées que pour la complémentarité de l'équipe.

ET POUR 2026...

Nous continuerons à rechercher de nouveaux professionnels et à privilégier la montée en compétence des salariés, tout en consolidant la complémentarité des équipes des milieux ouverts. La tenue des échéances de mesures sera particulièrement recherchée. Par ailleurs, nous poursuivons notre dynamique d'accueil de stagiaires et d'apprentis.

*La logique vous conduira d'un point A un point B.
L'imagination et l'audace vous conduiront où vous le désirez.*

Albert Einstein

➔ AEMO INTENSIVE - ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT

7, boulevard de la Libération
Immeuble Le Charles Michels
93200 Saint-Denis
Tél. : 01 48 09 44 11
e-mail : aemoi93@jean-cotxet.fr



ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU
OUVERT INTENSIVE

44 MESURES
DE 11 À 17 ANS



Directrice : Fatou Diagne (au 02/02/2026)
Directeur adjoint : Raphaël Vallet
Cheffe de service éducatif :
Géraldine Delahaye
Cheffe de service administratif :
Fabienne Evuort-Fostin

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année a été marquée par des mouvements de personnel importants, aussi bien au sein de l'équipe éducative que dans son encadrement. Suite au départ à l'été du chef de service éducatif en poste, c'est son homologue du service d'AEMO qui a assuré cette fonction.

Cette réorganisation temporaire a permis de favoriser la transversalité avec l'équipe d'AEMO ainsi que l'échange des pratiques professionnelles.

Le projet « Filles » a notamment abouti à un séjour à l'occasion du 14 juillet : cela a permis de travailler en groupe ainsi qu'en individuel des problématiques abordées durant l'année. L'équipe monte peu à peu en compétence et se montre force de proposition dans les situations complexes que nous rencontrons.

Des temps de travail en équipe ont été consacrés à l'appropriation du projet de service, à une meilleure identification des modalités d'intervention attendues en AEMOI et de manière progressive à une amélioration de la complémentarité d'équipe.

ET POUR 2026...

Le recrutement d'un chef de service éducatif permettra de travailler plus finement la reconstitution de l'équipe et sa complémentarité avec celle de l'AEMO.

Une attention particulière sera par ailleurs portée aux projets collectifs pour mettre au travail certaines problématiques. Les parents seront mobilisés autant que possible.



La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose qu'une pierre.
Mais, de collaborer, elle s'assemble et devient temple.



Antoine de Saint-Exupéry

➔ RÉPARATION PÉNALE

7, boulevard de la Libération
Immeuble Le Charles Michels
93200 Saint-Denis
Tél. : 01 48 09 00 46
e-mail : rp93@jean-cotxet.fr



RÉPARATION PÉNALE

87 MESURES
DE 10 À 18 ANS



Directrice : Fatou Diagne (au 02/02/2026)
Directeur adjoint : Raphaël Vallet
Cheffe de service éducatif : Laetitia Costa
Cheffe de service administratif : Fabienne Evuort-Fostin

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

Suite à l'arrivée de deux nouvelles professionnelles, le service est à présent au complet et bénéficie d'un mi-temps supplémentaire, portant à 5 ETP l'équipe éducative. 2025 se conclut par deux objectifs atteints: une dynamique de recrutement ayant abouti et le maintien des professionnels en poste, permettant de pérenniser l'équipe.

En parallèle, l'objectif a été d'accompagner la montée en compétence des professionnels, grâce à des formations collectives ou individuelles. Elles ont donné lieu une meilleure compréhension des missions déléguées par la PJJ et plus largement de la fonction d'éducateur,

tout en favorisant la cohésion d'équipe et l'harmonisation des bonnes pratiques professionnelles.

396 mesures de réparation pénale ont été réalisées en 2025, répondant ainsi à la commande de la PJJ.

ET POUR 2026...

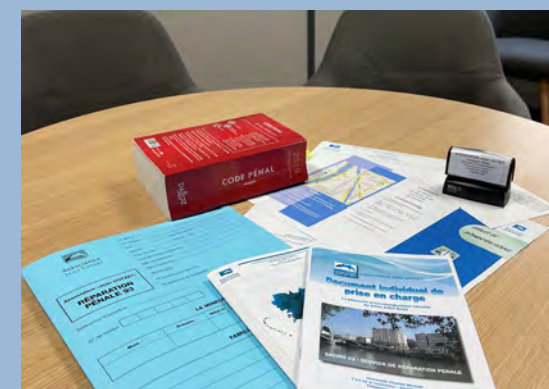
Animée par le sens de la mesure de réparation pénale, l'équipe aura la volonté de développer son vivier de partenaires locaux pour proposer des activités de réparation adaptées aux profils des mineurs et faisant sens avec les infractions commises. L'objectif restera de permettre aux jeunes de réparer et de (re)trouver leur place dans la société civile, tout en limitant les risques de réitération des faits.

Dans une démarche institutionnelle de modernisation et de sécurisation des données, l'équipe sera formée à l'utilisation du logiciel de gestion DUI Imago.



Il faut prendre très tôt de bonnes habitudes, surtout celle de savoir changer souvent et facilement d'habitudes.

Pierre Reverdy, Poète français



➔ ACCUEILS DE SEINE-SAINT-DENIS

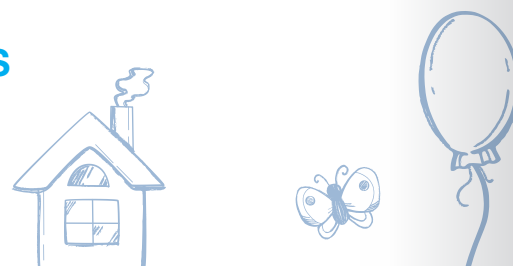
8, rue du Président Wilson
93120 La Courneuve
Tél. : 01 42 35 73 51
e-mail : assd@jean-cotxet.fr

Directrice : Gaëlle Saliou
Cheffes de service éducatif : Manon Gautran
et Céline Georges
Cheffe de service administratif : Fabienne
Evuort-Fostin

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

Le DAE 93 - Dispositif d'Accompagnements
Éducatifs du 93 - a disparu pour laisser place
à deux pôles : l'un regroupant les structures
d'hébergement et l'autre les services de milieu
ouvert, chacun disposant désormais d'une di-
rection distincte. Les outils de fonctionnement
construits en commun ayant fait la preuve de
leur efficacité, ils ont été maintenus.
Une cheffe de service éducatif a été recrutée
pour compléter la nouvelle équipe.

L'évaluation HAS a permis de renforcer la dyna-
mique institutionnelle, de valoriser les évolutions
en cours ainsi que l'investissement des profes-
sionnels et d'améliorer la démarche qualité au
bénéfice des enfants et des jeunes. L'évalua-
tion a été un formidable outil de diagnostic pour
mettre en lumière nos points forts et nos fragili-
tés, à travailler.



MAISON D'ENFANTS
À CARACTÈRE SOCIAL

26 PLACES
DE 6 À 21 ANS



ET POUR 2026...

Riches des retours de l'évaluation, les ASSD
s'inscriront davantage dans une démarche
qualité et de formalisation, offrant une meilleure
visibilité de l'accompagnement des enfants et
des jeunes.
L'élaboration d'un plan de prévention et de lutte
contre les maltraitances constituera un axe ma-
jeur, grâce à l'implication des équipes éduca-
tives et la stabilité de l'équipe de cadres.



“
Seuls, nous pouvons faire si peu ;
ensemble, nous pouvons faire
beaucoup.”

Helen Keller

➔ ADOPHÉ 93 – ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE AVEC POSSIBILITÉ D'HÉBERGEMENT

2, rue Clovis Hugues - 93700 Drancy
Tél. : 01 49 33 91 92
e-mail : adophe93@jean-cotxet.fr

Directrice : Gaëlle Saliou
Cheffe de service éducatif : Claire Bignon
Cheffe de Service administratif : Fabienne
Evuort-Fostin

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

Le service ADOPHÉ s'est engagé dans l'éva-
luation. Elle a permis aux professionnels de
revisiter tous les pans du dispositif, dont l'in-
tensivité et de s'engager dans un processus de
conceptualisation de leur pratique. L'évaluation
a été un formidable outil de diagnostic mettant
en lumière nos points forts et nos fragilités à tra-
vailler.

L'équipe s'est aussi engagée dans l'évaluation
clinique de l'état psychique des enfants et des
jeunes en s'inscrivant dans la grande cause
nationale 2025 de la santé mentale afin d'ap-
porter des réponses adaptées au plus près des
besoins des enfants et jeunes ainsi que leurs
parents.

L'année 2025 a aussi été marquée par le projet
de départ de la directrice et la refonte du DAE



Fondation Jean Cotxet - Edition 2025

ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE
AVEC POSSIBILITÉ
D'HÉBERGEMENT

48 PLACES
DE 0 À 17 ANS



93 par la séparation des deux pôles, l'instaura-
tion de deux directions, tout en maintenant la ri-
chesse des outils de fonctionnement communs
construits et efficaces.

ET POUR 2026...

Les retours de l'évaluation vont permettre à
l'équipe ADOPHÉ de s'inscrire dans l'amélio-
ration de la démarche qualité et dans l'harmoni-
sation des pratiques envers les parents, les
enfants et les jeunes. Un des axes majeurs
de l'année s'inscrit la construction d'une
transversalité avec les ASSD ainsi que
la constitution d'un plan de préven-
tion de lutte contre les maltraitances
par entre autres le repérage des
signaux faibles à domicile et
l'accompagnement des pa-
rents à la bientraitance de
leurs enfants.

“
Personne n'éduque autrui,
personne ne s'éduque seul,
les hommes s'éduquent ensemble
par l'intermédiaire du monde.”

Paulo Freire

➔ SIE 93 - SERVICE D'INVESTIGATION ÉDUCATIVE

7, boulevard de la Libération
Immeuble Le Charles Michels
93200 Saint-Denis
Tél. : 01 58 38 92 40
e-mail : sie93@jean-cotxet.fr



INVESTIGATION
ÉDUCATIVE
409 MESURES
DE 0 À 18 ANS



Directrice : Fatou Diagne (au 02/02/2026)
Directeur adjoint : Raphaël Vallet
Chefs de service éducatif : Laetitia Costa
et Marc Moraldo
Cheffe de service administratif : Fabienne
Evuort-Fostin

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

D'importants mouvements du personnel sont intervenus : départ de la directrice et départ en retraite de la directrice adjointe, promotion d'un éducateur en qualité de chef de service éducatif, recrutement d'une nouvelle directrice et d'un nouveau directeur adjoint... Le départ d'éducateurs a également impacté la réalisation de l'activité, allongeant le délai d'attente des nouvelles mesures.

Nous sommes toutefois restés mobilisés sur la stratégie de recrutement pour remplacer les postes vacants et anticiper les départs annoncés pour début 2026 par des salariés souhaitant partir vers de nouvelles perspectives.

Nous avons travaillé en étroite collaboration au sujet de nos difficultés internes avec nos interlo-

cuteurs de la PJJ et les magistrats. La question du recrutement est particulièrement sensible en SIE, service nécessitant de solides compétences professionnelles et éducatives ainsi qu'une bonne maîtrise du cadre légal et des écrits professionnels.

ET POUR 2026...

Le recrutement de professionnels sera l'objectif principal du service afin de pouvoir prendre en charge les situations adressées par les magistrats.

La reconstitution de l'équipe éducative permettra de répondre à la commande de nos financeurs en termes d'activité, de renforcer la complémentarité d'équipe et de mieux répondre à nos missions. La reconstitution de l'équipe de direction et un travail sur sa complémentarité paraît aussi nécessaire.



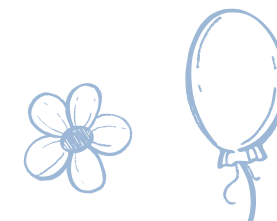
Salle d'entretien au SIE 93

“ Le succès est la somme de petits efforts,
répétés jour après jour. ”

Leo Robert Collier

➔ SAF 93 - SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL ET D'ACCUEIL FAMILIAL URGENCE DE SAINT-DENIS

9, boulevard de la Libération
Immeuble Le Charles Michels
93200 Saint-Denis
Tél. : 01 43 11 29 50
e-mail : saf93@jean-cotxet.fr



Directeur : Sébastien Mazoyer
Chefs de service éducatif : Marylène Coralie,
Abella Peneaud et Frédéric Roque
Cheffe de service administratif :
Sophie Barbeau Amar

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

Le recrutement des assistants familiaux a connu en 2025 une évolution positive tant en nombre d'assistants familiaux qu'en nombre de nouvelles places. Le SAF pérenne et le SAF Urgence ont ainsi été proches de l'activité attendue, contrairement aux années précédentes. Les livrets d'accueil parents et enfants ont été mis à jour sur le fond et sur la forme, grâce à la participation de jeunes de l'équipe enfance. L'équipe des grands a connu un turn-over important avec le changement de cheffe de service éducatif et le départ de 2 éducatrices ainsi qu'une psychologue. Une nouvelle dynamique s'est par conséquent amorcée. Une conférence sur les faits inquiétants a été organisée avec le SAF 75, permettant de réunir des partenaires de cultures différentes (CRIP, police, PMI...) et de présenter notre protocole interne sur les Événements Indésirables et Graves.

ACCUEIL FAMILIAL

101 PLACES
EN ACCUEIL PÉRENNE
+ 20 EN ACCUEIL D'URGENCE



ET POUR 2026...

Les actions de recrutement vont se poursuivre. Le livret des jeunes de l'équipe des grands va à son tour être refait. Les logiciels temps (Focat) et usagers (Imago) vont être déployés. Un travail d'archivage va également démarrer. Enfin, l'ensemble des salariés fera un point d'étape des actions mises en oeuvre dans le cadre du projet d'établissement, dans la perspective de l'évaluation.

Spectacle de la Cachette,
fête d'établissement en janvier 2026

“ La nature
fait les hommes semblables,
la vie les rend différents. ”

André Gide

→ Foyer éducatif de Thiais

9, boulevard Stalingrad - 94320 Thiais
Tél. : 01 48 52 96 55
e-mail : thiais@jean-cotxet.fr

Directeur : Claude Thobor
Chefs de service éducatif : Bakary Baradj, Florence Crémet et Karim Tacherift

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

Dans le cadre de l'augmentation de notre capacité d'accueil de deux places, le département a validé la création d'un poste supplémentaire de chef de service éducatif. Cette demande s'est inscrite dans la réflexion institutionnelle menée au sein des espaces d'analyse des pratiques des cadres de l'établissement. Ces échanges ont mis en évidence les limites de l'organisation précédente - dans laquelle un chef de service éducatif assurait la responsabilité de deux structures - ce dans un contexte marqué par la complexification des situations accompagnées, l'évolution des profils professionnels au sein des équipes ainsi que des exigences accrues en matière de traçabilité.

L'attribution de ce poste supplémentaire, validée par la fondation et notre partenaire

MAISON D'ENFANTS
À CARACTÈRE SOCIAL

39 PLACES
DE 12 À 21 ANS



financier, constitue une évolution importante pour l'établissement. Elle permettra de soutenir les fonctions de pilotage, d'accompagnement des équipes et de réflexion institutionnelle, essentielles à la qualité de l'accompagnement et à la mise en œuvre des missions de protection sociale.

ET POUR 2026...

Pour 2026, nous souhaitons réaliser une augmentation de places au sein du service intermédiaire, appelé Pavillon. Cette évolution vise à adapter nos organisations à l'évolution des profils des jeunes accompagnés. Nous devons continuer à nous projeter vers l'avenir afin de ne pas nous laisser happer par un quotidien qui pourrait occulter une dynamique constructive, créative et vivante.



Quand le sage montre la lune,
l'idiot regarde le doigt.

Proverbe
d'origine chinoise



→ FOYERS ÉDUCATIFS LA VARENNE - SAINT-MAUR

45, rue Saint-Hilaire
94210 La Varenne Saint-Hilaire
Tél. : 01 48 83 00 40
e-mail : lavarenne@jean-cotxet.fr



89, avenue Joffre
94100 Saint-Maur-des-Fossés
Tél. : 01 48 85 41 14
e-mail : saintmaur@jean-cotxet.fr

Directeurs par intérim : Nadia Ben Mimoun puis Ghislain Genet (au 16/02/2026) en remplacement de Christelle Papon
Cheffes de service éducatif : Emilia Sanches et Angélique Lebrazidec

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

Nous avons accueilli des jeunes présentant des situations plus complexes, avec notamment des fragilités psychologiques, des conduites à risque et des parcours marqués par des ruptures. Dans ce contexte, le travail partenarial avec les structures de santé (CMP et professionnels libéraux) a été particulièrement sollicité et a permis d'apporter des réponses adaptées, auxquelles les jeunes ont globalement bien adhéré. La scolarisation et la construction de projets individuels sont restées des axes centraux de l'accompagnement. La majorité des jeunes a pu maintenir une inscription scolaire ou de formation, avec plusieurs réussites aux examens au cours de l'année. Les équipes ont également poursuivi les actions éducatives favorisant l'expression, le bien-être et l'estime de soi, à travers différents ateliers et temps collectifs. Sur le plan institutionnel, l'année a également été marquée par une instabilité des

MAISONS D'ENFANTS
À CARACTÈRE SOCIAL

42 PLACES
DE 13 À 21 ANS



équipes dans certains services, ayant nécessité un recours plus fréquent à des vacataires. Malgré ces difficultés, les équipes ont su maintenir la continuité de l'accompagnement et la dynamique éducative auprès des jeunes. À la fin de l'année, les équipes ont retrouvé une configuration plus stabilisée.

ET POUR 2026...

2026 s'inscrit dans la continuité des actions engagées, par la stabilisation des équipes et le renforcement des compétences. L'établissement poursuivra également son engagement en faveur de l'accompagnement vers l'autonomie, en renforçant l'estime de soi, l'hygiène et la santé, l'élaboration du projet professionnel ainsi que le travail avec les familles, formalisé dans le projet d'établissement à mettre à jour.



L'éducation consiste à comprendre l'enfant tel qu'il est,
sans lui imposer l'image de ce que nous pensons qu'il devrait être.

Jiddu Krishnamurti, Penseur indien



→ LA VILLA PREAUT

2 ter, rue de Coeuilly
94350 Villiers-sur-Marne
Tél. : 01 49 30 82 90
e-mail : villapreaud@jean-cotxet.fr

Directrice : Nadia Ben Mimoun
Directeur adjoint : Mehdi El Barradi
Cheffe de service éducatif : Fatiha Ryad

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

Les deux évènements majeurs ont été sans conteste l'octroi d'un poste de médecin psychiatre à mi-temps et la fin du « parcours en interne ».

C'est l'accueil de profils de plus en plus carencés de jeunes filles aux parcours complexes qui nous a conduits à solliciter un temps de psychiatre augmenté et à réinterroger la logique de « parcours en interne ». Effectivement, initialement pensée pour accompagner les jeunes filles en très grande difficulté vers un accueil progressif à l'autodétermination et à l'autonomie, ainsi qu'à l'insertion et au soin, cette logique de parcours se heurte désormais à certaines limites. Aussi la structure y a-t-elle mis un terme, dans un souci d'adaptation aux besoins des jeunes filles et du département. L'obtention d'un mi-temps de psychiatre et la fin du « parcours interne » ont notamment permis des admissions plus fluides et plus rapides. Par ailleurs, le nombre de déclarations d'Évènements Indésirables Graves a légèrement baissé cette année, ce que nous pouvons corréliser avec la présence contenante auprès des jeunes filles, désormais plusieurs jours dans la semaine, du médecin psychiatre.

MAISON D'ENFANTS
À CARACTÈRE SOCIAL

26 PLACES
DE 15 À 21 ANS

C'est pourquoi nous souhaitons maintenir et renforcer pour l'année 2026 tout le dispositif d'accompagnement psycho-éducatif qui fait, depuis sa création, toute la spécificité de la prise en charge dans notre établissement.

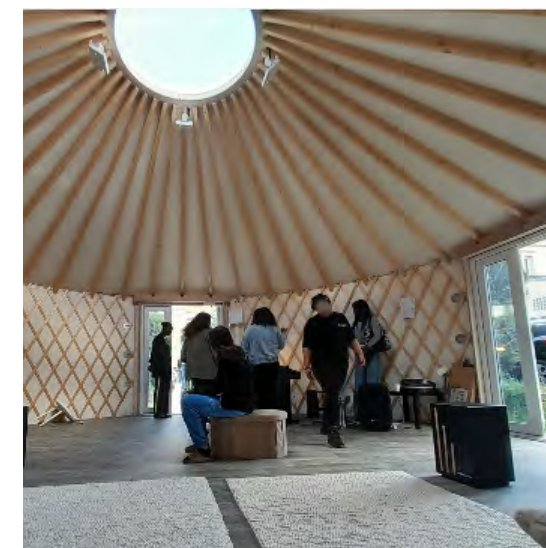
En ce sens, le départ à la retraite annoncé de la psychologue clinicienne en avril 2026, ainsi que d'une partie de l'équipe thérapeutique également arrivée à l'âge du départ, nous oblige à anticiper avec beaucoup de soin la suite donnée aux ateliers thérapeutiques. La transmission est déjà à l'œuvre avec de nouveaux professionnels sensibles à la particularité de notre projet. La yourte, écrin dédié aux ateliers, accueille désormais des arts tels le théâtre, la photographie, la peinture, la musique... Les ateliers massage et relaxation perdurent sous l'égide de la psychologue clinicienne. À noter qu'une ostéopathe intervient également désormais au sein de la Villa Préaut, en lien avec la psychologue clinicienne et le médecin psychiatre.

L'équipe pluridisciplinaire ne peut que constater la richesse et la force apportées par la spécificité du projet psycho-

éducatif de La Villa Préaut dans le cadre de l'accompagnement de jeunes filles aux parcours complexes. Richesse et force d'un projet et d'une équipe, par ailleurs récompensés et salués par l'obtention d'un A paru sur « Qualiscope », dans le cadre de l'évaluation externe. Reconnaissance dont nous sommes fiers. Forts de ce constat, les professionnels de La villa et du Pavillon poursuivent avec enthousiasme ces orientations bénéfiques.

À noter que la nouvelle Cheffe de service de la Maison d'A, par ailleurs formée à La Villa Préaut depuis plusieurs années (où elle occupait un poste de coordinatrice), impulse depuis septembre un vent de renouveau et de remobilisation dans le sens de ces objectifs..

Aussi, pour maintenir le niveau de compétences et d'excellence de notre structure, dont l'expertise est reconnue en tant qu'établissement accueillant des jeunes filles aux parcours complexes, il est important et nécessaire que nous puissions continuer à être, encore et toujours, soutenus par le département dans nos demandes de moyens supplémentaires au service de l'accompagnement renforcé des jeunes filles.



La yourte, écrin dédié aux ateliers thérapeutiques de La Villa

ET POUR 2026...

2026 sera l'année de la réécriture du projet d'établissement, magnifique occasion de réaffirmer « l'ADN » et les valeurs du projet psycho-éducatif de la Villa Préaut, à l'aune du départ en retraite et du renouvellement de nombreux professionnels.

Vous dites : « C'est épuisant de s'occuper des enfants. »

Vous avez raison. Vous ajoutez :

« Parce que. nous devons nous mettre à leur niveau.

Nous baisser, nous pencher, nous courber, nous rapetisser. »

Là, vous vous trompez. Ce n'est pas tant cela qui fatigue le plus, que le fait d'être obligé de nous élever jusqu'à la hauteur de leurs sentiments. De nous élever, nous étirer, nous mettre sur la pointe des pieds, nous tendre. Pour ne pas les blesser.

Janusz Korczak

➔ MECS FRATRIES

158/162, rue de Metz
94170 Le Perreux-sur-Marne
Tél. : 01 43 24 50 94
e-mail : mecsfratrics@jean-cotxet.fr

Directeur : Marc Escanecrabe
Cheffe de service éducatif : Houria Khider

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

La MECS Fratries est entrée dans une période de stabilité, malgré les difficultés liées au recrutement et à l'adaptation de la maison à l'accueil de jeunes enfants. L'équipe de direction est restée stable et l'activité a été tenue, malgré les postes vacants.

Le partenariat avec la ville du Perreux-sur-Marne et les écoles de la commune est un vrai point de soutien et permet d'inscrire les enfants dans leur territoire (scolarité, activités extra-scolaires, rencontres intergénérationnelles...).

Un travail avec des artistes graphistes a commencé pour améliorer la décoration des lieux de vie des enfants.

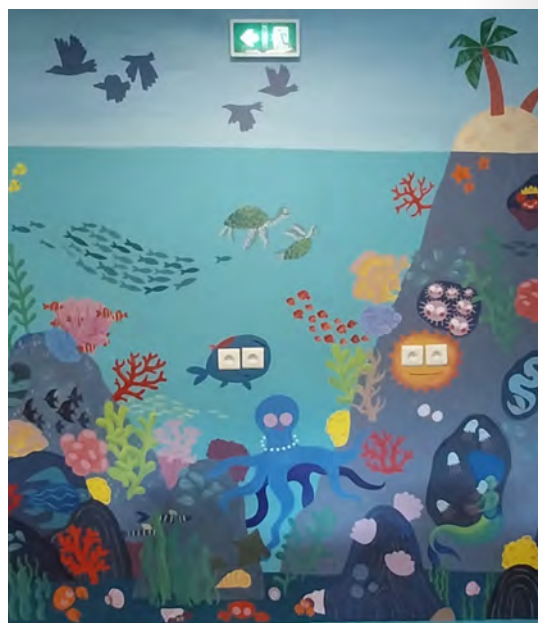
ET POUR 2026...

En 2026, nous avons pour projet d'entrer dans une phase nécessaire de modernisation et d'adaptation de l'établissement, afin de mieux répondre aux enjeux de l'accueil de jeunes enfants. Des travaux débiteront ainsi pour rénover et rajeunir les locaux.

Par ailleurs l'équipe sera formée pour utiliser de nouveaux outils informatiques déployés par la Fondation (Dossier de l'Usager Informatisé et logiciel de gestion des temps).

MAISON D'ENFANTS
À CARACTÈRE SOCIAL

22 PLACES
DE 3 À 13 ANS



Des artistes ont égayé
les lieux de vie des enfants.

“ L'enfant centralise les espoirs,
les travaux et les luttes. ”

Geneviève de la Tour Fondue,
Femme de lettres

➔ ADOPHÉ 94 – ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE AVEC POSSIBILITÉ D'HÉBERGEMENT

1/5, rue Jean Monnet
94130 Nogent-sur-Marne
Tél. : 01 41 93 40 15
e-mail : adophe94@jean-cotxet.fr

Directeur : Marc Escanecrabe
Cheffe de service éducatif :
Julie Vander Heym

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

Le service a traversé une période très difficile en 2025, avec beaucoup de départs et un renouvellement important de l'équipe qui reste à finaliser.

Ce fut aussi une année de bouleversements institutionnels avec des changements de cadre d'exercice et des projets d'extension finalement abandonnés.

Malgré ces difficultés, l'équipe a continué à accompagner les familles suivies avec engagement, disponibilité et professionnalisme.

Une nouvelle équipe est en train de prendre

ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE
AVEC POSSIBILITÉ
D'HÉBERGEMENT

60 PLACES
DE 0 À 18 ANS



forme, prête à porter de nouveaux projets, toujours au service des familles que nous accompagnons.

ET POUR 2026...

De nombreux enjeux pour 2026 : la stabilisation de l'équipe, un nouvel appel à projet à venir, des partenariats à développer et toujours la volonté de mettre en avant un accompagnement de qualité, créatif et capable de s'adapter aux besoins des familles accompagnées.

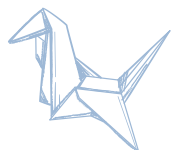


“ Nous devons accepter
les déceptions passagères,
mais ne jamais perdre l'espoir infini. ”

Martin Luther King Jr

➔ MAE 95 - MAISONS ET APPARTEMENTS ÉDUCATIFS DU VAL D'OISE

2, rue du Professeur Calmette
95120 Ermont
Tél. : 01 34 44 04 00
e-mail : mae95@jean-cotxet.fr



Directrice : Delphine Zenouda
Directeur adjoint : Edouard Ostin
(au 13/04/2026)

Chefs de service éducatif : Andy Bernadoth,
Aurélie Guerber et Blandine Housez

2025 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2025 a été une année particulièrement marquante pour les MAE 95. Elle s'est distinguée par des évolutions importantes, à la fois porteuses d'espoir et de défis. L'ouverture de la nouvelle maison des Bambins, dédiée aux petits en situation complexe, constitue un tournant majeur. Cette création de service vient compléter et renforcer le dispositif du parcours résidentiel des MAE 95. Les équipes se sont fortement mobilisées pour assurer un démarrage structuré et sécurisant.

Par ailleurs, plusieurs mouvements de personnel significatifs ont eu lieu, dont celui du directeur adjoint, modifiant de façon importante la gouvernance. Le chef de service éducatif et le psychologue intervenant à la Teen House et à la Maison des Mômes ont également quitté quasi simultanément les MAE 95 impactant la dynamique managériale. Ces départs ont fragilisé temporairement le collectif d'adultes référents

MAISON D'ENFANTS
À CARACTÈRE SOCIAL

53 PLACES
DE 3 À 21 ANS



et les enfants concernés ont pu en ressentir les effets dans leur quotidien. Les professionnels restant en poste ont fait preuve d'engagement et de solidarité pour maintenir la continuité de l'accompagnement.

Ainsi, malgré les fragilités rencontrées, 2025 demeurera une année charnière, riche en enseignements et tournée vers la consolidation du projet institutionnel.

ET POUR 2026...

2026 sera l'année de la reconstruction de la Teen House et de la quête de stabilité institutionnelle.

L'accueil du nouveau directeur adjoint en avril permettra de l'aborder avec enthousiasme, tout comme la candidature à l'appel à projet Culture et le projet de salle Snoezelen à la maison des Bambins.



Inauguration de la maison Les Bambins
par Marie-Christine Cavecchi,
Présidente du Conseil Département du Val d'Oise

La pensée complexe aide
à affronter l'erreur, l'illusion, l'incertitude et le risque.



➔ FORUM

Protection de l'enfance : la juste mesure...

08:45 Accueil café
09:30 **A la recherche de la juste mesure...**
Edouard Durand, premier vice-Président chargé du Tribunal pour Enfants de Pontoise et ancien co-Président de la CIVISE
09:45 **Propos introductif**
Patrick Beau, Président de l'Association
9:55 **Entre la juste mesure et la mesure juste : une question philosophique ?**
Clément Bosqué, Philosophe et consultant en éthique
11:00 Pause
11:15 **Où est le chef d'orchestre qui nous aiderait à trouver cette "juste mesure ou mesure juste" en Protection de l'enfance ?**
Chantal Hungbo, Psychologue à la Villa Préaut de l'Association
11:25 **Comment enfants et jeunes vivent-ils la mesure ?**
• le point de vue d'anciennes jeunes accueillies
Dionio Metro, co-fondatrice et Présidente de Repairs 1 95, membre du Comité de vigilance des enfants placés
Mélinda Ly, co-fondatrice de Repairs 1 95
Oumou Diallo, Trésorière de Repairs 1 95
• le point de vue d'une psychologue
Chantal Hungbo, Psychologue à la Villa Préaut de l'Association
12:30 Buffet préparé par l'ESAT Le Colibri
13:45 **Le juste prix de la mesure : quelles politiques départementales ?**
Salma Guesmia, Directrice Enfance, Adolescence et Famille du Conseil départemental des Hauts-de-Seine
Judith Oile, Responsable du Pôle Expertise et Plaidoyer à l'URIOPSS Ile-de-France
Lucas Palraud, Directeur général de l'Association
15:00 **Du prononcé à la mise en oeuvre des mesures**
Laurent Gebler, Président de la Chambre des mineurs à la Cour d'Appel de Paris, ancien Président de l'Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille
Anne Devresse, Sous-Directrice de la Direction des solidarités de la Ville de Paris
Ariane Ory-Saël, Avocate et Présidente de la Commission des avocats d'enfants du Barreau des Hauts-de-Seine
Camille Degand, Directrice du Dispositif d'Accompagnements Éducatifs de Seine-Saint-Denis de l'Association
Olivier Benhamou, Directeur du Foyer éducatif Jenner de l'Association
16:30 **Clôture de la journée**
Patrick Beau, Président de l'Association
Mohand Hamidouche, Directeur pédagogique de l'Association, animera les débats et les échanges avec le public.
Pavo réagira en direct et en dessin aux débats et aux propos.

Protection de l'enfance : la juste mesure...

17 JUIN
08:45
16:45

PROGRAMME FORUM 2025

à l'ASIEM
6 rue Albert
de Lapparent
75007 Paris

A une époque où les valeurs sociales sont fragilisées et où les contraintes financières augmentent, il faut s'interroger sur les mesures prises pour la protection de l'enfance, dont les formes se multiplient mais qui nous conduisent toujours à nous questionner sur leur pertinence, leur justesse, leur justice.

Aujourd'hui, qu'est-ce qu'une mesure juste ?
Comment s'adapter ?
Comment veiller à ce que la mesure soit toujours construite et vécue comme juste ?



Patrick Beau



Edouard Durand



Clément Bosqué

RETOUR EN IMAGES



Judith Olle, Sahra Guesmia
et Lucas Pairaud



Oumou Diallo, Diodio Metro, Mélinda
Ly et Chantal Hungbo



Laurent Gebler, Camille
Degand et Anne Devreese



PAS FACILE DE DÉFINIR LA JUSTE MESURE...

Pavo a regalé l'assemblée de ses illustrations dessinées en live, toujours appropriées et souvent drôles.



➔ RENCONTRE JEAN COTXET

LE PSYCHANALYSTE & L'ÉDUCATEUR, DANS LES DÉDALES
D'UNE MUTATION SOCIALE



**JEAN
COTXET**
FONDATION



de gauche à droite :
Emile Rafowicz,
Psychiatre à la
Fondation Jean Cotxet
et animateur du débat,
Jean-Pierre Lebrun,
« le psychanalyste »,
Xavier Bouchereau,
« l'éducateur » et
Patrick Beau, Président
de la Fondation.

La Fondation Jean Cotxet a expérimenté un cycle de rencontres sur le thème de la protection de l'enfance. Elles pourront s'articuler autour de livres, de films ou tout autre support adapté au format.

Jean-Pierre Lebrun, « le psychanalyste » et Xavier Bouchereau, « l'éducateur », ont accepté d'inaugurer ce concept et nous les en remercions.

Cette rencontre fut véritablement une première puisque c'est à cette occasion qu'ils se sont rencontrés physiquement pour la première fois.

Jusqu'ici leurs échanges avaient eu lieu en visio, évitant de multiples trajets entre France

et Belgique...

Sur fond de disparition du modèle patriarcal et de la fonction paternelle ou métaphorique, c'est la « grammaire familiale » qui a changé. Réaffirmer le sens du collectif, réarticuler figure d'autorité et figure d'attachement et redonner toute son importance au modèle institutionnel dans sa fonction de soutien indispensable, sont des éléments de réponse pour faire face à la crise actuellement traversée par le secteur du travail social, durement impacté par les évolutions sociétales actuelles.

Le temps d'échange avec le public a permis de confronter les idées et d'élargir le débat à la notion de liberté.

LES INSTANCES DU PERSONNEL

LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE – CSE

Des élections professionnelles ont eu lieu au printemps 2025 pour renouveler les élus du CSE.

11 réunions officielles et 1 réunion extraordinaire du CSE ont eu lieu en 2025. Lucas Pairaud, Directeur général, est le Président du CSE. Patrice Bernard, Directeur des Ressources Humaines, assiste aux réunions. Le bureau du CSE est composé du secrétaire, de la trésorière et du trésorier adjoint.

2 commissions obligatoires existent au CSE : la Commission Santé, Sécurité, Conditions de Travail – CSSCT, composée de 4 membres dont 1 salarié cadre et la Commission Technique, qui gère la formation professionnelle continue, le logement et l'égalité professionnelle. Patrice Bernard anime ces réunions intercalaires.

La **CSSCT** fonctionne avec 1 secrétaire et 3 autres élus du CSE. Sont invités aux réunions officielles des représentants de l'ACMS (médecine du travail), la DRIEETS et la CRAMIF. La CSSCT s'est réunie 4 fois en réunion officielle en 2025.

La **Commission Technique** comprend 3 membres dont 1 secrétaire.

Représentation au Conseil d'administration

2 membres élus sont choisis par leurs pairs pour représenter le CSE au Conseil d'administration.

Référent harcèlement du CSE

1 élue est référente du CSE en matière de lutte contre le harcèlement.

DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

6 salariés ont été désignés Délégués Syndicaux par leurs organisations syndicales suite aux élections professionnelles 2025.

Patrice Bernard a animé les réunions mensuelles avec les Délégués Syndicaux et mené les négociations avec les organisations syndicales.

REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ

Des représentants de proximité ont été élus par le CSE dans la majorité des établissements et services de la Fondation Jean Cotxet.



ÉLÉMENTS FINANCIERS

	RÉSULTATS 2025 PAR ACTIVITÉ							
	EXERCICE 2025			Reprise de résultats antérieurs	Reprise sur réserve ou mesure d'exploitation	Résultat de gestion 2025	Charges non opposables	Résultat sous contrôle de l'autorité de tarification
	Produits	Charges	Résultat comptable					
FOYERS ÉDUCATIFS	45 495 001,91	45 314 084,38	180 917,53	-477 267,79	36 385,50	-259 964,76	745 824,00	485 859,24
Foyer éducatif Ourcq	1 107 647,68	1 101 465,04	6 182,64	-	-	6 182,64	50 624,00	56 806,64
Foyer éducatif Ourcq Appartements	410 480,13	392 863,30	17 616,83	12 273,03	-	29 889,86	503,00	30 392,86
Foyer éducatif Jenner MECS	3 337 101,69	3 319 962,22	17 139,47	-159 338,58	-	-142 199,11	70 213,00	-71 986,11
Foyer éducatif Jenner PHARE	1 083 939,65	1 078 264,58	5 675,07	-	-	5 675,07	10 346,00	16 021,07
Foyer éducatif Amandiers-Belleville MECS	1 511 172,86	1 423 331,46	87 841,20	-8 895,62	-	78 945,58	-26 115,00	52 830,58
Foyer éducatif Amandiers-Belleville Suite Éducative	1 662 485,25	1 615 715,05	46 770,20	67 648,72	9 370,12	123 789,04	38 079,00	161 868,04
Maison du Sacré-Cœur Maison d'Enfants	6 184 938,79	6 336 796,57	-151 857,78	-30 440,94	19 546,46	-162 752,26	20 864,00	-141 888,26
Maison du Sacré-Cœur Espace Cortot	1 076 430,13	964 658,33	111 771,80	-32 845,30	4 000,00	82 926,50	-2 680,00	80 246,50
Foyer éducatif Neauphle-le-Château	2 631 717,45	2 758 914,18	-127 196,73	17 569,71	-	-109 627,02	36 340,00	-73 287,02
SSAA 78	276 225,96	276 185,87	40,09	-	-	40,09	3 040,00	3 080,09
Foyer éducatif Bièvres	2 107 660,03	2 027 145,60	80 514,43	-43 942,40	-	36 572,03	31 724,00	68 296,03
Foyer éducatif Palaiseau Appartements	450 327,91	498 047,39	-47 719,48	11 740,14	-	-35 979,34	5 866,00	-30 113,34
Foyer éducatif Palaiseau	1 117 338,36	1 012 984,33	104 354,03	-19 637,33	-	84 716,70	13 349,00	98 065,70
Foyer Garches	1 405 459,12	1 459 177,44	-53 718,32	-	-	-53 718,32	43 235,00	-10 483,32
SAS Mineurs	721 003,91	604 676,01	116 327,90	-	-	116 327,90	-1 365,00	114 962,90
SAS Majeurs	405 394,31	367 434,87	37 959,44	-	-	37 959,44	-8 902,00	29 057,44
Accueils de Seine-Saint-Denis	2 520 155,36	2 527 189,97	-7 034,61	25 527,72	-	18 493,11	29 011,00	47 504,11
Foyers éducatifs La Varenne - Saint-Maur	3 532 296,01	3 812 511,99	-280 215,98	-150 498,00	-	-430 713,98	64 909,00	-365 804,98
Villa Préaut	2 865 383,98	2 715 234,51	150 149,47	-36 000,00	-	114 149,47	53 546,00	167 695,47
Foyer éducatif Thiais	2 908 649,56	3 150 913,32	-242 263,76	-48 820,00	3 468,92	-287 614,84	61 338,00	-226 276,84
MECS Fratries	1 927 285,31	1 919 237,72	8 047,59	-81 608,94	-	-73 561,35	41 498,00	-32 063,35
MAE 95	6 251 908,66	5 951 374,63	300 534,03	-	-	300 534,03	210 401,00	510 935,03
ACCUEIL D'URGENCE	1 417 402,77	1 574 344,14	-156 941,37	-	12 885,00	-144 056,37	17 912,00	-126 144,37
SAHP Croix-Nivert	1 417 402,77	1 574 344,14	-156 941,37	-	12 885,00	-144 056,37	17 912,00	-126 144,37
ACCUEIL FAMILIAL	22 376 238,07	21 523 508,95	852 729,12	-382 171,09	-	470 558,03	-824 916,00	-354 357,97
SAF 75	13 137 030,28	12 048 397,02	1 088 633,26	-114 811,26	-	973 822,00	-513 873,00	459 949,00
SAF 93	7 456 708,12	7 668 202,58	-211 494,46	-261 795,27	-	-473 289,73	-357 345,00	-830 634,73
SAF 93 Urgence Petite enfance	1 782 499,67	1 806 909,35	-24 409,68	-5 564,56	-	-29 974,24	46 302,00	16 327,76
MILIEU OUVERT	5 191 044,00	5 024 399,46	166 644,54	-47 272,03	158,00	119 530,51	81 600,00	201 130,51
AEMO 75	1 275 708,72	1 303 229,17	-27 520,45	58 740,85	-	31 220,40	38 593,00	69 813,40
AED 75	1 285 798,23	1 158 970,93	126 827,30	-128,81	-	126 698,49	6 454,00	133 152,49
La Parent'aise	640 881,40	617 975,58	22 905,82	8 322,83	-	31 228,65	5 944,00	37 172,65
Dispositif d'Accompagnement Immédiat 93	59 353,44	57 821,46	1 531,98	14 132,56	-	15 664,54	-	15 664,54
AEMO 93	1 099 690,40	1 137 566,90	-37 876,50	-128 339,46	158,00	-166 057,96	34 657,00	-131 400,96
AEMO Intensive	829 611,81	748 835,42	80 776,39	-	-	80 776,39	-4 048,00	76 728,39
ACCUEIL DE JOUR	3 323 525,36	3 297 817,38	25 707,98	54 615,63	-	80 323,61	2 168,00	82 491,61
SAJE 13-14	880 853,06	881 346,99	-493,93	1 133,95	-	640,02	-2 242,00	-1 601,98
SAJE 11-12	994 152,09	1 010 339,36	-16 187,27	60 000,00	-	43 812,73	-12 970,00	30 842,73
SAPPEJ	1 059 256,06	1 010 799,41	48 456,65	-6 518,32	-	41 938,33	5 924,00	47 862,33
SAJE 92	389 264,15	395 331,62	-6 067,47	-	-	-6 067,47	11 456,00	5 388,53
AUTRES SERVICES	4 085 386,44	4 292 508,88	-207 122,44	281 761,71	-	74 639,27	58 030,00	132 669,27
ADOPHÉ 93	969 361,36	1 156 132,35	-186 770,99	185 000,00	-	-1 770,99	15 737,00	13 966,01
ADOPHÉ 94	850 246,12	1 040 658,04	-190 411,92	-	-	-190 411,92	901,00	-189 510,92
ADOPHÉ 78	596 640,00	531 669,25	64 970,75	-	-	64 970,75	22 985,00	87 955,75
Réparation pénale	453 621,54	466 913,57	-13 292,03	50 000,00	-	36 707,97	-3 254,00	33 453,97
SIE 93	1 215 517,42	1 097 135,67	118 381,75	46 761,71	-	165 143,46	21 861,00	186 804,46
Charges réparties	3 555 998,15	3 557 547,38	-1 549,23	-	-	-1 549,23	52 130,00	50 580,77
SIÈGE SOCIAL	3 555 998,15	3 557 547,38	-1 549,23	-	-	-1 549,23	52 130,00	50 580,77
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS SOUMISES A APPROBATION	85 444 596,70	84 584 210,57	860 386,13	-570 333,57	49 428,50	339 481,06	132 748,00	472 229,06

ÉLÉMENTS FINANCIERS



	BUDGET ACCORDÉ ET COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2025								
	GROUPES DE CHARGES								
	Exploitation courante			Personnel			Structure		
	Compte Administratif 2024	Budget accordé 2025	Compte Administratif 2025	Compte Administratif 2024	Budget a coordé 2025	Compte Administratif 2025	Compte Administratif 2024	Budget accordé 2025	Compte Administratif 2025
FOYERS ÉDUCATIFS	5 186 437,91	5 440 258,62	5 563 081,27	30 328 862,56	32 007 555,22	32 376 549,28	6 913 389,76	6 900 054,06	7 374 453,83
Foyer éducatif Ourcq	93 380,68	105 713,02	99 281,27	716 364,26	828 151,11	890 111,45	109 795,19	123 048,70	112 072,32
Foyer éducatif Ourcq Appartements	41 063,10	48 099,52	45 042,81	215 663,32	278 637,56	263 758,75	90 066,65	95 949,25	84 061,74
Foyer éducatif Jenner MECS	423 673,17	416 312,06	428 199,48	2 367 281,89	2 556 123,87	2 523 343,06	300 680,81	308 893,36	368 419,68
Foyer éducatif Jenner PHARE	113 100,11	128 043,47	141 209,01	812 987,50	820 570,00	809 649,81	105 053,94	124 203,01	127 405,76
Foyer éducatif Amandiers-Belleville	176 652,32	177 450,94	166 737,07	979 801,36	1 042 410,07	1 034 184,01	173 766,09	207 032,00	222 410,38
Foyer éducatif Amandiers-Belleville Suite Educative	75 971,30	102 823,87	74 557,86	918 455,23	983 872,24	1 012 839,11	564 812,51	577 315,71	528 318,08
Maison du Sacré-Cœur Maison d'Enfants	638 185,51	629 859,00	682 700,41	3 818 244,91	4 282 271,00	4 089 318,05	1 552 078,40	1 280 913,32	1 564 778,11
Maison du Sacré-Cœur Espace Cortot	88 835,70	103 612,46	89 777,85	812 158,84	791 525,00	739 017,28	139 873,10	132 353,00	135 863,20
Foyers éducatifs Neauphle-le-Château	391 902,95	306 121,00	375 675,43	2 165 132,95	1 890 622,28	2 037 879,86	357 653,12	367 690,00	345 358,89
SSAA 78	1 429,73	24 384,00	15 241,81	31 527,23	206 825,00	178 227,03	11 932,74	124 860,00	82 717,03
Foyer éducatif Bièvres	301 006,00	303 886,00	334 909,35	1 349 205,04	1 456 180,40	1 402 978,22	257 774,66	251 669,62	289 258,03
Foyer éducatif Palaiseau Appartements	80 841,25	89 701,00	81 982,68	315 517,11	285 943,00	291 014,80	115 392,59	119 101,59	125 049,91
Foyer éducatif Palaiseau	136 893,39	143 029,28	129 560,62	765 071,61	771 975,00	766 133,17	99 290,09	124 065,56	117 290,54
Foyer Garches	190 246,66	190 000,00	162 697,68	1 008 549,08	1 022 389,00	1 057 416,96	225 119,93	206 046,00	239 062,80
SAS Mineurs	54 985,90	93 000,00	67 812,84	287 702,78	460 288,00	358 247,11	164 834,97	181 971,00	178 616,06
SAS Majeurs	18 674,06	32 000,00	20 125,68	230 412,98	251 792,00	181 427,18	157 380,01	178 871,00	165 882,01
Accueils de Seine-Saint-Denis	301 792,08	305 000,00	327 680,13	1 704 778,11	1 760 122,69	1 811 707,76	381 280,47	381 088,94	387 802,08
Foyers éducatifs La Varenne - Saint-Maur	471 492,30	422 120,00	510 726,66	2 808 453,97	2 443 880,00	2 707 355,57	596 649,85	466 767,00	594 429,76
Villa Préaut	288 748,63	282 572,00	291 606,35	2 151 503,70	2 079 024,00	2 096 589,28	329 357,19	322 548,00	327 038,88
Foyer éducatif Thiais	440 705,07	481 471,00	528 148,39	2 019 886,97	2 042 539,00	2 141 946,69	462 755,82	413 172,00	490 818,24
MECS Fratries	265 310,95	222 537,00	246 195,07	1 449 846,50	1 282 499,00	1 444 725,69	261 085,34	262 269,00	228 316,96
MAE 95	591 547,05	832 523,00	743 212,82	3 600 317,22	4 469 915,00	4 538 678,44	455 756,29	650 226,00	669 483,37
ACCUEIL D'URGENCE	75 429,10	76 216,62	100 012,63	1 093 757,68	1 118 825,30	1 252 129,94	134 272,07	258 669,28	222 201,57
SAHP Croix-Nivert	75 429,10	76 216,62	100 012,63	1 093 757,68	1 118 825,30	1 252 129,94	134 272,07	258 669,28	222 201,57
ACCUEIL FAMILIAL	2 702 370,94	2 880 518,98	2 655 181,58	17 341 183,68	16 586 485,93	16 675 730,23	2 062 810,03	2 105 658,69	2 192 597,14
SAF 75	1 732 816,42	1 878 043,48	1 620 272,06	9 951 482,43	9 430 679,93	9 208 954,39	1 169 842,95	1 252 256,69	1 219 170,57
SAF 93	830 192,41	866 604,00	867 414,24	6 054 542,90	5 651 279,00	5 963 894,42	770 389,36	725 253,00	836 893,92
SAF 93 Urgence Petite enfance	139 362,11	135 871,50	167 495,28	1 335 158,35	1 504 527,00	1 502 881,42	122 577,72	128 149,00	136 532,65
MILIEU OUVERT	130 883,59	218 520,37	159 628,10	3 369 835,72	4 087 919,21	3 589 736,71	1 141 960,62	1 159 726,41	1 275 034,65
AEMO 75	33 278,58	46 137,31	34 971,35	960 852,74	965 522,29	1 010 615,07	251 353,38	257 230,13	257 642,75
AED 75	27 204,25	37 477,06	28 923,64	841 427,33	993 683,00	858 253,41	245 511,82	244 958,28	271 793,88
La Parent'aise	13 655,65	20 482,00	15 186,18	454 503,52	471 373,92	461 036,46	139 281,52	123 235,00	141 752,94
Dispositif d'Accompagnement Immédiat 93	-	7 102,00	1 584,85	-	65 834,00	54 551,11	-	700,00	1 685,50
AEMO 93	29 251,77	46 767,00	47 834,31	682 089,75	934 594,00	765 998,29	269 810,83	279 474,00	323 734,30
AEMO Intensive	27 493,34	60 555,00	31 127,77	440 962,38	656 912,00	439 282,37	236 023,07	254 129,00	278 425,28
ACCUEIL DE JOUR	134 130,49	174 665,00	137 679,36	2 284 923,37	2 466 074,00	2 405 489,45	719 749,06	741 609,00	754 648,57
SAJIE 13-14	55 602,57	70 000,00	58 808,29	601 647,80	717 327,00	683 045,22	132 015,38	147 384,00	139 493,48
SAJIE 11-12	31 632,27	48 000,00	29 613,70	648 006,67	666 426,00	644 823,77	301 492,91	319 604,00	335 901,89
SAPPEJ	32 800,86	38 665,00	34 322,12	700 822,56	742 541,00	723 425,96	257 180,78	248 834,00	253 051,33
SAJIE 92	14 094,79	18 000,00	14 935,25	334 446,34	339 780,00	354 194,50	29 059,99	25 787,00	26 201,87
AUTRES SERVICES	192 694,05	276 263,00	191 384,57	2 971 128,74	3 563 011,28	3 141 010,92	847 716,15	949 513,00	960 113,39
ADOPHÉ 93	43 194,85	62 396,00	45 246,78	838 425,83	965 392,28	910 995,64	201 631,63	197 117,00	199 889,93
ADOPHÉ 94	85 026,08	78 936,00	57 572,23	903 408,51	913 525,00	738 315,96	256 556,62	212 158,00	244 769,85
ADOPHÉ 78	4 316,45	65 722,00	25 147,49	100 744,29	425 996,00	410 336,82	15 119,29	119 571,00	96 184,94
Réparation pénale	16 123,42	24 159,00	19 573,77	288 732,15	348 483,00	322 069,12	103 353,59	116 395,00	125 270,68
SIE 93	44 033,25	45 050,00	43 844,30	839 817,96	909 615,00	759 293,38	271 055,02	304 272,00	293 997,99
Charges réparties	254 869,29	286 486,00	276 890,78	2 282 535,12	2 173 319,16	2 518 418,67	401 236,88	352 283,00	762 237,93
SIÈGE SOCIAL	254 869,29	286 486,00	276 890,78	2 282 535,12	2 173 319,16	2 518 418,67	401 236,88	352 283,00	762 237,93
Totaux - activité sous contrôle	8 676 815,37	9 352 928,59	9 083 858,29	59 672 226,87	62 003 190,10	61 959 065,20	12 221 134,57	12 467 513,44	13 541 287,08



	BUDGET ACCORDÉ ET COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2025								
	GROUPES DE PRODUITS								
	Tarification			Autres relatifs à l'exploitation			Financiers et non encaissables		
	Compte Administratif 2024	Budget accordé 2025	Compte Administratif 2025	Compte Administratif 2024	Budget a accordé 2025	Compte Administratif 2025	Compte Administratif 2024	Budget accordé 2025	Compte Administratif 2025
FOYERS ÉDUCATIFS	40 691 714,65	44 458 166,69	44 221 537,01	826 087,05	76 872,00	950 995,02	382 835,06	290 097,00	322 469,88
Foyer éducatif Ourcq	964 494,54	1 050 757,83	1 086 811,00	13 681,98	1 155,00	20 836,68	-	5 000,00	-
Foyer éducatif Ourcq Appartements	402 387,68	410 413,30	405 957,20	5 737,56	-	4 522,93	-	-	-
Foyer éducatif Jenner MECS	3 016 129,34	3 437 176,87	3 248 913,93	49 531,99	2 424,00	70 241,45	1 202,10	1 067,00	17 946,31
Foyer éducatif Jenner PHARE	1 106 989,02	1 071 320,48	1 076 323,16	9 652,10	1 039,00	7 159,02	477,93	457,00	457,47
Foyer éducatif Amandiers-Belleville	1 403 981,38	1 434 886,63	1 466 712,00	11 430,07	902,00	43 580,66	1 192,69	-	880,00
Foyer éducatif Amandiers-Belleville Suite Éducative	1 641 937,52	1 576 334,10	1 632 591,86	23 997,91	13 825,00	27 696,35	2 197,04	6 204,00	2 197,04
Maison du Sacré-Cœur Maison d'Enfants	5 712 781,20	6 078 699,26	5 741 519,88	272 858,93	12 405,00	290 099,29	164 045,96	132 380,00	153 319,62
Maison du Sacré-Cœur Espace Cortot	759 225,20	1 045 145,76	1 057 933,93	1 758,25	2 501,00	8 398,81	18 782,53	12 689,00	10 097,39
Foyer éducatif Neauphle-le-Château	2 464 816,12	2 534 117,57	2 577 961,98	22 462,93	2 309,00	40 523,57	63 248,46	10 437,00	13 231,90
SSAA 78	20 401,63	352 806,00	274 812,50	162,74	3 263,00	1 413,46	-	-	-
Foyer éducatif Bièvres	1 827 067,22	1 979 751,42	2 011 682,65	33 473,49	1 154,00	27 010,71	70 572,51	74 773,00	68 966,67
Foyer éducatif Palaiseau Appartements	427 891,87	483 005,45	445 904,28	20 027,66	-	4 423,63	400,00	-	-
Foyer éducatif Palaiseau	1 023 178,16	1 057 745,17	1 102 701,71	16 789,91	962,00	14 636,65	-	-	-
Foyer Garches	1 430 899,96	1 416 580,00	1 384 677,50	13 848,94	1 154,00	20 080,11	948,26	701,00	701,51
SAS Mineurs	366 854,02	727 503,00	714 871,92	4 199,18	7 756,00	6 131,99	-	-	-
SAS Majeurs	444 939,28	459 038,00	402 781,36	3 735,06	3 625,00	2 612,95	-	-	-
Accueils de Seine-Saint-Denis	2 352 472,43	2 414 629,91	2 417 859,02	21 374,81	6 054,00	100 260,38	14 903,69	-	2 035,96
Foyers éducatifs La Varenne - Saint-Maur	3 404 854,95	3 461 692,00	3 439 154,40	58 048,22	3 463,00	74 908,66	19 014,97	18 110,00	18 232,95
Villa Préaut	2 389 926,36	2 698 189,00	2 797 578,88	17 105,11	3 463,00	49 789,67	14 507,04	18 492,00	18 015,43
Foyer éducatif Thiais	2 720 874,04	2 979 539,00	2 848 899,76	80 561,99	3 463,00	56 749,80	3 232,57	3 000,00	3 000,00
MECS Fratries	1 711 266,50	1 848 913,94	1 894 281,12	33 646,74	-	33 004,19	-	-	-
MAE 95	5 098 346,23	5 939 922,00	6 191 606,97	112 001,48	5 955,00	46 914,06	8 109,31	6 787,00	13 387,63
ACCUEIL D'URGENCE	1 408 105,92	1 452 589,20	1 404 058,93	16 550,51	1 122,00	13 343,84	-	-	-
SAHP Croix-Nivert	1 408 105,92	1 452 589,20	1 404 058,93	16 550,51	1 122,00	13 343,84	-	-	-
ACCUEIL FAMILIAL	21 226 894,66	21 881 699,69	22 166 475,31	176 317,90	52 675,00	199 830,09	11 277,87	20 460,00	9 932,67
SAF 75	12 670 178,70	12 649 064,36	13 036 551,76	106 204,77	26 727,00	100 478,52	4 021,60	-	-
SAF 93	7 058 213,52	7 465 034,27	7 370 009,50	59 165,93	19 437,00	76 765,95	7 256,27	20 460,00	9 932,67
SAF 93 Urgence Petite enfance	1 498 502,44	1 767 601,06	1 759 914,05	10 947,20	6 511,00	22 585,62	-	-	-
MILIEU OUVERT	4 833 655,45	5 417 358,02	5 041 851,29	106 004,89	61 291,00	112 689,98	51 380,20	34 789,00	36 502,73
AEMO 75	1 212 576,41	1 193 861,88	1 257 119,18	27 687,38	14 357,00	15 745,74	3 111,08	1 930,00	2 843,80
AED 75	1 156 023,36	1 259 521,15	1 254 065,92	21 851,61	13 916,00	28 921,73	13 181,92	2 810,00	2 810,58
La Parent'aise	619 623,26	598 850,09	625 167,99	6 177,61	7 328,00	15 123,37	725,60	590,00	590,04
Dispositif d'Accompagnement Immédiat 93	-	58 761,44	58 761,44	-	742,00	592,00	-	-	-
AEMO 93	994 639,90	1 362 932,46	1 051 060,80	29 082,50	15 484,00	37 072,06	15 433,39	10 758,00	11 557,74
AEMO Intensive	850 792,52	943 431,00	795 676,16	21 205,79	9 464,00	15 235,08	18 928,21	18 701,00	18 700,57
ACCUEIL DE JOUR	3 229 491,95	3 272 869,37	3 220 229,09	60 948,18	52 684,00	90 142,03	23 131,91	2 179,00	13 154,24
SAJE 13-14	857 191,40	921 917,05	848 368,36	12 496,16	11 660,00	25 947,20	587,50	-	6 537,50
SAJE 11-12	952 708,25	963 684,00	976 805,54	10 678,46	10 346,00	16 909,05	587,50	-	437,50
SAPPEJ	1 084 357,30	1 036 558,32	1 044 345,19	9 883,99	-	14 910,87	-	-	-
SAJE 92	335 235,00	350 710,00	350 710,00	27 889,57	30 678,00	32 374,91	21 956,91	2 179,00	6 179,24
AUTRES SERVICES	3 829 930,02	4 448 908,57	3 959 029,98	72 297,70	58 117,00	126 356,46	1 914,04	-	-
ADOPHÉ 93	978 587,98	1 025 634,28	929 948,03	11 363,37	14 271,00	39 413,33	1 914,04	-	-
ADOPHÉ 94	1 276 015,68	1 189 454,00	808 688,26	17 325,95	15 165,00	41 557,86	-	-	-
ADOPHÉ 78	87 661,29	604 630,00	591 203,41	1 492,77	6 659,00	5 436,59	-	-	-
Réparation pénale	434 624,65	432 756,00	432 756,00	18 024,27	6 281,00	20 865,50	-	-	-
SIE 93	1 053 040,42	1 196 434,29	1 196 434,24	24 091,34	15 741,00	19 083,18	-	-	-
Charges réparties	2 594 855,55	2 784 614,16	2 784 614,16	125 112,11	26 474,00	560 732,79	260 004,78	1 000,00	210 651,20
SIÈGE SOCIAL	2 594 855,55	2 784 614,16	2 784 614,16	125 112,11	26 474,00	560 732,79	260 004,78	1 000,00	210 651,20
Totaux - activité sous contrôle	77 814 648,20	83 716 205,70	82 797 795,77	1 383 318,34	329 235,00	2 054 090,21	730 543,86	348 525,00	592 710,72

LEXIQUE

ADAFORSS Association pour le Développement de l'Apprentissage et des Formations aux métiers Sanitaires Sociaux et médico-sociaux

ADOPHÉ Accompagnement à Domicile avec Possibilité d'Hébergement

AED Action Educative à Domicile

AEMO Action Educative en Milieu Ouvert

ANPF Association Nationale des Placements Familiaux

ASE Aide Sociale à l'Enfance

BASE (DSOL) Bureau de l'Aide Sociale à l'Enfance de Paris

CAFERUIS Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

CASF Code de l'Action Sociale et de la Famille

CCN 66 Convention collective Nationale du travail 1966

CFDT Confédération Française Démocratique du Travail

CFTC Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

CGT Confédération Générale du Travail

CJPM Code de Justice Pénale des Mineurs

CMPP Centre Médico-Psycho-Pédagogique

CNAEMO Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert

CPPEF Comité de Prévention, de Protection de l'Enfance et de la Famille

CSE Comité Social et Économique

CSSCT Commission Santé, Sécurité, Conditions de Travail

CVS Conseil de la Vie Sociale

DAE Dispositif d'Accompagnements Educatifs

DEES Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé

DEME Diplôme d'Etat de Moniteur-éducateur

DIPC Document Individuel de Prise en Charge

DSOL Direction des Solidarités (Ville de Paris)

DUI Dossier Usager Informatisé

DUERP Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

EIG Evènement Indésirable Grave

FJT Foyer de Jeunes Travailleurs

FO Force Ouvrière

FPSP Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels

GAP Groupe d'Analyse des Pratiques

GNDA Groupement National des Directeurs d'Associations

HAS Haute Autorité de Santé

IMP Institut Médico-Pédagogique

IRTS Institut Régional du Travail Social

ITEP Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique

JM Jeune Majeur

MAE Maisons et Appartements Educatifs

MAP Mesure d'Accompagnement Protégé

MDM Maison des Mômes

MJIE Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative

MNA Mineur Non Accompagné

NEXEM Représentant des employeurs associatifs de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire

OPCO Opérateur de Compétences (formation professionnelle continue)

ONPE Observatoire National de la Protection de l'Enfance

PEAD Placement Educatif A Domicile

PHARE Placement avec Hébergement Aménagé et Relais Educatif

PJJ Protection Judiciaire de la Jeunesse

PPI Plan Pluri-annuel d'Investissements

QVT Qualité de Vie au Travail

SAF Service d'Accueil Familial

SAHP Service d'Accueil et d'Hébergement Provisoire

SAJE Service d'Accueil de Jour Educatif

SAPPEJ Service d'Activités Psycho-Pédagogiques et Educatives de Jour

SAS Service Appartements & Studios

SDPPE Sous-Direction Prévention et Protection de l'Enfance de Paris

SEGPA Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

SIE Service d'Investigation Éducative

SMOP Services des Milleux Ouverts Parisiens

SSAA Service de Suite et d'Accompagnement à l'Autonomie

UNAFORIS Union Nationale des Acteurs de la Formation et de Recherche en Intervention Sociale

URIOPSS Union Régionale Interfédérale

des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux

VAE Validation des Acquis par l'Expérience

VM Visite Médialisée



www.jean-cotxet.fr